

Liviu Olteanu, le coordinateur de cet ouvrage « Dignité, Droits & Justice », est un universitaire, Secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse en Suisse, et est le représentant de l'AIDLR auprès des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de l'OSCE. Liviu Olteanu est docteur en droit avec les honneurs et auteur d'une thèse sur « La diplomatie des Nations unies en action pour la protection des droits de l'homme et de la liberté religieuse ». Il est un orateur de premier plan, participant régulièrement à des conférences internationales, par exemple au G7 sur la « Sécurité et les discours de haine », au Forum interconfessionnel du G20, à la faculté de droit de Harvard, etc. Il est l'auteur du cadre du Dialogue Five, coordinateur de deux sommets mondiaux et co-auteur de la feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies sur les discours de haine, ainsi que de la plate-forme mondiale du Dialogue Five sur la religion, la paix et la sécurité.

LIVIU OLTEANU : « Si nous ne pouvons pas gagner la bataille pour un avenir plus digne, plus juste et avec plus de droits pour tous, nous aurons perdu l'avenir, quels que soient les progrès technologiques, scientifiques ou économiques que nous aurons réalisés. Les ambassadeurs dont nous avons besoin pour notre époque – et nous pouvons être ces ambassadeurs – sont ceux qui pensent dans le contexte de notre temps, s'expriment et prennent position pour l'autre, pour leur voisin ».

AZZA KARAM, conseiller principal pour la culture au FNUAP : « Les événements qui se passent autour de nous aujourd'hui rendent totalement inutile d'énumérer les raisons pour lesquelles le lien entre la religion, la paix et la sécurité est plus opportun qu'il ne l'a été depuis des siècles ».

MICHAEL MØLLER, 12e directeur général de l'ONUG : « Le langage peut déformer notre cadre de référence, et son utilisation imprudente ouvre la voie à un langage qui fait bien pire ».

AMMO AZIZA BAROUD, ambassadrice du Tchad auprès de l'UE, du Royaume-Uni et du Benelux : « Nier aux autres l'humanité d'être *différents* dans leur manière d'être, de croire et de penser... c'est un «crime». Quel genre de monde contribuons-nous à développer ? »

CHEIKH ABDULLAH BIN BAYYAH, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes : « Tous peuvent se considérer comme frères et sœurs, comme égaux dans la création et comme co-partenaires et citoyens partageant une patrie commune ».

MARIO BRITO, président de l'AIDLR : « Le fondement et la limite de la liberté de conscience et de religion sont les mêmes – le caractère sacré et inviolable de la dignité humaine. Comme un droit à accorder à chaque individu et comme un devoir de chaque individu envers les autres ».

ADAMA DIENG, secrétaire général adjoint, conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide : « Le Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité identifie et développe des questions qui sont au cœur de la politique internationale et vise à développer des politiques qui peuvent avoir des impacts directs et positifs dans les domaines de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement – les trois piliers des Nations Unies. Nous devons nous assurer que personne, personne n'est laissé pour compte ».

MICHELLE BACHELET, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme : « Je suis convaincue que les acteurs confessionnels peuvent promouvoir la confiance et le respect entre les communautés, et je m'engage à aider les gouvernements ou les autorités religieuses et les acteurs de la société civile à travailler ensemble pour faire respecter la dignité humaine et l'égalité pour tous ».

ISBN 978-606-911-891-7

9 786069 118917

DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE

ADAMA DIENG & LIVIU OLTEANU

No. 80

la collection
Conscience et Liberté

coordinateurs
ADAMA DIENG
LIVIU OLTEANU

DIGNITÉ DROITS JUSTICE

CONSTRUIRE DES PONTS, FAVORISER L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS



Débat international lors du deuxième
« SOMMET MONDIAL SUR LA RELIGION, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ »
qui s'est tenu à l'Office des Nations unies à Genève, Palais des Nations

Co-organisateurs

United Nations Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect

Association internationale pour la défense de la liberté religieuse
International Association for the Defense of Religious Liberty

Dr. Liviu Olteanu, éditeur

Volume I

Berne, Suisse

80

DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE

la collection
Conscience et Liberté

coordinateurs
ADAMA DIENG
LIVIU OLTEANU

DIGNITÉ
DROITS
JUSTICE

Débat international lors du deuxième
«SOMMET MONDIAL SUR LA RELIGION, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ»
qui s'est tenu à l'Office des Nations unies à Genève, Palais des Nations

CONSTRUIRE DES PONTS, FAVORISER L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

Co-organisateurs

UNITED NATIONS OFFICE ON GENOCIDE PREVENTION AND THE RESPONSIBILITY TO PROTECT

Association internationale POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE
International Association FOR THE DEFENSE OF RELIGIOUS LIBERTY

Dr. Liviu Olteanu, éditeur

Volume I

Berne, Suisse

REMERCIEMENTS

aux co-organisateurs du deuxième Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité :

Le Bureau des Nations unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger, New York

et l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), Suisse avec :

S.E. M. Adama DIENG, secrétaire général adjoint, conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide,

Mme Simona CRUCIANI, chargée des affaires politiques, Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger,

Mme Lihi RAPOPORT, membre du personnel du Bureau du conseiller spécial pour la prévention du génocide

M. Mario BRITO,

M. Barna MAGYAROSI,

M. Norbert ZENS

COSPONSORS: ADRA, IIRF, LDS-Charities & BYU, avec :

M. Joao MARTINS & Jonathan DUFFY,

M.. Thomas SCHIRMACHER,

Mme. Sharon EUBANK,

Dr. Cole DURHAM Jr. & Brett G. SCHARFFS

Office des Nations unies à Genève

S.E. Michael MØLLER - 12ème directeur Général des Nations Unies à Genève

Tous les États membres de l'Office des Nations unies à Genève,

À tous ceux qui ont apporté une contribution spéciale en tant que membres du Comité d›experts et conseillers spéciaux, conseillers universitaires et logistiques au nom du deuxième Sommet mondial, tels que

Mme Azza KARAM, M. Asher MAOZ, M. Ganoune DIOP, H.E. Mme l'ambassadrice Aziza BAROUD, S.E. M. Faisal bin MUAAMMAR, M. Kyriaki TOPIDI, S.E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI, M.. W. Cole DURHAM Jr, M. PL DE SILVA, H.E. M. Petru DUMITRIU., M. Anthony NISTOR, M. Arie de PATER, M. Kishan MANOCHA, M. Joao MARTINS, Rev. Bonnie EVANS-HILLS, Mme Mercedes FERNANDEZ, Corrado COZZI, Adelaide & Gabriel OLTEANU, M. José Luis HERRANZ, M. Camil OLTEANU, M. Ciprian POP, Mme Reveica POPA, Mme Cynthia NISTOR, Mme Mihaela Olivia MOISE, and tant d'autres.

À ma mère bien-aimée !

L'amour et le respect pour la famille qui m'a élevée, m'a donné de l'amour, un foyer et une vision de la vie qui a du sens.
Son HÉRITAGE continue à vivre à travers la gloire de DIEU, ses ENFANTS et ses proches!
Oui, elle a «destiné» mon voyage, luttant avec sagesse pour la justice, la vérité et la LIBERTÉ, pour tous. Je vais le faire, chère Maman... jusqu'à ce que nous nous retrouvions !

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Organisation non-gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies à Genève, à New York et à Vienne, du Parlement européen à Strasbourg et à Bruxelles, du Conseil de l'Europe à Strasbourg et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

ADMINISTRATION CENTRALE
Schosshaldenstr. 17, CH 3006 Berne, Suisse
Tel. +41 (0) 76 316 07 29 – Fax +41 (0) 31 359 15 66
Courriel : info@aidlr.org – liviu.olteanu@aidlr.org
Site Internet : www.aidlr.org

Président : Mario BRITO

Secrétaire général : Liviu OLTEANU, docteur en droit de la diplomatie des Nations unies pour la défense des droits de l'homme et de la liberté religieuse, observateur et représentant auprès des Nations unies à Genève, New York et Vienne, au Parlement européen à Bruxelles et à Strasbourg, au Conseil de l'Europe à Strasbourg et à l'OSCE.

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'HONNEUR

S. E. Dr. Adama DIENG, secrétaire général adjoint des Nations Unies, Conseiller spécial du secrétaire général pour la prévention du génocide, Siège des Nations Unies, New York

MEMBRES

Jean BAUBÉROT, professeur d'université, président honoraire de l'École pratique des hautes études à l'université de la Sorbonne, France.

Beverly Bert BEACH, ancien secrétaire general émérite de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, États-Unis.

Francois BELLANGER, professeur d'université, Suisse

Heiner BIELEFELDT, rapporteur spécial des Nations Unies pour la liberté de religion et de croyance, professeur des droits de l'homme à l'université d'Erlangen Nuremberg, Allemagne.

Reinder BRUINSMA, écrivain, professeur d'université, Pays-Bas.

Jaime CONTRERAS, professeur d'université, Espagne

Alberto DE LA HERA, ancien directeur général des Affaires religieuses, ministère de la Justice, Espagne.

Petru DUMITRIU, inspecteur aux Nations Unies, ancien ambassadeur et délégué permanent du Conseil de l'Europe auprès des Nations Unies à Genève, Suisse.

W. Cole DURHAM, directeur du Centre international pour l'étude du droit et des religions à la faculté de droit J. Clark, université Brigham Young, États-Unis

Silvio FERRARI, professeur d'université, Italie

Juan Antonio MARTINEZ MUNOZ, directeur du département de philosophie du droit, université Complutense Madrid, professeur d'université, Espagne.

Alain GARAY, avocat à la Cour de Paris et chercheur à l'université d'Aix-Marseille, France.

Alberto F. GUAITA, président de l'AIDLR, Espagne.

S.E. Mussie HAILU, directeur régional pour l'Afrique et représentant de l'Initiative des religions unies (URI) auprès de l'Union africaine, de la CEA et du Bureau des Nations unies en Afrique et à Genève

Peter HESS, ancien secrétaire de la section suisse de l'AIDLR, Suisse.

José ITURMENDI, doyen honoraire de la faculté de droit, professeur d'université, université Complutense de Madrid, Espagne.

Francesco MARGIOTTA BROGLIO, professeur d'université, président de la Commission italienne pour la liberté religieuse, représentant de l'Italie auprès de l'UNESCO, Italie.

Javier MARTINEZ TORRON, directeur du département de droit ecclésiastique, UCM, Espagne.

Joaquin MANTECON, professeur d'université, ancien directeur des affaires religieuses, ministère de la Justice, Espagne.

Asher MAOZ, professeur d'université et doyen du Centre académique Shimon Peres, faculté de droit, Rehovot, Israël.

Gabriel MAURER, ancien vice-président de l'AIDLR, Berne, Suisse.

Rafael PALOMINO, professeur de droit, université Complutense, Espagne ; membre du conseil consultatif du groupe d'experts du BIDDH.

Émile POULAT, directeur de recherche au CNRS, professeur d›université, France.

Jacques ROBERT, juriste, professeur d'université, ancien membre du Conseil constitutionnel, France.

John ROCHE, membre de l'Institut, France.

Jaime ROSSELL GRANADOS, ancien directeur adjoint du ministère de la Justice d'Espagne et doyen de la faculté de droit de l'université d'Estrémadure, Espagne.

Gianfranco ROSSI, ancien secrétaire général de l'AIDLR, Suisse.

José Miguel Serrano RUIZ-CALDERON, professeur d'université, Espagne.

Robert SEIPLE, ancien ambassadeur de la liberté religieuse internationale au département d'État américain, États-Unis.

Antoinette SPAAK, ancienne ministre d'État belge, ancienne députée européenne.

Mohammed TALBI, professeur émérite, université de Tunis, Tunisie.

Rik TORFS, recteur de l'université de Louvain, Belgique.

Maurice VERFAILLIE, ancien secrétaire général de l'AIDLR, Suisse.

Bruno VERTALLIER, ancien président de l'AIDLR, Suisse.

ANCIENS PRÉSIDENTS DU COMITÉ

Mme Eleanor ROOSEVELT, de 1946 à 1962

Albert SCHWEITZER, de 1962 à 1995

Paul Henry SPAAK, de 1966 à 1972

René CASSIN, de 1972 à 1976

Edgar FAURE, de 1976 à 1988

Leopold Sédar SENGHOR, de 1988 à 2001

Mme Mary ROBINSON, de 2002 à 2018

ANCIENS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'AIDLR

Dr. Jean NUSSBAUM

Dr. Pierre LANARES

Dr. Gianfranco ROSSI

Dr. Maurice VERFAILLE

M. Karel NOWAK

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ACTUEL

Dr. Liviu OLTEANU

Déclaration de Principes

Nous croyons que le droit à la liberté religieuse a été donné par Dieu et nous affirmons qu'il peut s'exercer dans de meilleures conditions lorsqu'il y a séparation entre les organisations religieuses et l'État.

Nous croyons que toute législation ou tout autre acte gouvernemental qui unit les organisations religieuses et l'État s'oppose aux intérêts de ces deux institutions et peut porter préjudice aux droits de l'homme.

Nous croyons que le gouvernement a été établi par Dieu pour soutenir et protéger les hommes dans la jouissance de leurs droits naturels et pour réglementer les affaires civiles ; et que, dans ce domaine, il a droit à l'obéissance respectueuse et volontaire de chacun.

Nous croyons au droit naturel et inaliénable de l'individu à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix et d'en changer selon sa conscience ; ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement, chacun devant, dans l'exercice de ce droit, respecter ces mêmes droits pour les autres.

Nous croyons que la liberté religieuse comporte également la liberté de fonder et d'entretenir des institutions caritatives ou éducatives, de solliciter et de recevoir des contributions financières volontaires, d'observer les jours de repos et de célébrer les fêtes conformément aux préceptes de sa religion, et de maintenir des relations avec des croyants et des communautés religieuses tant aux niveaux national qu'international.

Nous croyons que la liberté religieuse et l'élimination de l'intolérance et de la discrimination fondées sur la religion ou la conviction sont essentielles pour promouvoir la compréhension, la paix et l'amitié entre les peuples.

Nous croyons que les citoyens devraient utiliser tous les moyens légaux et honorables pour empêcher toute action contraire à ces principes, afin que tous puissent jouir des bienfaits inestimables de la liberté religieuse.

Nous croyons que l'esprit de cette véritable liberté religieuse est résumé dans la règle d'or : ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux.

CONSCIENCE et LIBERTÉ

Publication officielle de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse

Conscience and Liberty (version anglaise)
Conscience et Liberté (version française)
Gewissen und Freiheit (version allemande)

BUREAU DE RÉDACTION
Rue Belliard 4-6/8°
1040 – Bruxelles, Belgique
Téléphone: +32 (0) 250 24842
Courriel : info@aidlr.org ; liviu.olteanu@aidlr.org
Directeur de la rédaction : Dr. Liviu OLTEANU
Assistante éditoriale (pour l'édition française) : Stéphanie MONET
Traduction : Sophie Bacquelaine, Carine Roulet, Isabelle Monet, Stéphanie Monet

COMITÉ ÉDITORIAL DE CONSCIENCE ET LIBERTÉ

Petru DUMITRIU, ancien ambassadeur du Conseil de l'Europe auprès des Nations unies, inspecteur du Corps commun d'inspection, Nations unies, Palais des Nations, Genève
Paulo Sergio MACEDO, directeur de l'Éducation, des affaires publiques et de la liberté religieuse, Portugal
Asher MAOZ, doyen de la faculté de droit Shimon Peres, Rehovot, Israël
Harald MUELLER, juge, docteur en droit, Allemagne
Liviu OLTEANU, secrétaire général de l'AIDLR, docteur en droit, Suisse
Rik TORFS, recteur et professeur de droit à la KU Leuven, Belgique

CONSEIL D'EXPERTS
Heiner BIELEFELDT, ancien rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté de religion et de conviction, professeur des droits de l'homme à l'université d'Erlangen à Nuremberg, Allemagne - **Jaime CONTRERAS**, vice-recteur de l'université d'Alcala de Henares, Espagne - **Petru DUMITRIU**, inspecteur à l'ONU, ancien ambassadeur du Conseil de l'Europe auprès des Nations Unies à Genève, Suisse - **W. Cole DURHAM**, directeur du Centre international pour l'étude du droit et des religions à l'université Brigham Young, États-Unis - **Silvio FERRARI**, professeur de droit et religion à l'université de Milan, Italie - **Harri Matias KUHALAMPI**, ancien conseiller eurodéputé du Parlement européen, Bruxelles - **Sofia LEMMETYINEN**, consultante indépendante sur la question des religions et des croyances dans le cadre de la politique étrangère de l'UE, Bruxelles, Belgique - **Joaquin MANTECON**, professeur à l'université de Cantabrie - **Asher MAOZ**, doyen de la faculté de droit Shimon Peres, Rehovot, Israël - **Juan Antonio MARTINEZ MUÑOZ**, professeur de droit à l'université Complutense, Madrid, Espagne - **Javier MARTINEZ TORRON**, directeur du département de droit ecclésiastique l'université de Madrid, Espagne - **Harald MUELLER**, juge, docteur en droit, Hanovre, Allemagne - **Liviu OLTEANU**, secrétaire général de l'AIDLR, docteur en droit - **Rafael PALOMINO**, professeur à l'université Complutense, Madrid, Espagne - **Tiziano RIMOLDI**, docteur de droit, Italie - **Ioan Gheorghe ROTARU**, docteur en philosophie et docteur en théologie, Roumanie - **Jaime ROSSEL GRANADOS**, directeur adjoint au ministère de la Justice d'Espagne - **Robert SEIPLE**, ancien ambassadeur itinérant pour la liberté religieuse internationale au département d'État américain, ancien président de l'AIDLR, États-Unis - **José Miguel SERRANO RUIZ-CALDERON**, professeur de philosophie du droit à l'université Complutense de Madrid, Espagne - **Rik TORFS** , recteur de l'université de Louvain, Belgique - **Bruno VERTALLIER**, docteur en théologie, ancien président de l'AIDLR, Suisse

Intervenants, experts et collaborateurs en matière de droits de l'homme et de liberté de religion et de croyance ayant participé au deuxième Sommet mondial sur « la religion, la paix et la sécurité » qui s'est tenu aux Nations unies, au Palais des Nations à Genève, du 29 avril au 1er mai 2019 :

Les ambassadeurs et les diplomates des États-membres accrédités auprès de l'Office des Nations unies à Genève, et - **S.E. M. Adama DIENG**, secrétaire général adjoint des Nations unies, conseiller spécial du secrétaire général pour la prévention du génocide, États-Unis & **Dr. Liviu OLTEANU**, secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse Suisse, co-organisateurs du deuxième Sommet mondial Religion, paix et sécurité - **M. Abdulaziz ALMUZAINI**, directeur du Bureau de liaison de l'UNESCO à Genève - **S.E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI**, expert islamique syrien et chef religieux - **S.E. Mme Michelle BACHELET BARIA**, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Suisse - **S.E. Mme Ammo Aziza BAROUD**, ambassadrice du Tchad auprès de l'Union européenne, du Royaume-Uni et du Benelux - **M. Tayab BASHAR**, directeur exécutif de la Fondation Save and Serve, Bangladesh - **S.E. le cheikh Abdullah bin BAYYAH**, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, Émirats arabes unis - **M. Gregorio BETIZZA**, maître de conférences en relations internationales à l'université d'Exeter - **M. Mario BRITO**, président de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse - **M. Corrado COZZI** - directeur de la communication, Division Inter-européenne, Berne, Suisse - **Mme Simona CRUCIANI**, responsable des affaires politiques, Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger (OSAPG) - **Dr. Ganoune DIOP**, directeur des affaires publiques et de la liberté religieuse, Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour - **Mme Sharon EUBANK**, présidente de la Fondation des Saints des derniers jours - **S.E. Mme Katarzyna GARDAPKHADZE**, première directrice adjointe du Bureau de la sécurité et de la coopération (OSCE), Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) - **Dr. Azza KARAM**, conseiller principal pour la culture, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) - **S.E. M. Faisal Bin Abdulrahman Bin MUAAMMAR**, secrétaire général, Centre de dialogue KAICIID – **Dr. Gabriel Mircea OLTEANU**, Bruxelles, Belgique - **M. Jose Luis HERRANZ**, Madrid, Espagne - **Mme Adelaide Roxana OLTEANU**, Bruxelles, Belgique - **Dr. PL de SILVA**, directeur de l'Institut des études stratégiques et des démocraties, Malte - **Dr. Rik TORFS**, recteur et professeur de droit à l'Université catholique de Louvain - **S.E. M. Ibrahim SA-**

LAMA, chef du Service des traités relatifs aux droits de l'homme, HCDH - **Mme Bonnie EVANS-HILLS**, conseillère interconfessionnelle, Église d'Angleterre - **Mme Mercedes FERNANDEZ**, assistante exécutif du Dr Liviu Olteanu, secrétaire général de l'AIDLR, Bruxelles, Belgique – **Dr. Harald MUELLER**, juge, Cour de Hanovre, Allemagne - **Dr. Michael DRIESSEN**, boursier Jean Monnet, Robert Schuman Centre for Advanced Studies European University Institute - **Dr. Hannah STRØMMEN**, maître de conférences en études bibliques, université de Chichester, Royaume-Uni - **Dr. Jonathan DUFFY**, directeur de l'Agence adventiste de développement et de secours (ADRA) internationale - **Dr. W. Cole DURHAM Jr**, directeur du Centre international d'études juridiques et religieuses - **Dr. Asher MAOZ**, doyen de la faculté de droit Shimon Peres, Rehovot Israël - **Dr. Ricardo GARCIA**, professeur de droit, faculté de droit, Universidad Autonoma Madrid, Espagne - **Mme Michelle MACK FIORE**, Jus Cogens, secrétaire du Comité des ONG sur les FdB, Suisse - **Dr. Li LIN**, directeur exécutif de l'UCT, États-Unis - **Dr. Paulo Sergio MACEDO**, directeur de l'éducation et des affaires publiques et de la liberté religieuse, Portugal - **M. Victor H. KAZANJIAN Jr**, directeur exécutif, United Religions Initative, Los Angeles, États-Unis – **Dr. Kyriaki TOPIDI**, chef du groupe de recherche sur la culture et la diversité, Centre européen pour les questions relatives aux minorités, Allemagne - **Dr. Mohammed Abu-NIMER**, conseiller principal, Centre de dialogue KAICIID, Vienne, Autriche - **Mme Hajar Al-KADDO**, Forum des organisations européennes de jeunes et d'étudiants musulmans, Royaume-Uni - **Rév. Grace CHUNG LEE**, présidente de Vision for a New Civilization, Corée du Sud - **Rabbin Michael MELCHIOR**, président du Mosaica Center for Religious Conflict Transformation in the Middle East, Jérusalem, Israël - **Dr. Kishan MANOCHA**, conseiller principal sur la liberté de religion et de croyance (OSCE/BIDDH), Varsovie, Pologne - **M. Li GUODONG**, président de UCT International Culture Development Inc, Chine/Thaïlande - **Dr. Jose Maria COELLO de PORTUGAL**, vice-doyen aux relations internationales à la faculté de droit de l'Universidad Complutense de Madrid, Espagne - **M. Arie de PATER**, représentant de l'Alliance évangélique européenne auprès de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique - **Pasteur Alberto GUAITA**, président de l'Association pour la défense de la liberté religieuse, Espagne – **Dr. Rudelmar BUENO DE FARIA**, secrétaire général de l'Alliance ACT, Genève, Suisse - **Dr. Elisabeta KITANOVIC**, secrétaire exécutive pour les droits de l'homme et la communication, Commission Église et Société, Conseil des Églises européennes, Bruxelles, Belgique - **Dr. Joao MARTINS**, directeur d'ADRA Europe, Bruxelles, Belgique - **M. Sana MUSTAFA**, président du Réseau pour les voix des réfugiés, Syrie / Etats-Unis - **Dr. Mohamed ELSANOUSI**, directeur exécutif du Réseau des artisans de la paix religieux et traditionnels, États-Unis - **M. Faisal MAJID**, Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD) Bangladesh - **S.E. M. Michael MØLLER**, directeur général de l'Office des Nations unies à Genève - **Dr. Luca OZZANO**, professeur à l'iniversité de Turin, Italie - **Dr. Jose Maria PUYOL MONTERO**, professeur d'histoire du droit et des institutions, université Complutense de Madrid, Espagne - **M. Iman RAZAWI**, Scottish Ahlul Bayt Society, Écosse, Royaume-Uni - **Mme Nika SAEEDI**, Prévention des conflits, consolidation de la paix et institutions réactives (CPPRI) du PNUD, New York, États-Unis - **Dr. Petru DUMITRIU**, Inspecteur, Corps Commun d'Inspection, Palais des Nations, Genève, ancien ambassadeur du Conseil de l'Europe au Bureau des Nations Unies à Genève, Suisse - **Dr. Thomas SCHIRMACHER**, directeur de l'Institut international pour la liberté religieuse, Bonn, Allemagne - **Dr. Jose Miguel SERRANO**, professeur à la faculté de droit de l'université Complutense de Madrid, Espagne - **Dr. Brett G. SCHARFFS**, doyen du Centre international de droit et d'études religieuses, faculté de droit J. Reuben Clark, Brigham Young University, Utah, États-Unis - **Dr. Brian ADAMS**, directeur du Centre pour le dialogue interconfessionnel et culturel, Griffith University, Melbourne, Australie - **Dr. Alexey KOZHEMYAKOV**, professeur invité à l'université d'État de Moscou, Fédération de Russie - **Dr. Marie JUUL PETERSON**, chercheuse senior, Danish Institute for Human Rights, Pays-Bas – **M. Anthony Edward NISTOR**, directeur des affaires internationales et de la communication, Los Angeles, États-Unis - **Dr. Fernand de VARENNES**, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.

COMITÉ CONSULTATIF
Roberto BADENAS - Herbert BODENMANN - Nelu Burcea -Davide ROMANO – Mario BRITO - Olga CALONGE - Corrado COZZI - Viorel DIMA - Ganoun Diop - Alberto GUAITA - Friedbert HARTMANN - Raafat KAMAL - Harri KUHALAMPI - Oscar LOPEZ – Paulo Sergio MACEDO - Barna MAGYAROSI - Reto MAYER - Tzanko MITEV - Gheorghe MODORAN - Dragoș Mușat – Mikulas PAVLIK - Carlos PUYOL - Tiziano RIMOLDI - Miguel Angel ROIG - Pedro TORRES - Norbert ZENS

PRIX PAR NUMÉRO PAR ANNÉE
Pays européens – 25 €
Pays des autres continents – 30 €
Suisse – CHF 30

POLITIQUE ÉDITORIALE
Les opinions exprimées dans les essais, articles, discours, critiques, documents, interviews, critiques de livres et informations sont de la seule responsabilité des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement celles de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR).

Conscience et Liberté © Dr. Liviu Olteanu et l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR).
Le contenu de cette publication est protégé par les lois sur les droits d'auteur.

N°80
Année 2019-2020
Titre : DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE ; vol. 1
Ouvrage élaboré à partir du « Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité » qui s'est tenu du 29 avril au 2 mai 2019 à l'Office des Nations unies à Genève, Palais des Nations

Éditeur : Dr. Liviu Olteanu
l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), Berne, Suisse.
© Conscience et Liberté – ISBN 978-606-911-891-7
Imprimé par Publishing House Life and Helth

DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE

TABLE DES MATIÈRES

Chers lecteurs, le présent livre ouvrage intitulé DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE comporte trois grandes parties qui sont séparées en deux volumes :
DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE – Volume I, du début de l'ouvrage jusqu'à la fin du chapitre 5 de la deuxième partie - et représentant l'année 2019/2020 ; et

DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE – Volume II, qui commence avec le chapitre 6 de la deuxième partie, jusqu'à la fin de la troisième partie, représentant l'année 2020/2021.

VOLUME I
PREMIÈRE PARTIE

SOYONS AMBASSADEURS ENSEMBLE ! FAISONS FACE AUX DÉFIS, AUX MENACES ET À L'IGNORANCE POUR UNE VIGILANCE ET UN ENGAGEMENT RENOUVELÉS EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ ET DE LA PAIX 25

ÉDITORIAL – Dr. LIVIU OLTEANU – L'UNION FAIT LA FORCE 26

ENTRETIEN EXCLUSIF – Entretien avec l'Honorable ADAMA DIENG, sous-secrétaire général adjoint, conseiller spécial de secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, au siège de l'ONU à New York..... 30

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE L'AIDLR PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE AMBASSADEURS POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX « JEAN NUSSBAUM ET ELEANOR ROOSEVELT » (Edition 2017-2018-2019)38

1. **LAURÉAT : S.E. M. MICHAEL MØLLER,** directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève 39
 - 1.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR 40
 - 1.2. **Discours de remerciement de S.E. M. Michael MØLLER –** Pour créer un meilleur monde pour demain, tout le monde doit monter à bord 43

2. **LAURÉAT : S.E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH**, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes 42
 - 2.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR
 - 2.2. **Discours de remerciement de S.E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH** – Les religions sont une force positive pour la liberté religieuse ... 43

3 **LAURÉAT : rabbin Michael MELCHIOR** 44
 - 3.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR
 - 3.2. **Discours de remerciement du rabbin Michael MELCHIOR** – Faisons preuve d'imagination : ne nous divisons pas, n'ayons pas peur et travaillons ensemble45

4. **LAURÉATE : Mme Katarzyna GARDAPKHADZE,** vice-directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
 - 4.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR..... 47
 - 4.2. **Discours de remerciement de Mme Katarzyna GARDAPKHADZE** – Mon rêve et mon engagement personnel est que nous, en tant qu'humanité, devenions meilleurs pour célébrer la paix 48

5. **LAURÉAT : professeur LI GUODONG**
 - 5.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR..... 50
 - 5.2. **Discours de remerciement du professeur LI GUODONG** – Je vais continuer à mettre ma calligraphie au service d'un monde de paix.....51

6. **LAURÉAT : Dr. Ganoune DIOP**, directeur des Affaires publiques et de la liberté religieuse au siège de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour..... 52
 - 6.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR
 - 6.2. **Discours de remerciement de Dr. Ganoune DIOP** – Chaque personne que nous rencontrons a en elle ce sanctuaire intérieur que nous appelons conscience et qui devrait être la motivation qui nous anime..... 53

7. **LAURÉAT : Dr. Kishan MANOCHA**, conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe 54
 - 7.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

7.2. **Discours de remerciement de Dr. Kishan MANOCHA** – Voici la clé : l'esprit de fraternité, d'humanité commune, d'humanité dans toute sa diversité 55

DEUXIÈME PARTIE

CONSTRUIRE DES PONTS, FAVORISER L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS 56

CHAPITRE 1

FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE – SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS POUR UN PLAN D'ACTION CONTRE LES DISCOURS DE HAINE 58

CHAPITRE 2

OPENING CEREMONY OF THE SECOND GLOBAL SUMMIT 'RELIGION, PEACE & SECURITY': DIGNITY, RIGHTS AND JUSTICE...FOR ALL 68

2.1. **Dr. Azza KARAM,** conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) – NOUS SOMMES REDEVABLES AU BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA PREVENTION DU GENOCIDE ET À L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN RAISON DE LEURS ÉNORMES EFFORTS POUR LA TENUE CONJOINTE DE CE SECOND SOMMET MONDIAL 69

2.2. **S.E. Adama DIENG,** sous-secrétaire général des Nations Unies et conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour la prévention du génocide - LE PARTENARIAT « DIALOGUE 5 » PEUT CRÉER DES PASSERELLES, ENCOURAGER L'INCLUSION ET CONTRER LE DISCOURS HAINEUX 71

2.3. **Dr. Liviu OLTEANU,** secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) - DEVENONS CES « AMBASSADEURS » QUI PRENNENT POSITION POUR AUTRUI ... 75

2.4. **S.E. M. Michael MØLLER**, directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève – LE LANGAGE PEUT DÉFORMER NOTRE CADRE DE RÉFÉRENCE *ET PEUT ÊTRE UN INSTRUMENT D'HABILITATION MAIS AUSSI DE DÉSHABILITATION POUR NOS COMMUNAUTÉS* 79

2.5. **S.E. Mme Michelle BACHELET,** haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme. LES DROITS DE L'HOMME ET LA FOI PEUVENT S'ENTRAIDER – LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME FAÇONNE DES SOCIÉTÉS PLUS PACIFIQUES, PLUS RÉSILIENTES, PLUS ORIENTÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. 81

2.6. **S.E. Mme Ammo Aziza BAROUD,** ambassadrice de la République du Tchad auprès des pays du Benelux, Représentation auprès de l'Union Européenne et du Royaume-Uni - REFUSER L'HUMANITÉ AUX AUTRES DONT LE SEUL « CRIME » EST D'ÊTRE DIFFÉRENT DANS LEUR FAÇON D'ÊTRE, DE CROIRE ET DE PENSER 84

2.7. **S. E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH**, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, président du Conseil de la Fatwa des Émirats Arabes Unis – NOUS POUVONS TOUS CONSIDÉRER LES AUTRES COMME DES FRÈRES, DES SOEURS, NOS ÉGAUX DANS LA CRÉATION, DES COLLABORATEURS ET DES CITOYENS PARTAGEANT UNE PATRIE COMMUNE 87

2.8. **S. E. Mme Katarzyna GARDAPKHADZE**, première vice-directrice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) – BÂTIR SUR LA SOLIDARITÉ HUMAINE, LE LEADERSHIP RESPONSABLE ET LES ENGAGEMENTS 92

2.9. **Dr. Abdulaziz ALMUZAINI,** directeur des partenariats à l'UNESCO, Bureau de liaison à Genève – LE DIALOGUE INTERCULTUREL ET L'ÉCHANGE D'OPINIONS ENTRE DES INDIVIDUS ET DES GROUPES APPARTENANT À DES CULTURES DIFFÉRENTES 96

CHAPITRE 3

LES POINTS COMMUNS ENTRE MINORITÉS RELIGIEUSES, RÉFUGIÉS ET MIGRANTS : LE BESOIN DE PROTECTION ET L'INSTAURATION D'UN CADRE 101

3.1. **S.E. Dr. Ibrahim SALAMA**, chef de la Division des traités, Haut-Commissariat aux droits de l'homme - INTRODUCTION : LE MANQUE DE PRÉCISION DANS NOTRE « LANGAGE » EST LE VIRUS MENAÇANT LE PLUS TOUTE ACTION 102

3.2. **S.E. M. Faisal bin Abdulrahman bin MUAAMMAR,** secrétaire général du Centre international du roi Abdallah Ben Abdel Aziz

pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAICIID) – LES DISCOURS DE HAINE AUGMENTENT ET SI NOUS N'AGISSONS PAS, CE LANGAGE SERA NORMALISÉ 104

3.3. **Dr. Fernand DE VARENNES**, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités – IL FAUT COMBATTRE LA PEUR, LA HAINE ET L'IGNORANCE ET NOUS DEVONS CONSTRUIRE DES PASSERELLES SOLIDES 108

3.4. **Dr. Ganoune DIOP,** directeur des Affaires publiques et de la liberté religieuse, Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour – LE CARACTÈRE SACRÉ DES ÊTRES HUMAINS EST UN BON POINT DE DÉPART POUR PARLER DU RESPECT DES AUTRES 111

3.5. **Dr. Azza KARAM**, conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) – LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À NOTRE HUMANITÉ PAR LA FOI 114

3.6. **Mme Sharon EUBANK**, présidente de la Fondation caritative des Saints des derniers jours – LA LIBERTÉ DE RELIGION RENFORCE LA STABILITÉ SOCIALE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE 118

3.7. **Dr. PL de SILVA,** directeur de l'Institute of Strategic Studies and Democracy (ISSD), à Malte – ARRÊTER LA HAINE ET LE POPULISME, NOTRE HÉRITAGE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES..... 122

3.8. **Dr. Rik TORFS,** recteur et professeur de droit à la Katholieke Universiteit Leuven – CRÉER UNE PASSERELLE ENTRE IDÉAUX ET PRAGMATISME, ENTRE ÉLITE CULTURELLE ET SENTIMENTS DE LA POPULATION 125

3.9. **Révérende Bonnie EVANS-HILLS**, conseillère interconfessionelle, Église d'Angleterre – LES ENVIRONNEMENTS HOSTILES ENTRETENUS PAR LES GOUVERNEMENTS CONSTITUENT UNE GRAVE PRÉOCCUPATION POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE 127

3.10. **Dr. Harald MÜLLER**, juge au tribunal de Hanovre, Allemagne – PENSER EN TERMES DE CATÉGORIES DE SUPRÉMATIE CONDUIT À LA FRAGMENTATION DE LA SOCIÉTÉ 129

3.11. **Dr. Michael DRIESSEN**, Bousier Jean Monnet, Centre d'études avancées Robert Schuman, Institut universitaire européen – LA RELATION ENTRE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE..... 132

CHAPITRE 4

TENDANCES RÉGIONALES ET TENDANCES MONDIALES 134

4.1. **S. E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI**, spécialiste de l'islam et chef spirituel syrien – SE CONNAÎTRE MUTUELLEMENT, UN COMMANDEMENT DIVIN 135

4.2. **S.E. Dr. Ibrahim SALAMA,** chef de la Division des traités, Haut-Commissariat aux droits de l'homme – LA CONFUSION RESSENTIE PAR LES PARTIES PRENANTES QUAND ELLES NE SAVENT PAS LE POURQUOI DU COMMENT 138

4.3 **Dr. Hannah M. STRØMMEN**, maître de conférences en études bibliques, université de Chichester – CONSTRUIRE DES PONTS, PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS 141

4.4. **M. Jonathan DUFFY**, directeur d'ADRA International (Adventist Development and Relief Agency) : QUI S'EXPRIME EN FAVEUR DE LA JUSTICE POUR TOUS ET A DE LA COMPASSION À L'ÉGARD DES MOINS PRIVILÉGIÉS ET DES MARGINALISÉS ? 148

4.5. **Dr. Cole DURHAM Jr.**, directeur de l'International Center for Law and Religion Studies – L'UNE DES ERREURS RÉCURRENTES DANS LE TRAITEMENT DES CRISES INTERNATIONALES EST L'ABSENCE DE PRISE EN COMPTE DU FACTEUR RELIGIEUX ET DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE 151

4.6 **M. Asher MAOZ**, doyen de la Faculté de droit Shimon Peres, Rehovot Israël – L'APPROCHE BIBLIQUE LES MINORITÉS RELIGIEUSES, LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS 155

4.7 **Dr. Ricardo GARCIA**, professeur de droit à la Faculté de droit de l'université autonome de Madrid, Espagne – COMMENTAIRES SUR LES RÉFUGIÉS ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE : ASILE, PROTECTION SUBSIDIAIRE ET MOTIFS HUMANITAIRES 162

4.8 **Mme Michelle MACK FIORE**, Jus Cogens, secrétaire du Comité des ONG sur la liberté de religion et de croyance – DE LA NÉCESSITÉ DE NE PAS RESTER SILENCIEUX ET DE PRENDRE LA PAROLE CONTRE LA VIOLENCE, LA RÉPRESSION ET EN FAVEUR DES VULNÉRABLESE ... 168

4.9 **Dr. Li LIN**, directrice exécutive de l'UCT – NOUS POUVONS AP-

PRENDRE À MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS POUVONS FAIRE SAVOIR À TOUT LE MONDE QUE NOUS NOUS AIMONS ET QU'IL NOUS FAUT NOUS COMPRENDRE LES UNS LES AUTRES 170

4.10. **Dr. Paulo Sergio MACEDO**, directeur de l'Éducation et des affaires publiques et de la liberté religieuse, union portugaise des Églises – LA FRAGMENTATION DU DÉBAT PUBLIC EN « TRIBUS » À INTÉRÊTS PARTAGÉS, ET LA DIFFÉRENCE POPULAIRE ENTRE « NOUS » ET LES « AUTRES » 172

4.11. **Révérend Victor H. KAZANJIAN Jr.**, directeur exécutif de United Religions Initiative – PRENONS CONSCIENCE DES PRISMES AU TRAVERS DESQUELS NOUS VOYONS LE MONDE ET L'INTERPRÉTONS 177

4.12. **BRÈVE SESSION DE QUESTIONS / COMMENTAIRES ET RÉPONSES.** Animateur : Dr. Kyriaki TOPIDI, directeur du cluster de recherche Culture et diversité, Europe Centre for Minority Issues, Allemagne..... 183

4.12.1. Question posée par Suhail Algosaibi, président de la Bahrain Foundation for Dialogue 183

4.12.2. Commentaires / questions de la Mission permanente du Pakistan auprès des Nations Unies à Genève..... 184

4.12.3. Question posée par Rosanna Escobar, représentante de Youth with a Mission 185

4.12.4. Réponse apportée par S. E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI, islamologue et leader religieux syrien..... 185

CHAPITRE 5

POLITIQUE, DROITS DE L'HOMME ET ENJEUX HUMANITAIRES187

5.1 **Dr. Mohammed ABU-NIMER,** conseiller principal, Centre de Dialogue KAICIID – LA CULTURE SÉCULAIRE QUI A RENIÉ ET ALIÉNÉ L'IDENTITÉ RELIGIEUSE A OUVERT LA VOIE À LA POLITIQUE DE LA PEUR188

5.2 **Mme Hajar AL-KADDO**, responsable des programmes, représentante du Forum des organisations européennes de jeunesse et d'étudiants musulmans (FEMYSO) – LES GROUPES POPULISTES ET D'EXTRÊME-DROITE GAGNENT DU TERRAIN EN EUROPE AUJOURD'HUI, EN PARTIE PARCE QUE D'AUTRES DIRIGEANTS NE FONT PAS FACE À LEUR FAUX DISCOURS 192

5.3 **Révérende Grace CHUNG LEE,** présidente de Vision for a New Civilization – EN RECONNAISSANT QUE « LES AUTRES » FONT PARTIE DE NOUS, NOUS NOUS SENTIRONS RESPONSABLES DE LA PROTECTION DE TOUS 195

5.4 **Rabbin Michael MELCHIOR,** président du Mosaica Center for Religious Conflict Transformation in the Middle East – NOUS DEVONS AGRANDIR LA TENTE DE LA PAIX ET, POUR CELA, VOUS DEVEZ TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES QUE VOUS N'APPRÉCIEZ PAS 197

5.5 **Dr. Kishan MANOCHA,** conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction (OSCE/BIDDH) – EN EUROPE AUJOURD'HUI, CERTAINS UTILISENT LA LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTION D'UNE MANIÈRE TRIBALE ET POUR EXCLURE, ET NON COMME UN DROIT POUR TOUS 200

5.6 **Professeur Li GUODONG,** président d'UCT International Culture Development Inc. – SI NOUS N'OUVRONS PAS NOS CŒURS, NOUS DÉTRUISONS CE MONDE, ET CE N'EST PAS RIEN 203

5.7 **Dr. Jose María COELLO DE PORTUGAL,** vice-doyen en charge des relations internationales à la Faculté de Droit de l'université Complutense de Madrid – NOUS DEVONS ÉTABLIR UNE CULTURE AU SEIN DE LAQUELLE LES RELIGIONS SONT DES INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA DÉFENSE DE LA PAIX 205

5.8 **M. Arie de PATER,** représentant de l'Alliance évangélique européenne auprès de l'Union européenne – NOUS APPRÉCIONS LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, ET JE SUIS INQUIET QUAND L'ÉTAT ET LA RELIGION SONT TROP PROCHES 208

5.9 **Pasteur Alberto GUAITA,** président de l'Association pour la défense de la liberté religieuse en Espagne – DEUX RÊVES ET UNE RÉALITÉ – DE NOMBREUX PAYS SOUSCRIVANT AUX DROITS FONDAMENTAUX NE RESPECTENT PAS LA LIBERTÉ RELIGIEUSE 210

5.10. **S.E. M. Adama DIENG,** sous-secrétaire général des Nations Unies et conseiller spécial auprès du secrétaire général pour la Prévention du Génocide – IL EST CRUCIAL DE NOUS OPPOSER CLAIREMENT AUX VOIX QUI APPELLENT À LA « PURETÉ » 214

PREMIÈRE PARTIE

SOYONS AMBASSADEURS ENSEMBLE !
FAISONS FACE AUX DEFIS, AUX MENACES ET A L'IGNORANCE POUR UNE VIGILANCE ET UN ENGAGEMENT RENOUVELES EN FAVEUR DE LA LIBERTE ET DE LA PAIX

Éditorial

L'UNION FAIT LA FORCE

Par Dr. Liviu Olteanu



Dr. Liviu Olteanu

Nous vivons dans un monde où, selon Antonio Guterres et Adama Dieng, « les relations de pouvoir sont moins évidentes, les valeurs universelles s'atténuent, et les principes démocratiques sont ébranlés », et où « l'intérêt personnel et la violence ont mis en danger l'avenir des générations futures, et dans certaines régions l'avenir de la génération actuelle ». « Nous avons tous pour responsabilité de créer des passerelles et de favoriser l'inclusion, si nous ne voulons sérieusement laisser personne de côté. » Notre monde est un monde où les fossés se creusent entre les nations et les populations, avec des inégalités sociales, où les minorités religieuses, les migrants et les réfugiés sont de plus en plus la cible des stéréotypes, de discours haineux et des crimes haineux, plus que jamais auparavant. Des chiffres alarmants sur la liberté religieuse, provenant du *Pew Research Center*, indiquent que le nombre de personnes vivant dans des pays où les restrictions et hostilités religieuses sont courantes a atteint près de 6 milliards d'êtres humains, soit 78,5 % de la population mondiale. Pour parvenir à changer cela, nous *devons* travailler ensemble. Il *faut* travailler ensemble, parce que l'unité *compte* ! Rien n'est impossible quand on travaille ensemble.

Travailler ensemble, mais qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie « travail d'équipe », et la nécessité de faire partie d'un « réseau », d'une « alliance », ou d'une « plateforme ». Le travail d'équipe signifie travailler avec d'autres afin de définir et d'atteindre un objectif commun. Dans l'enseignement, le travail d'équipe signifie en général plusieurs parties prenantes qui partagent un ensemble de valeurs communes adaptées à l'importance de l'école. Mais dans un contexte d'instauration de la paix, alors que l'humanité traverse les crises et les défis les plus inquiétants, le travail d'équipe proposé et appelé « Dialogue 5 » (D5) par l'auteur de cet éditorial, signifie bâtir des relations qui comptent, rassembler une variété de parties prenantes distinctes comme des diplomates, des personnalités politiques, des chefs religieux, des universitaires et des représentants de la société civile – p.ex. ONG., médias, personnalités du monde des affaires, issus de toutes les régions du monde – qui partagent un ensemble de valeurs communes fondées sur la dignité humaine, l'amour, l'égalité entre les genres, le respect de la différence chez l'autre, et le principe de la liberté religieuse pour tous, entre autres. Travailler ensemble, au sens du cadre stratégique du D5, justifie l'importance de créer des liens significatifs et d'amener les bonnes personnes à collaborer. Et l'*objectif* partagé par les coorganisateurs de ce second Sommet mondial – le Bureau des Nations Unies pour la Prévention du génocide et pour la responsabilité de protéger et l'association internationale pour la défense de la liberté religieuse – est « d'encourager la coopération d'une variété d'acteurs sur les questions liées à la paix et la sécurité, aux droits de l'homme et à la religion ».

Certains des obstacles pouvant empêcher un travail d'équipe fructueux sont : le comportement individualiste plutôt que collectif, une communication médiocre ainsi que les problèmes relationnels. Les équipes qui communiquent de manière constructive considèrent les divergences d'opinion et d'idées comme saines, alors que les équipes qui échouent voient ces différences comme des obstacles ; cela arrive lorsque le débat se déroule entre seulement une ou deux catégories d'acteurs, au lieu des cinq catégories d'acteurs du D5. Des problèmes peuvent surgir quand certains membres de l'équipe ne souhaitent pas faire de compromis, qu'ils ne répondent pas aux attentes ou qu'ils ne sont pas ouverts au retour d'expérience ou au débat.

COMMENT POURRIONS-NOUS INSTAURER UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE ?

Comment procéder pour travailler ensemble ? Il ne s'agit pas juste d'une action collective[1]. Il s'agit de construire des relations, de susciter la confiance,

1 David Chan, How Working Together Matters: Adversity, Aspiration, Action

de s'associer avec une personne, une famille, une minorité ou une communauté qui rencontre des difficultés, et de l'aider à aller de l'avant. Selon les recherches, il existe plusieurs moyens[2] de mettre en place un travail d'équipe fructueux dans un contexte socio-politique :

a) ***une compréhension mutuelle de l'objectif commun de l'équipe.*** Lorsque tous les acteurs accordent la priorité à la vision qu'ils partagent, croient en son importance et ont une compréhension approfondie des défis à venir, ils peuvent travailler ensemble afin de progresser vers la réalisation de leur objectif. Cela les prépare également à surmonter les obstacles qui se dresseront sur leur chemin.

b) ***des relations basées sur la confiance.*** En d'autres termes, « Ce que nous faisons ensemble compte. Je serai là pour toi. Je ne t'abandonnerai jamais. » Sans doute le point le plus important est celui-ci :

c) ***la coordination et un leadership solide.*** Tout en maintenant une approche collective aux problèmes, il est essentiel d'identifier l'acteur qui devra jouer le rôle de coordinateur de tous les autres acteurs, sachant qu'apaiser les divergences et unir l'équipe est tout aussi important.

Le plus grand avantage à faire partie d'une alliance[3] et d'une plateforme est la possibilité de bâtir en s'appuyant sur les **connaissances des autres.** Faire partie d'un réseau, permet à chaque élément de partager les réussites et les bonnes pratiques des autres. Le principe : **Mettre à profit le succès de chacun**. Cela signifie que l'alliance/le réseau/l'équipe/la plateforme peut former une **voix collective**, et une **communauté de pratique unifiée** pouvant être utilisée pour s'exprimer et influencer de façon positive. Comme le fait remarquer Wendy Keech, « Chacun fait ce qu'il veut dans son propre jardin, mais nous pouvons apprendre et tirer parti de l'expérience des autres quand nous œuvrons collectivement. » Le travail commun dans le cadre du Dialogue 5 est puissant parce qu'il s'appuie sur l'intelligence et l'expertise des esprits les plus brillants parmi les parties prenantes. Heiner Bielefeldt souligne[4] : « Nous avons des obligations en matière de droits de l'homme à différents niveaux : national, régional et international, en outre les convictions religieuses et les

2 The Teacher Trainer Vol. 32 No. 2, pp. 21-22

3 Wendy Keech, PDG de Health Translation Sa, parlant de Maridulu Budyari Gumal faisant partie de l'AHRA (Advanced Health Research and Translation Centres).

4 Ambassadors for Liberty, Hope and Peace, Heiner Bielefeldt, Extraits de son entretien, avril 2019, p.47.

droits de l'homme évoluent dans différentes directions et peuvent s'affaiblir les uns les autres. Il y a l'approche du Conseil de l'Europe, l'approche de l'Union Européenne, l'approche des Nations Unies, etc. En réalité, ces diverses institutions ou approches constituent parfois des mondes à part entière ». En d'autres termes, il est nécessaire de « rapprocher des mondes non apparentés » parce que les nombreux mondes dont sont issus les acteurs d'influence, et leurs nombreuses approches, sont déconnectés. Travailler ensemble signifie réunir ces mondes. En se servant des opportunités, des ressources, de l'expertise et des leçons tirées des réseaux de l'équipe, hommes d'État et décideurs politiques peuvent partir des résultats de leur travail pour résoudre concrètement les problèmes concernés, et faire une différence dans la vie des gens. Autre avantage : une plateforme mondiale dépend de la volonté de toutes les parties pour bâtir des connexions utiles, et si chaque partie comprend bien le contexte de la relation, alors tous peuvent œuvrer dans un but commun. Il s'agit là de cohésion et d'être tous bien organisés autour d'une même mission.

Au cours du second Sommet mondial qui s'est tenu aux Nations Unies à Genève, les esprits les plus brillants ont exprimé des suggestions parmi les plus pertinentes et les plus décisives au bénéfice de l'humanité. Je vous conseille de lire leurs discours, leurs articles et propositions. Je félicite tous les conférenciers et les invités d'avoir élaboré ces propositions concrètes et brillantes.

Chers lecteurs, le présent livre ouvrage intitulé DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE comporte trois grandes parties qui sont séparées en deux volumes : DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE – Volume I, du début à la fin du chapitre 5 de la deuxième partie - et représentant l'année 2019/2020 ; et, DIGNITÉ, DROITS ET JUSTICE – Volume II, qui commence avec le chapitre 6 de la deuxième partie, jusqu'à la fin de la troisième partie, représentant l'année 2020/2021.

En guise de Plan d'action – discussion plénière, se basant sur le travail réalisé par les différentes commissions d'experts, je suggère de se concentrer sur les **Recommandations de la feuille de route**, qui est l'un des « résultats » du second Sommet mondial, la création de la PLATEFORME DIALOGUE 5 SUR LA RELIGION, LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET– c'est nouveau – LE DÉVELOPPEMENT.

ENSEMBLE, DEVENONS CES AMBASSADEURS DE LA LIBERTÉ ET DE LA PAIX QUI FONT UNE DIFFÉRENCE !

Entretien exclusif

Entretien avec l'Honorable ADAMA DIENG,
sous-secrétaire général adjoint, conseiller spécial de secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, au siège de l'ONU à New York.

UNE VIGILANCE, UN COURAGE ET UN ENGAGEMENT TOUJOURS RENOUVELÉS !



S.E. M. Adama Dieng

Liviu Olteanu – secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (L.O.) :

S.E. le sous-secrétaire général adjoint des Nations Unies, je voudrais commencer cet entretien pour « Conscience et liberté » et pour « Ambassadors for Liberty, Hope and Peace » en vous demandant de vous présenter personnellement ainsi que votre mandat en tant que conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide.

A.D. : Je m'appelle Adama Dieng et je suis conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide. J'ai pour responsabilité de transmettre au secrétaire général, et par son intermédiaire au Conseil de sécurité, les premiers signes indiquant des situations qui pourraient conduire à des crimes atroces. J'ai un mandat mondial, cela signifie que mon bureau ne travaille pas

dans une région particulière mais observe des situations dans le monde entier qui pourraient donner lieu à des crimes atroces, je veux dire par là des génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. En effet, je pense qu'aucune région n'est à l'abri face au risque de tels crimes. Dans cet esprit, je crois également que les crimes atroces peuvent être empêchés si les facteurs de risque sont traités à temps. La difficulté d'un tel mandat ne fait aucun doute, et cela demande l'implication sans faille de nombreuses parties prenantes. Néanmoins, c'est aux États-membres de prendre des mesures préventives afin de remplir leurs obligations conformément à la Convention sur le génocide de 1948, mais aussi de tenir leur engagement envers le concept de responsabilité de protéger. Cet engagement pris par les dirigeants mondiaux en septembre 2005 en réponse à l'échec de la communauté internationale qui n'avait pas empêché le génocide des Tutsis au Rwanda et le génocide de Srebrenica. Et pourtant, nous avons été témoins des horreurs commises envers les Yézidis en Irak et envers les Rohingya au Myanmar. Il est probable qu'un jour ces crimes seront qualifiés de génocides par un tribunal. Il est inacceptable qu'après avoir déclaré « PLUS JAMAIS ÇA » à la fin de la seconde Guerre mondiale, le monde soit à nouveau témoin de génocides au Rwanda, en Bosnie et au Cambodge, pour n'en citer que quelques-uns. Les génocides ne devraient pas appartenir au présent, ni à l'avenir et il faut les empêcher. Les gouvernements devraient investir davantage dans la prévention des crimes atroces, mais les chefs religieux et les organisations confessionnelles ont également un rôle à jouer.

L.O. : À votre avis, quels seront les plus grands défis de l'humanité au 21e siècle ? Selon vous, quel rôle doit être joué par les chefs religieux, les diplomates, les responsables politiques, les universitaires, les médias et la société civile en collaborant dans le cadre du « Dialogue 5 » (D5), ce projet lancé il y a des années par le secrétaire général de l'AIDLR pour instaurer une plateforme internationale visant une approche coordonnée des crises internationales et des problématiques sensibles de notre époque ? Considérez-vous le Dialogue 5 comme essentiel et comme une contribution spécifique aux trois piliers des Nations Unies que sont la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement ? S'agit-il d'un outil pratique afin de contrer la haine religieuse, le discours haineux, la discrimination, la violence et le génocide ?

A.D. : Nous traversons une période très difficile et l'humanité est, à l'heure actuelle, mise au défi sur plusieurs fronts, parmi lesquels l'environnement, la paix entre et au sein des nations, et l'avenir des jeunes générations. Cependant,

ce que je redoute le plus est ce que j'appelle « le choc de l'ignorance ». Dans le monde entier, nous observons une augmentation de l'intolérance, de la haine et de la violence. Le discours haineux qui peut être un précurseur et un déclencheur de crimes atroces se répand à des niveaux jamais vus auparavant, affectant les principes, les valeurs et les programmes des Nations Unies. Il s'agit d'un phénomène croissant dans le monde entier, qui imprègne toutes les sociétés, même celles considérées comme des démocraties développées en Europe et dans les Amériques. Nous voyons des politiciens cyniques encourager la xénophobie et la discrimination envers ceux qui ont une apparence différente, ou qui sont perçus comme différents – en raison de leur identité raciale, nationale, religieuse, politique, sexuelle ou de toute autre forme d'identité – afin de gagner en pouvoir politique. Les migrants et les réfugiés en ont été les premières victimes. Nous devons agir, confronter, compromettre et lutter activement contre ces tendances. Je crois que la plateforme Dialogue 5 lancée par l'AIDLR fournit un bon modèle de collaboration entre les divers partenaires afin de traiter ces questions épineuses. Je suis ravi de constater que les chefs et acteurs religieux font partie de la plateforme D5, puisqu'ils peuvent jouer un rôle important dans l'avancement de la mise en pratique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier de l'ODD N°16.

L.O. : **Considérez-vous que la religion est une *solution* ou un *problème* dans le cadre de la sécurité et de la paix mondiales ? Pouvez-vous expliquer pour quelle raison ?**

A.D. : La religion peut certainement faire partie du problème quand elle est détournée par des personnes ayant autorité sur leurs fidèles. Depuis des siècles, la religion a été utilisée afin d'instaurer ou de contribuer à la discrimination, aux conflits et à la violence dans le monde. La violence et les conflits au nom de la religion constituent l'un des défis mondiaux les plus complexes et persistants auxquels nous sommes confrontés. Nous voyons encore des quartiers et des communautés déchirées par des actes de violence insensée, par la pauvreté et la haine. Il n'existe pratiquement aucune guerre, ni aucun conflit, qui soit exempt d'implications religieuses ou idéologiques. Des actes de haine et de violence religieuses se sont produits avec une fréquence et une intensité alarmantes et se révèlent être des menaces majeures pour la coexistence pacifique. Les manifestations d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction se produisent à des degrés variables et ne sont pas limitées à une seule religion ou conviction. Aucune société n'a échappé à cette tragédie.

Malgré tout, nous avons vu comment l'histoire, la diversité des religions et des convictions ont accru et ont contribué de façon significative à la lutte en faveur des droits de l'homme et à la coexistence pacifique. Bien que les religions portent des noms différents, elles mettent généralement en avant les mêmes valeurs – l'amour et la compassion – tout en s'opposant à la violence et aux conflits. Pourtant, ces valeurs ou caractéristiques ne nécessitent pas d'être uniformes, mais appellent plutôt à l'unité dans la diversité. L'unité dans la diversité n'ignore pas, et ne cherche pas à supprimer la diversité des origines ethniques, de l'histoire, des langues ni des traditions qui différencient les peuples et les nations du monde. L'égale dignité due à toute l'humanité aspire au respect des différences inhérentes à l'identité de chaque personne. C'est dans le respect absolu du droit à la différence que nous trouverons l'égalité authentique et notre capacité à coexister en paix.

L.O. : **Quelles sont vos conclusions concernant les problèmes mondiaux des *minorités religieuses* ? Quels sont les besoins majeurs des minorités religieuses au niveau international ? Selon vous, quel type d'influence les minorités religieuses exercent-elles sur la paix et la sécurité à l'échelle mondiale ?**

A.D. : Premièrement, je crois que les sociétés dans lesquelles les droits de tous les groupes de population – y compris ceux des minorités – sont respectés et protégés, et où la diversité est valorisée, où différentes communautés coexistent pacifiquement, sont moins sujettes aux conflits. Il existe donc un lien naturel entre la protection des minorités et la prévention des conflits. Et puisque les crimes atroces sont souvent perpétrés pendant un conflit, prévenir les conflits contribue à empêcher des crimes atroces. C'est pourquoi, toute législation visant à protéger des principes ou des religions spécifiques aux dépens de la protection des droits de l'homme de tous les peuples (y compris la législation sur le blasphème), est contraire aux normes internationales des droits de l'homme et peut facilement être détournée afin de justifier le harcèlement, des violations des droits de l'homme et même la violence, en particulier envers les minorités religieuses. Ces lois peuvent également encourager les milices privées à commettre des agressions violentes, fréquemment avec le soutien direct ou indirect des forces de l'ordre. C'est pourquoi, je prie instamment les États d'abroger les lois anti-blasphème, puisqu'elles établissent une discrimination envers certaines communautés, criminalisent des pratiques qualifiées de « dissidentes » et peuvent en fin de compte inciter à la violence.

L.O. : L'une des menaces grandissantes à notre époque est le *discours haineux*. Qu'est-ce qui conduit au *discours haineux* et comment peut-on l'éviter ? Comment le discours haineux peut-il être l'instrument qui mène à des comportements plus agressifs, comme la violence, l'extrémisme et le génocide ?

A.D. : Comme je l'ai dit précédemment, les tendances dangereuses au discours haineux partout dans le monde ont un impact négatif sur les principes, les valeurs et les programmes des Nations Unies. Le discours haineux est discriminatoire, en ce sens qu'il attaque une personne ou un groupe en fonction de qui ils sont selon des critères de race, de couleur, d'origine, entre autres. Il est souvent ancré dans l'intolérance et la haine et en génère davantage. Dans certains contextes, le discours haineux peut être dégradant et source de division. Le discours de haine peut indiquer et déclencher la discrimination raciale et constituer en tant que tel un symptôme du racisme ambiant. Si on ne s'en occupe pas, il peut conduire à la violence et aux crimes atroces. Préoccupé par ces tendances au discours haineux, le secrétaire général des Nations Unies a formé, en février 2019, un groupe de travail à l'ONU ayant pour mission de rédiger une Stratégie et un Plan d'action, afin d'aider les Nations Unies à s'attaquer à ce phénomène mondial. Il m'a demandé de coordonner ce groupe de travail et l'élaboration de ce document. Le secrétaire général a lancé la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies le 18 juin et m'a chargé d'être le point focal au sein du système des Nations Unies pour leur mise en œuvre.

La Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies définissent 13 engagements que les Nations Unies mettront en place, au niveau national et mondial pour remédier au discours haineux. Ils comprennent toute une série d'actions allant d'une meilleure compréhension et d'un contrôle accru des discours haineux et de leur impact sur les sociétés :

- la définition et la conception de programmes s'intéressant aux moteurs et aux causes sous-jacentes des discours de haine
- le soutien des discours alternatifs et positifs à opposer aux discours de haine, impliquant les médias récents et traditionnels, ainsi que le secteur privé, et en particulier les entreprises technologiques, en les encourageant à jouer un plus grand rôle afin de remédier au discours haineux
- le rôle important de l'éducation dans la lutte contre les discours de haine et dans l'amélioration de la résilience parmi les jeunes.

Il ne s'agit pas là d'une tâche facile, et certainement pas d'une tâche que les Nations Unies peuvent mener à bien de leur côté. La stratégie représente l'engagement des Nations Unies à passer à l'action pour traiter et remédier au discours haineux où qu'il se produise, mais il faut que les États-membres, la société civile, y compris les médias, le secteur privé, et chaque individu nous rejoignent afin que ces efforts soient couronnés de succès. Nous avons tous un rôle à jouer.

L.O. : Quelles sont les tendances, les risques et les menaces à l'encontre de la *liberté religieuse* et la *liberté de conscience* au niveau mondial ? À votre avis, lesquels mettraient en danger les partisans de n'importe quelle religion ou conviction, mais aussi les réfugiés et les migrants en particulier ? Quelles régions du monde sont les plus concernées ?

A.D. : Des événements dans le monde entier montrent malheureusement que les minorités sont souvent marginalisées, stigmatisées et victimes de discrimination, à la fois en période de paix et pendant les conflits armés. En réalité, les minorités – parmi lesquelles les minorités religieuses – se retrouvent souvent dans des conditions de vulnérabilité structurelle qui peuvent conduire au cercle vicieux de la discrimination, l'hostilité, l'insécurité, la violence et à davantage de discrimination. Dans ce contexte, en période de conflit et de paix, les minorités peuvent être victimes de crimes atroces, je veux dire par là de génocide, de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité. Je suis persuadé qu'assurer le respect des droits des minorités et la protection de ces droits joue un rôle primordial dans la prévention des conflits et des crimes atroces.

L.O. : Depuis 2014, l'AIDLR a organisé 6 conférences internationales sur les droits de l'homme et la liberté religieuse qui ont eu lieu à l'université Complutense de Madrid, au Nations Unies à Genève, et au Parlement européen à Bruxelles. De plus, en partenariat avec vous-même et le Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide, l'AIDLR a organisé conjointement deux Sommets mondiaux historiques sur la religion, la paix et la sécurité au Palais des Nations de Genève. Pouvez-vous s'il vous plaît nous expliquer dans quelle mesure ces Sommets ont eu une influence et un impact sur la paix, et soutenu les plans d'action des Nations Unies, et la géopolitique mondiale en faveur d'un monde plus pacifique conforme aux droits de l'homme et à la liberté religieuse ?

A.D. : Les Sommets mondiaux sur la religion, la paix et la sécurité nous ont offert l'occasion unique de parler du rôle clé joué par la religion afin de

faire progresser la paix et la sécurité dans le monde entier. Ces Sommets ont identifié les questions au cœur de la politique internationale et se sont fondés sur elles pour contribuer à faire avancer le débat sur la manière dont la religion peut aider à mettre en pratique le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier les ODD 16 et 17.

Le premier Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité a eu lieu à Genève en novembre 2016. Il se concentrait sur les liens entre liberté de religion et de conviction d'une part, et la prévention de la violence d'autre part. Il soulignait l'importance du renforcement des partenariats en introduisant le concept de « Dialogue 5 ». Ce concept fait référence à la collaboration entre des acteurs pertinents parmi lesquels des diplomates, des responsables politiques, religieux, issus du milieu universitaire, et des représentants de la société civile, afin de faire progresser la liberté religieuse et de prévenir la violence à l'échelle mondiale.

Le second Sommet mondial, qui s'est tenu à Genève du 29 avril au 1er mai 2019, s'est appuyé sur les fondations de cet engagement. À Genève, nous avons discuté en détail de la façon dont le partenariat « Dialogue 5 » peut contribuer à créer des passerelles, encourager l'inclusion et contrer le discours haineux afin de renforcer la protection des minorités, des réfugiés et des migrants.

Les deux Sommets mondiaux ont donné naissance à une série de recommandations très pertinentes et tangibles afin de promouvoir et de renforcer la protection des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants en général. J'espère que l'AIDLR motivera les acteurs du « Dialogue 5 » à avancer dans la mise en pratique de ces recommandations.

L.O. : **À votre avis, quel rôle l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) pourrait-elle jouer au niveau mondial, dans la défense des droits de l'homme, de la liberté religieuse, des minorités religieuses, de la paix, de la sécurité et des ODD ?**

A.D. : En tant qu'organisation relevant de la société civile, l'**Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR)** joue un rôle important dans la promotion, la protection et la mise en œuvre des normes internationales relatives aux droits de l'homme, tout en favorisant des sociétés pacifiques, justes, pratiquant l'inclusion. En organisant les deux Sommets mondiaux sur la religion, la paix et la sécurité, l'AIDLR a fait preuve de leadership en réunissant différents acteurs pertinents. Cependant, il est temps à présent de passer des paroles aux actes, et comme je l'ai dit précédemment, j'espère que l'AIDLR pourra motiver les acteurs du Dialogue 5 à avancer dans la mise en pratique des recommandations issues des deux Sommets mondiaux. Le Bureau du Conseiller spécial pour la Prévention du **génocide et pour la** responsabilité de protéger ne ménagera pas ses efforts en vue de la mise en pratique fructueuse des recommandations des deux Sommets mondiaux.

L.O. : **Quel message ou conseil souhaitez-vous transmettre aux lecteurs de « Conscience et Liberté », de « Ambassadors for Liberty, Hope and Peace » et également à l'équipe de l'AIDLR ?**

A.D. : Je voudrais conseiller aux lecteurs de « Conscience et Liberté » et de « Ambassadors for Liberty, Hope and Peace » de s'inspirer des débats qui ont eu lieu au cours des deux Sommets mondiaux pour contribuer à mettre en pratique le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier les ODD 16 et 17.

Je voudrais également encourager l'*Association internationale pour la défense de la liberté religieuse* (AIDLR) à poursuivre son excellent travail et à se concentrer à présent à utiliser la plateforme du Dialogue 5 pour mettre en pratique les recommandations issues des deux Sommets mondiaux. Un sage a dit un jour « Le prix de la liberté est la vigilance éternelle[1] ». Je me sens à l'aise pour en parler, parce que chaque jour, je fais face aux conséquences d'un manquement à ce principe dans le cadre de mon travail au Tribunal pénal international pour le Rwanda : la communauté internationale a manqué à son devoir de façon catastrophique quand elle a échoué à empêcher les atrocités de masse et les génocides au Rwanda en 1994 et à Srebrenica en 1995.

À présent, je pense qu'il est de mon devoir de rappeler à la communauté internationale que les valeurs incarnées, défendues et mises en avant par l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) nécessitent une vigilance constante et ininterrompue. C'est ce type de vigilance qui a cruellement fait défaut au Rwanda, à Srebrenica, et ce type de vigilance dont vous ferez preuve, j'espère, afin d'empêcher les crimes atroces d'être commis et particulièrement au nom de la religion.

Une vigilance, un courage et un engagement toujours renouvelés ! Nous le devons aux victimes de génocides, nous le devons aux victimes d'autres crimes atroces, nous le devons à nous-mêmes.

1 Cette citation serait fréquemment attribuée à Thomas Jeffferson, mais elle serait plutôt de John Pilpot Curran qui aurait dit exactement : "The condition upon which God hath given liberty to man is eternal vigilance."

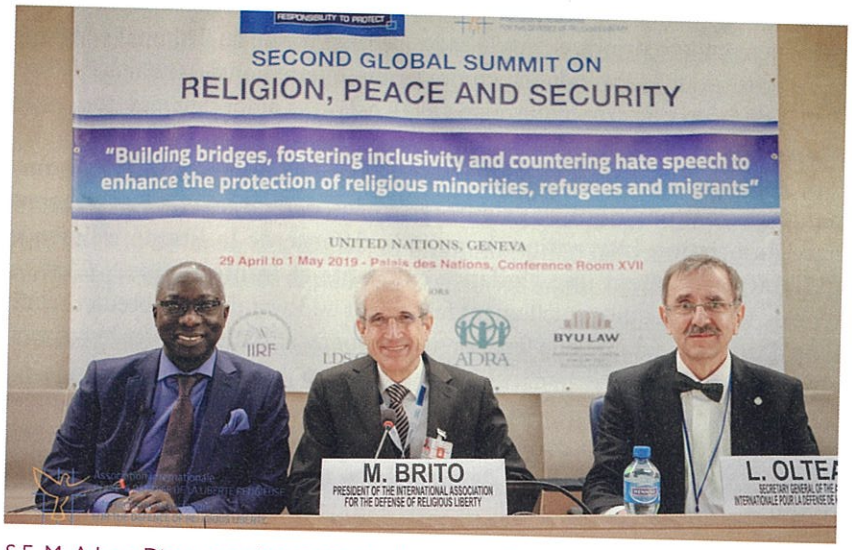
CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE L'AIDLR

PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE

AMBASSADEURS POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX

« Dr. JEAN NUSSBAUM ET ELEANOR ROOSEVELT »

(Edition 2017-2018-2019)



S.E. M. Adama Dieng , secrétaire général adjoint, conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide, M. Mario Brito, président de l'AIDLR, et Dr. Liviu Olteanu, secrétaire général de l'AIDLR

1. **LAURÉAT : S.E. MICHAEL MØLLER,** directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

1.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Son Excellence, Michael Møller, du Danemark, est le directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. Sa carrière a débuté en 1979 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) où il était en poste au siège de Genève en tant qu'Officier de Programme et juriste. Par la suite, en 1982, il a été promu Second officier au Bureau régional du UNHCR à New York, où il est resté jusqu'en 1984. Pendant cette période, il a été un témoin direct de la guerre et de la souffrance humaine.

Sous son égide, soutenir les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 est devenu l'une des priorités de l'Office des Nations Unies à Genève. À son poste « d'ambassadeur » de tous les ambassadeurs accrédités à l'Office des Nations Unies à Genève, S.E. Michael est admiré pour sa sagesse, sa prudence, c'est une personne équilibrée qui apporte un soutien indéfectible aux projets internationaux encourageant la paix, tels que les Sommets mondiaux sur la religion, la paix et la sécurité organisés par l'AIDLR. En outre, M. Møller soutient une multitude de projets visant à créer un dialogue significatif en matière de droits de l'homme et de développement au moyen du langage universel de l'art, dans le cadre de sa fonction de président honoraire de « Art for the world », un organisme associé à l'UNDPI, la division de l'Information et des médias des Nations Unies.

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de remettre à Son Excellence, Michael Møller le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

1.2. **Discours de remerciement de S.E. M. Michael MØLLER :** *Pour créer un meilleur monde pour demain, tout le monde doit monter à bord*

Excellences, mesdames, messieurs, c'est un réel privilège et un honneur pour moi de recevoir ce prix et je remercie pour cette reconnaissance que je considère comme un témoignage de votre haute opinion à l'égard de l'organisation que je suis fier de représenter depuis plus de quarante ans maintenant. Je l'accepte au nom du personnel diversifié et impliqué des Nations Unies.

La grande Eleanor Roosevelt a dit un jour : « *nous sommes face à un avenir renforcé par les leçons apprises du passé, c'est aujourd'hui que nous devons créer le monde de demain* », et ses mots me semblent plus urgents que jamais. Créer le monde de demain aujourd'hui, à cette époque d'emballement du changement climatique, où bien d'autres défis menacent notre mode de vie élémentaire, et où nous sommes conscients que demain il sera peut-être trop tard. Quant aux leçons apprises du passé : nous avons appris de nombreuses leçons qui nous confortent, et qui nous donnent courage



S.E. M. Møller recevant le Prix international d'excellence Ambassadeur pour la liberté et la Paix Jean Nussbaum & Eleanor Roosevelt. De gauche à droite : Dr. Liviu Olteanu, S.E. M. Michael Møller, S.E. M. Adama Dieng et M. Mario Brito

et espoir. Parce que nous avons vu, que nos prédécesseurs comme Jean Nussbaum, comme Eleanor Roosevelt, ont montré plus d'une fois que le progrès est réel. Ce courage, cette certitude et ces actes ayant pour but de rendre le monde meilleur sont peut-être difficiles, mais ils ne sont jamais vains. En s'attaquant aux problématiques d'aujourd'hui afin de créer un monde meilleur pour demain, nous avons besoin de la présence de tous, unis par un sens du devoir partagé et habilités à contribuer. L'impératif de l'inclusion est l'une des nombreuses aspirations et valeurs que nous, l'ONU, partageons avec l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse ; c'est pourquoi nous avons été d'excellents partenaires pendant de nombreuses décennies et c'est parce que nous savons que nous avons des partenaires comme l'AIDLR à nos côtés, que **je suis et resterai toujours optimiste au sujet de notre avenir commun.** Permettez-moi de vous remercier à nouveau pour ce prix, je suis vraiment honoré et reconnaissant. Je vous remercie.

2. **LAURÉAT : S.E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH**, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes

2.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Son Éminence le cheikh Abdallah Bin Bayyah, actuel président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, est un professeur mauritanien d'études islamiques à l'université du Roi Abdulaziz à Djeddah, en Arabie Saoudite. M. Bin Bayyah est également membre de plusieurs conseils académiques tels que le président du Conseil islamique Fiqh *(Islamic Fiqh Council)* en Arabie Saoudite, ainsi que du Conseil européen pour la Fatwa et la recherche, un conseil de religieux musulmans basé à Dublin qui vise à expliquer les points du droit islamique délicats par rapport aux réalités rencontrées par les Musulmans européens.

L'une de ses réalisations les plus impressionnantes est la Déclaration de Marrakech qui est parue telle une conclusion de 750 mots à l'issue du congrès de 3 jours organisé par M. Bin Bayyah en janvier 2016 à Marrakech et



Son Éminence le cheikh Abdallah Bin Bayyah, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, récompensé par le Prix international d'excellence Ambassadeur pour la liberté et la paix Jean Nussbaum & Eleanor Roosevelt

qui s'intitulait : « Les droits des minorités religieuses dans les communautés à majorité musulmane prédominante : le cadre juridique et l'appel à l'action ». Près de 250 chefs religieux musulmans, en plus de 50 chefs religieux non musulmans, ont pris part à ce congrès et signé la Déclaration.

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de remettre à Son Éminence, le cheikh ABDALLAH BIN BAYYAH le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

2.2. **Discours de remerciement de S.E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH :** *Les religions sont une force positive pour la liberté religieuse*

Je tiens à remercier l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) de cet honneur. Cet honneur revient en réalité à une approche démarrée il y a plusieurs décennies et dont l'un des fruits a été la Déclaration de Marrakech. Ce concept particulier reflète en réalité une approche qui invite les religions à reconnaître qu'elles constituent une force positive en faveur de la liberté religieuse. Grâce à cette approche, nous sommes capables de convaincre de nombreux intellectuels et de leur présenter des preuves probantes que les religions souhaitent la paix et non la guerre. C'est pourquoi la liberté et la liberté religieuse signifient la paix dans les sociétés. Ainsi, la religion est libre mais elle comporte ses propres limites si on se réfère à la paix, et la paix sera elle aussi limitée par la liberté. Je pense ici à la protection de l'espace public et de l'ordre public, qui doivent être préservés. Alors, comment pouvons-nous faire preuve d'intelligence et présenter cette approche de liberté contribuant à la paix ? La liberté devrait être un moyen d'accéder à la paix. Pourquoi la liberté religieuse est-elle nécessaire ? Car c'est un moyen d'accéder à la paix. **Sans paix, point de liberté**. Et réciproquement, sans liberté, il est difficile d'instaurer la paix. Voilà l'approche que nous avons élaborée, et je vous assure de ma profonde gratitude pour l'honneur que vous m'avez accordé aujourd'hui. Je vous remercie.

3. LAURÉAT : rabbin Michael MELCHIOR

3.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Le rabbin Michael MELCHIOR est le représentant de la septième génération d'une famille de rabbins. Il est né à Copenhague au Danemark en 1954. Son grand-père, Marcus Melchior, a aidé à orchestrer la fuite de plus de 7.200 juifs danois pendant l'occupation nazie du Danemark. **Le rabbin Michael MELCHIOR** a fondé le *Yachad Council*, qui encourage le dialogue entre les juifs religieux et les juifs laïcs, et il continue à officier en tant que président honoraire du forum Accord des citoyens juifs et arabes en Israël (CAF ou *Citizens' Accord Forum*).

Avec Elie Wiesel, M. Melchior a fondé le mouvement religieux pour la paix au Moyen-Orient (*Mosaica Center for Inter-religious Cooperation* – MERPI) qui vise à empêcher l'exploitation pendant les conflits des sensibilités religieuses propres à la région. Le rabbin Melchior préside la seconde



De gauche à droite : Dr. Liviu Olteanu, rabbin Michael Melchior, S.E. M. Adama Dieng et M. Mario Brito. Le rabbin Melchior a créé le Centre Mosaica pour la coopération interreligieuse – MERPI (Middle East Religious Peace Initiative)

branche de ce mouvement, le *Center for Conflict Resolution by Agreement* (centre pour la résolution de conflit par l'accord). À l'heure actuelle, **le rabbin Melchior est considéré comme l'un des acteurs majeurs de la diplomatie interreligieuse,** en Israël et sur le plan international, qui œuvre afin de faire évoluer le discours entre le monde judaïque et le monde musulman.

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, et en mémoire de ses fondateurs Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de décerner au rabbin Michael MELCHIOR le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

2.2. Discours de remerciement du rabbin Michael MELCHIOR : *Faisons preuve d'imagination : ne nous divisons pas, n'ayons pas peur et travaillons ensemble*

Je suis très honoré, reconnaissant et je remercie ceux qui ont pris la décision de m'accorder cet honneur. On m'a permis de prononcer juste une phrase car nous manquons de temps, mais je crois que les organisateurs ignorent qu'une phrase de rabbin peut couvrir de nombreuses pages ! Mais je n'abuserai pas de votre temps, je sais qu'il est précieux. Je viens de regarder le film qui montre la belle rencontre d'avril 1946 entre Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt. De cette rencontre est né l'un des organismes qui nous reçoit aujourd'hui : l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse. Mais pas seulement, de là viennent de nombreuses pensées qui ont conduit plus tard à la rédaction du merveilleux document du 10 décembre 1948 : la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations Unies trouve son origine dans la dynamique créée entre ces deux personnes. Ce document, qui néanmoins résultait des événements qui s'étaient déroulés pendant la seconde Guerre mondiale, parmi lesquels la Shoah, qui sera commémorée dans deux jours par les juifs, stipule que les atrocités ne connaissent pas de frontières : partout où les droits de l'homme sont bafoués, quel que soit le lieu ou la personne concernée, cela doit devenir le centre du monde et notre responsabilité à tous. Et je pense que, tout comme ces deux personnes se sont rencontrées et ont eu recours à leur imagination pour créer, nous nous retrouvons de la même façon ici aujourd'hui, nous qui venons de différentes religions, de différentes traditions, de différentes cultures. Tant que nous ne

compartimentons pas, notre imagination ne rencontrera pas de limites, nous pouvons créer un monde ensemble, où règneront la liberté religieuse et la paix. Nous n'avons pas encore suffisamment fait appel à l'imagination des jeunes dans ce domaine, nous ne leur avons pas fourni de vraie alternative. Nous avons obtenu la réussite dans notre travail parce que nous avons été capables de travailler avec des radicaux de tous bords : du Hamas, des gens d'Israël, des Frères musulmans, avec d'autres personnes dont on aurait pu penser qu'elles ne pourraient jamais se réunir dans la même salle et résoudre des problèmes. Donc, s'ils ont pu travailler ensemble, pourquoi ne pouvons-nous pas montrer au monde, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique, partout dans le monde, qu'il existe des alternatives si nous sommes présents, que nous nous asseyons et utilisons notre imagination : **ne compartimentez pas, n'ayez pas peur et travaillez ensemble.** Merci beaucoup.

4. LAURÉATE : Mme Katarzyna GARDAPKHADZE, vice-directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

4.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Mme Katarzyna GARDAPKHADZE première vice-directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Elle est responsable des opérations et surveille la préparation, la coordination et la mise en place des activités liées aux élections, aux programmes de démocratisation, de respect des droits de l'homme, de la tolérance et de la non-discrimination, et est référente du point de contact pour les questions concernant les Roms et les Sinti. Elle formule également les messages publics au nom du BIDDH. Entre 2003 et 2011, Mme GARDAPKHADZE était directrice des programmes de règlement des conflits, liés aux droits de l'homme et à la réforme des prestations familiales/sociales dans le Caucase du Sud. Entre 2000



De gauche à droite : Dr. Liviu Olteanu, Mme Katarzyna Gardapkhadze, S.E. M. Adama Dieng et M. Mario Brito

et 2002, elle a dirigé des programmes axés sur les droits de l'homme, les minorités et le dialogue interethnique dans les Balkans occidentaux.

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, et pour sa mission exceptionnelle au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs le Dr. Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de décerner à Mme Katarzyna GARDAPKHADZE et à l'institution qu'elle représente le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADRICE POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

4.2. **Discours de remerciement de Mme Katarzyna GARDAPKHADZE** : *Mon rêve et mon engagement personnel est que nous, en tant qu'humanité, devenions meilleurs pour célébrer la paix*

Merci beaucoup. Je suis vraiment très honorée, mais je perçois également en recevant ce prix le poids des responsabilités qui découlent de la confiance



De gauche à droite : Dr. Kishan Manocha, Dr. Liviu Olteanu, Mme Katarzyna Gardapkhadze et le professeur Li Guodong avec leurs prix

placée en moi. Je serai brève, néanmoins je souhaite parler un peu de la guerre et de la paix. Il n'y a qu'une chose au monde – je dis bien une seule chose – qui me terrifie, et c'est la guerre. Je suis issue d'une génération qui a grandi entre la propagande communiste qui dépeignait la guerre, surtout la seconde Guerre mondiale, comme un mélange de martyre et d'héroïsme en Pologne, et quelques très rares expériences personnelles de proximité avec la mort, ou de décès, racontées par des membres de ma famille. Je me souviens d'un soir où je marchais sur la plage avec mon père, sous un magnifique soleil couchant dans les tons de rouge. J'ai dit à mon père : « Retourne-toi et regarde comme ce coucher de soleil rouge est beau » et il a répondu : « Je sais mais je ne vais pas le regarder pas car cela me rappelle les cris et les odeurs d'une ville en flammes quand on nous a poussés comme du bétail sur une passerelle pour que nous montions dans un train, après la chute de l'insurrection de Varsovie ». Cet événement s'était produit alors qu'il était âgé de trois ans et nous en reparlions quelques 40 ans après la fin de la guerre. Je pense que c'est quand même dommage que nous soyons devenus aussi doués pour commémorer les guerres et les martyres : nous avons construit des monuments, nous avons des musées, des flammes éternelles, nous avons tant de lieux du souvenir, il y a même parmi les pays de l'OSCE un pays qui compte plus de cent mille monuments de guerre, et en voyageant, c'est ce qu'on voit. Ils sont utiles car ils nous rappellent ceux qui sont tombés au front et les victimes, et ils nous disent aussi que les erreurs du passé ne doivent pas se reproduire. Le problème se pose lorsqu'ils deviennent un instrument pour glorifier la guerre, car la guerre n'est pas glorieuse : c'est la douleur, le manque de dignité, la destruction, tout ce qui est le pire dans l'humanité. En conclusion, mon rêve et aussi mon engagement personnel, est que nous, les êtres humains, soyons plus doués pour commémorer et célébrer la paix, pas la paix négative qui est l'absence de guerre, mais la paix positive, celle des rêves d'Eleanor Roosevelt, de Nelson Mandela, de Martin Luther King et de bien d'autres encore. La paix qui vient avec l'État de droit, avec la justice, avec l'égalité des chances pour tous, avec des garanties sociales égales pour tous, pas seulement pour certains privilégiés, avec des gens qui sont protégés et respectés pour qui ils sont et pas en raison de caractéristiques sociales quelconques qui les différencient des autres. J'ai appris au cours de ma vie que **la distance qui sépare un rêve d'une réalité s'appelle l'action**. Aussi je m'engage personnellement dans l'action, en faveur d'une telle paix et j'espère que vous allez tous me rejoindre. Je vous remercie.

5. **LAURÉAT : professeur LI GUODONG**, président de l'UCT International Culture Development Inc., Chine/Thaïlande

5.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Le professeur LI GUODONG est un calligraphe chinois de renommée internationale et il dirige l'institut international de calligraphie et de peinture de Thaïlande. Il pratique la calligraphie à l'encre chinoise depuis plus de 60 ans. Comme l'a déclaré l'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, le travail du professeur Li représente un jalon très prometteur qui servira à promouvoir davantage l'appréciation de la culture chinoise et à faire progresser l'amitié entre les pays et les peuples. En tant que président de *UCT International Culture Development Inc.*, une organisation qui vise à promouvoir les arts et la culture au niveau international par le biais des Nations Unies, le professeur Guodong dédie ses compétences et ses œuvres artistiques à répondre aux besoins des femmes et des enfants, à promouvoir la paix, l'harmonie et l'amitié entre les peuples d'origines ethniques et culturelles différentes. L'association *Orphans International Worldwide organization* (OIWW) a décerné au professeur Li Guodong le prix humanitaire en 2011.



De gauche à droite : Dr. Liviu Olteanu, Mme Li LIN, directeur exécutif de l'UCT, M. Li Guodong, S.E. M. Adama Dieng et M. Mario Brito. Le professeur Li Guodong promeut la paix, l'harmonie et l'amitié entre les peuples d'origines ethniques et culturelles différentes

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de son soutien aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et de sa contribution à favoriser, grâce aux arts, le dialogue et l'harmonie internationale entre tous les peuples et toutes les nations, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de remettre au Professeur LI GUODONG le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

5.2. **Discours de remerciement du professeur LI GUODONG :** *Je vais continuer à mettre ma calligraphie au service d'un monde de paix*

Votre Excellence, M. le sous-secrétaire général Adama Dieng, cher Dr. Liviu Olteanu, chers invités, mesdames, messieurs, je suis extrêmement flatté d'avoir l'honneur de recevoir le prix d'ambassadeur pour la paix au cours de ce second Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité qui se tient aux Nations Unies. Je tiens à exprimer ma gratitude pour le fait que l'idéologie de paix soit prédominante, comme l'a suggéré le secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres. Je voudrais remercier en particulier M. le sous-secrétaire général Adama Dieng et l'ancien secrétaire général des Nations Unies M. Ban Ki-Moon pour leur attention et leur soutien indéfectibles. Ils m'ont transmis tous leurs encouragements et m'ont permis de poursuivre et de terminer la calligraphie de la charte des Nations Unies qui mesure 108 mètres de long. Cela m'a pris cinq ans. C'est ma modeste contribution à notre devoir commun en faveur de la paix, du respect de la dignité humaine et de la jouissance des libertés pour tous : personne ne doit être laissé de côté. En acceptant ce prix, je sens le poids des responsabilités qui l'accompagnent. **Je vais continuer à me servir de ma calligraphie pour promouvoir la paix dans le monde**. Je vais continuer à y consacrer ma vie. Merci beaucoup à vous tous.

6. **LAURÉAT : Dr. Ganoune DIOP**, directeur des Affaires publiques et de la liberté religieuse au siège de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour

6.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

M. Ganoune DIOP, est le directeur des Affaires publiques et de la liberté religieuse au siège de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour, et le secrétaire général de l'International Religious Liberty Association, mais également le secrétaire de la Conférence des secrétaires des communions chrétiennes mondiales. Il est rédacteur en chef du Rapport mondial sur la liberté religieuse et de la revue Fides et Libertas. Le professeur Diop travaille comme conseiller et expert international encourageant la compréhension mutuelle entre confessions chrétiennes et les autres religions et philosophies du monde. Il forme régulièrement des responsables à développer leurs compétences dans le domaine de la paix, la justice et les droits de l'homme, piliers des Nations Unies, grâce à ses connaissances spécifiques en matière de liberté de religion ou de conviction. Il est titulaire d'un doctorat Honoris Causa pour son travail de promotion de la culture des droits de l'homme fondée sur la dignité humaine.



M. Ganoune Diop (deuxième à partir de la gauche) reçoit le Prix international d'excellence Ambassadeur pour la liberté et la paix - Jean Nussbaum & Eleanor Roosevelt

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs le Dr Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de remettre au Dr GANOUNE DIOP le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

6.2. **Discours de remerciement de Dr. Ganoune DIOP :** Chaque personne que nous rencontrons a en elle ce sanctuaire intérieur que nous appelons conscience et qui devrait être la motivation qui nous anime pour respecter chaque personne.

Je souhaite remercier les responsables de l'AIDLR, Son Excellence M. Adama Dieng, le président de la division inter-européenne M. Mario Brito et Dr. Liviu Olteanu secretaire general de l'AIDLR. Merci beaucoup pour ce prix. Je le prends comme un encouragement pour continuer a œuvrer pour la promotion de la liberte religieuse. Nous vivons dans un monde où plus de 76 % de la population mondiale, et nous parlons de plus de 5 milliards de personnes, ne jouissent pas des avantages de la liberté de religion ou de conviction. Donc, se consacrer à la liberté de religion ou de conviction ne consiste pas seulement à promouvoir l'une des libertés fondamentales, c'est vraiment s'efforcer de faire de notre mieux pour défendre la dignité de chaque individu. Pourquoi la liberté de religion ? Je crois que c'est à cause de sa position centrale. Il s'agit d'une liberté multiple. Si vous voulez promouvoir ou défendre la liberté de religion ou de conviction , en relaite vous le faites comme representant de la grande famille humaine. C'est pour cette raison que nous parlons de liberté religion ou de croyance pour tous. Je pense que c'est en particulier grâce sa position de liberté centrale, et multiple, elle présuppose la liberté de pensée, la liberté de conscience, et bien entendu de choix, de réunion. Cette liberte de conscience comporte une autre dimension : selon moi, c'est comme un signe que tout être humain mérite le respect ; je veux dire que chaque être humain doit être valorisé et considéré comme important. En conclusion, l'engagement en faveur de la liberté religieuse n'est pas une mode, ce n'est pas non plus juste un emploi – **c'est plutôt un engagement envers la famille humaine dans son ensemble**. Chaque personne que nous rencontrons possède ce sanctuaire intérieur que nous appelons la conscience, et cela devrait nous motiver au quotidien a traiter les autres avec la dignité qui est due a chacun. Alors, merci à l'AIDLR pour son travail, merci de mettre chaque personne face à sa responsabilité envers toute autre personne. Merci beaucoup de m'avoir accordé cet honneur.

7. **LAURÉAT : Dr. Kishan MANOCHA**, conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

7.1. Lecture du discours de reconnaissance par l'AIDLR

Dr. Kishan MANOCHA, est conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Varsovie depuis mai 2015. Il possède une vaste expérience des questions liées à la liberté religieuse en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Asie centrale et en Asie du Sud. En outre, il est un excellent défenseur, chercheur, formateur et consultant auprès d'un certain nombre d'organisations internationales et non gouvernementales de défense de la liberté religieuse. Pendant plus de vingt ans, il a été actif dans le domaine du dialogue interconfessionnel au Royaume-Uni, tant au niveau local que national, et il est à présent membre du comité consultatif auprès du Bureau pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger des Nations Unies.



Dr. Kishan Manocha (deuxième à partir de la gauche) a participé activement au dialogue interconfessionnel au niveau local et national au Royaume-Uni depuis plus de deux décennies

En reconnaissance de son rôle prédominant et de son implication en faveur de la paix, de la liberté religieuse et de la liberté de conscience pour tous, l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), sur proposition de son secrétaire général, Dr. Liviu Olteanu, et en mémoire de ses fondateurs Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt, est heureuse de remettre au Dr KISHAN MANOCHA le « PRIX INTERNATIONAL D'EXCELLENCE en tant qu'AMBASSADEUR POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX ».

7.2. **Discours de remerciement de Dr. Kishan MANOCHA :** *Voici la clé : l'esprit de fraternité, d'humanité commune, d'humanité dans toute sa diversité*

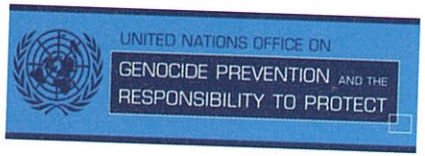
Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à l'Association Internationale pour la défense de la liberté religieuse pour ce prix, qui n'est pas du tout mérité.

Je pensais au premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans lequel les États-membres stipulent que *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité*. Je dirais que ce sentiment noble, intense, profond, est plus nécessaire aujourd'hui qu'à aucune autre époque de notre histoire. Et en voici la clé : l'esprit de fraternité, de sororité, d'humanité commune, d'humanité dans toute sa diversité, les merveilles de la famille humaine, ce qui est faussement simple parce qu'il exige plus qu'un noble idéal à proclamer et à célébrer, mais exige en réalité sa mise en œuvre dans tous les domaines de la vie et de l'action humaines. Il s'agit d'un appel puissant à tous les peuples, à toutes les nations, à tous les gouvernements, à toutes les sociétés, à concrétiser cela dans tous les aspects de la vie. Et jusqu'à ce que nous le fassions, ou sauf si nous le faisons, nous nous retrouverons ici encore et encore pour s'inquiéter de certains événements terribles qui se produisent dans le monde, et je dirais sans savoir comment y remédier, comment avancer. C'est un appel audacieux qui résonne aujourd'hui plus que jamais, selon moi. En poursuivant l'œuvre de promotion et de protection de la liberté de religion ou de conviction, pour tous ceux qui, parmi vous, entrent en contact avec des individus qui vivent cet idéal d'unité, et qui dédient leur vie et donnent de leur personne afin de s'assurer que cela perdure à notre époque. Je parle, j'en suis sûr, au nom de tous les lauréats de ce grand honneur, nous faisons cela en leur nom et nous sommes souvent à leur place. Ce sont eux les vrais lauréats de ce prix prestigieux. Enfin, merci encore de m'avoir permis de m'adresser à vous.

DEUXIÈME PARTIE

CONSTRUIRE DES PONTS, FAVORISER L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

CHAPITRE 1





FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE – SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS POUR UN PLAN D'ACTION DE L'ONU CONTRE LES DISCOURS DE HAINE[1]

1 Sur la proposition de **S.E. Adama DIENG**, sous-secrétaire général, conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Prévention du génocide et de **Dr. Liviu OLTEANU**, secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, Suisse, après consultation du comité d'experts qui s'est tenu en mai et juin 2019 à Genève, Bruxelles et New York..

Comité d'experts: Ms. Simona CRUCIANI & Dr. Liviu OLTEANU - modérateurs, Dr. Asher MAOZ, S.E. Ambassadeur Ammo Aziza BAROUD, S.E. Faisal Bin Abdulrahman Bin MUAAMMAR, S.E. Shaikh Muhammad Al-YAQOUBI, Dr. Ganoune DIOP, Dr. Kyriaki TOPIDI, Dr. Azza KARAM, Dr. W. Cole DURHAM, Dr. PL de SILVA, Joao MARTINS, Arie de PATER; also contributed: Dr. Kishan Manocha.

Partie I – Contexte

S.E. M. Adama Dieng, sous-secrétaire général, conseiller spécial auprès du secrétaire général des Nations Unies pour la Prévention du génocide et la responsabilité de protéger, et Dr. Liviu Olteanu, secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), ont co-organisé deux sommets à ce jour. Le premier Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité en faveur de la promotion de la liberté religieuse, de la prévention des atrocités et violences extrémistes et du renforcement des synergies entre les parties prenantes du Dialogue Five a eu lieu en novembre 2016. Le deuxième Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité, consacré quant à lui à l'établissement de passerelles, à la promotion de l'inclusivité et la lutte contre les discours de haine dans le but d'améliorer la protection des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants s'est tenu au Palais des Nations de Genève du 29 avril au 1er mai 2019. Ces deux sommets se sont appuyés sur l'initiative Dialogue Five (D5) mise en place par le secrétaire général de l'AIDLR, laquelle regroupe les cinq catégories d'acteurs suivantes : (1) diplomates, (2) responsables politiques, (3) leaders religieux, (4) universitaires et (5) société civile et autres. Nous avons progressé dans notre initiative en faveur de la paix mondiale au profit des générations futures en répondant à l'appel du secrétaire général des Nations Unies, S.E. M. Antonio GUTERRES, qui nous a exhortés à « collaborer pour prévenir et mettre fin aux atrocités, ainsi qu'à tous les affronts aux droits de l'Homme et à la dignité humaine. »

L'objectif principal du deuxième Sommet mondial était d'établir une plate-forme internationale pour la religion, la paix et la sécurité dans le but de mettre en relation les différentes parties prenantes concernées, ainsi que d'améliorer leur collaboration sur les questions en lien avec la paix, le développement, la sécurité, les droits de l'Homme et la religion. Plus particulièrement, cette plate-forme doit se concentrer sur la situation des minorités religieuses, des migrants et des réfugiés dans des contextes polarisés (montée du populisme, de l'anti-libéralisme et de l'ultra-nationalisme).

Partie II – En conséquence, les co-organisateurs proposent ce qui suit:

1. **TENUE D'UN SOMMET ANNUEL OU TOUS LES DEUX ANS.** Forte du succès des deux précédents sommets et à la lumière des leçons tirées, l'AIDLR va continuer à organiser un sommet annuel ou biannuel

pouvant servir de plate-forme mondiale unique pour l'évaluation des progrès. Ce sommet sera également l'occasion de définir les responsabilités des différents secteurs (dans le cadre du D5) qui doivent être opérationnalisées et évaluées de manière régulière (y compris en dehors du système des Nations Unies) entre les différentes parties prenantes.

2. **COMMISSION DIALOGUE FIVE (CD5) SUR LA RELIGION, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ.** Afin d'évaluer les progrès et la mise en œuvre du Plan d'action de Fez, de la Stratégie et du plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine, du Plan d'action des Nations Unies pour la sauvegarde des sites religieux, ainsi que de tous les autres projets qui soutiennent la liberté religieuse pour tous, les minorités religieuses, les réfugiés, les migrants et les ODD, un **comité consultatif** regroupant les 5 entités va être constitué pour la plate-forme de ce sommet. Dans ce contexte, le Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide continuera d'intervenir à la fois en tant que centre de liaison pour les autres instances des NU (y compris le Programme de développement des Nations Unies, l'Alliance des civilisations des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la population, etc.) et en tant que coordinateur principal des deux Plans d'action des Nations Unies sur lesquels la plate-forme du comité annuel souhaite se concentrer.

 Le **comité consultatif** représentant la **COMMISSION DIALOGUE FIVE (CD5) SUR LA RELIGION, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ** (CD5 RPS) devra être constitué d'ici le 31 décembre 2020. Son rôle sera établi dans les mois à venir. Cette commission (CD RPS) est composée de **25 à 30 acteurs mondiaux représentatifs du Dialogue Five+ issus de toutes les régions du monde**, sur une base paritaire en termes de représentativité hommes-femmes. La commission Dialogue Five (CD5) doit agir en coordination avec et sous la présidence/co-présidence d'Adama Dieng (sous-secrétaire général), d'un ambassadeur et de Dr. Liviu Olteanu, initiateur des sommets mondiaux et de Dialogue Five. La commission Dialogue FIVE et le comité consultatif se réuniront une fois par an ou, au besoin, par visioconférence, par e-mail ou par téléphone.

3. **RAPPORT DU SOMMET.** L'AIDLR publiera l'ouvrage « Dignité, droits et justice » (volumes 1 et 2) ainsi que les articles et discours présentés lors du Deuxième sommet mondial, lesquels constitueront le rapport du Sommet et seront documentés sous la forme d'une archive historique aux fins des futurs processus de responsabilité et de mise en œuvre des plans d'actions des Nations Unies actuels lors des sommets à venir.

Partie III – Contexte et origines de la « plate-forme D5 mondiale pour la religion, la paix et la sécurité »

Pourquoi une approche collaborative impliquant de nombreux acteurs et parties prenantes qui viserait à résoudre les problèmes identifiés est-elle nécessaire dans le contexte de la liberté de religion ou de croyance, et pourquoi la plate-forme mondiale pour la religion, la paix et la sécurité est-elle si indispensable aujourd'hui ?

L'initiative Dialogue Five (D5) a été créée en tant qu'expérience internationale reposant sur le nouveau paradigme de défense et de promotion des droits de l'Homme en lien avec la religion, et plus particulièrement la liberté de religion ou de croyance, la paix, la sécurité et le développement, en réponse aux obligations de défense des droits de l'Homme. L'initiative comporte trois niveaux : national, régional et international. Elle a également vu le jour parce que les croyances religieuses et les droits de l'Homme évoluent dans des directions différentes et, selon H. Bielefeldt, risquent de se saper mutuellement. Les différentes entités des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que les différents organes nationaux et/ou les différentes religions ont des approches divergentes. De fait, ces différentes « entités » constituent parfois des « mondes » à part entière. Une *coordination* est requise afin d'éviter toute contestation mutuelle de l'autorité en matière de droits de l'Homme. Pour cette raison, nous devons apprendre à mieux nous connaître et avoir connaissance de ce qui se passe aux différents niveaux de chaque institution ou organisation. L'approche D5 contribue à éviter les dommages, les situations risquées ou la perte d'autorité pouvant survenir lorsqu'une institution ou une organisation s'oppose à une autre. En réunissant tous les acteurs, l'initiative D5 les aide à apprendre à se soutenir mutuellement au lieu de discréditer les actions des autres par mégarde. Après le lancement du Dialogue Five par le secrétaire général de l'AIDLR en 2014, Heiner Bielefeldt et Ahmed Shaheed (respectivement ancien et actuel rapporteurs spéciaux sur la LRC) ont souligné : « Le D5 est un exemple à suivre. C'est quelque chose que nous devons faire, c'est vraiment quelque chose que nous devons

copier. C'est une initiative bonne et utile et, à vrai dire, nous devrions établir le D5 sur une base régulière. [...] Sans lui, nous ne serons jamais en mesure d'instaurer réellement le droit à la liberté de religion ou de croyance (ou de tout autre liberté associée). C'est pourquoi j'encourage toutes les parties prenantes, y compris les États, les chefs spirituels et la société civile, à s'impliquer pleinement. »

Le projet Dialogue Five+ rassemble les acteurs suivants : 1. diplomates, 2. responsables politiques, 3. universitaires, 4. leaders religieux, 5. représentants de la ociété civile et autres (ONG, médias, entreprises), dans le but de développer un espace de collaboration et de coopération impliquant les représentants à trois niveaux différents : a) national, b) régional et c) international. Au niveau national, les diplomates et les responsables politiques représentant certains des ministères les plus influents doivent collaborer : ministère des Affaires étrangères, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation, ministère de la Culture, etc. Les représentants de ces ministères doivent collaborer avec les leaders religieux, les universitaires, la société civile et les autres représentants. Au niveau régional, il est important de participer à tous les débats qui peuvent avoir une influence sur la paix et la sécurité, y compris sur des thèmes tels que la religion, la liberté de religion, la discrimination, la violence perpétrée au nom de la religion, l'extrémisme, le terrorisme, le génocide, les discours de haine et le populisme. Les principales organisations régionales de défense des droits de l'Homme qui ont une expertise importante et des intérêts majeurs dans ce domaine sont l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, les organisations pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique, etc. Au niveau international, les Nations Unies doivent être considérées comme le principal acteur/arbitre et coordinateur de tous les autres acteurs concernés par les questions mondiales.

Il est urgent d'éduquer et de former les leaders religieux au dialogue interreligieux, à la tolérance et au respect des autres religions et croyances. Il est également nécessaire de former les autres acteurs et décideurs (membres du Parlement, ministères, officiels). L'objectif du D5 est la coordination de tous les acteurs sur tous les sujets spécifiques et pertinents de notre époque. Les recommandations basées sur le D5 développées ici seront guidées par les Objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 16 et 17, qui font référence au partenariat et au développement des institutions, ainsi que l'ODD 5 relatif à l'instauration de l'égalité entre les sexes.

Partie IV – Principes, synthèse et recommandations

PRINCIPES

L'approche du Dialogue Five (D5) offre une base solide pour l'interaction entre la dignité, la liberté, la religion, la paix et la sécurité. Le respect et la reconnaissance de la valeur héritée et inaliénable de chaque être humain doivent figurer au cœur de toute législation et de toute pratique relative à ces questions.

Tous les individus, indépendamment de leur religion, de leurs croyances ou de leur philosophie, ont le droit d'exercer pleinement leur liberté de pensée, leur conscience et leur religion. Pour cela, il est nécessaire de collaborer avec la COMMISSION DIALOGUE FIVE SUR LA RELIGION, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ.

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS DU DEUXIÈME SOMMET MONDIAL

Dans la lignée des recommandations formulées à l'issue des consultations entre Dr. Liviu Olteanu et les quatre groupes de travail qui ont eu lieu en mai et juin 2019 à Genève, Bruxelles et New York, et sur la base des propositions des participants formulées lors du Deuxième sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité qui s'est tenu au Palais des Nations à Genève, les propositions suivantes ont été exposées pour la première fois par Liviu Olteanu lors du Forum interconfessionnel du G20 sur la paix, les populations et la planète organisé à Tokyo en juin 2019. Elles reposent également sur la session de travail 1a intitulée « **De l'infamie à la violence :** liberté de religion, de croyance et réconciliation ».

1. **Création d'une plate-forme mondiale pour la religion, la paix et la sécurité** : des discussions sur des thématiques telles que la liberté de religion, la protection de la planète, etc. doivent être instaurées en raison de leur influence publique et de la synergie créée entre les participants. Les thèmes abordés doivent notamment être les suivants :

2. *Dignité* – promotion de la dignité en tant que droit fondamental de tous les peuples ; *Liberté* – liberté de choisir une religion ou une croyance ou de n'en avoir aucune ; *Religion* – la religion ne doit pas être défendue en tant que telle, mais il convient de défendre ses adeptes, en veillant au

PRINCIPE de la liberté de religion ou de croyance pour tous et à son influence sur les mentalités, le comportement et la cohabitation pacifique ; *Paix* – il faut commencer par connaître et respecter les différences des autres, en se concentrant sur l'amitié et l'unité entre les peuples (nous sommes tous frères et sœurs au sein d'une même humanité), le partenariat et le développement ; *Sécurité* – en lien avec l'incitation à la haine, l'extrémisme, l'ultranationalisme et le populisme.

3. **Mobilisation et rapprochement de tous les acteurs représentés au sein de l'initiative Dialogue Five (D5)** : diplomates, responsables politiques, leaders religieux, universitaires, société civile et autres, telles que les organisations non gouvernementales, les jeunes et les femmes, ainsi que les médias et les entreprises, au travers de la *coopération,* du *partenariat* et de la *coordination* des acteurs du Dialogue Five. Ce rapprochement est l'occasion de promouvoir la coopération et de s'appuyer sur
 1) le rôle distinctif, l'influence et les outils utilisés par les diplomates (ambassadeurs, ministres des affaires étrangères, politiques), les ministres et les parlementaires, les leaders religieux et les organisations confessionnelles, les universitaires et le corps enseignant, la société civile et autres ;
 2) les partenariats entre les différentes parties prenantes, et
 3) la coordination des acteurs du Dialogue Five.
4. Établissement de passerelles et promotion de l'**inclusivité entre tous les acteurs de la société afin de mettre en avant l'importance de la collaboration avec les différents acteurs.**
5. **Lutte contre les discours de haine, l'intolérance religieuse et l'incitation à la violence.** Les leaders religieux doivent s'exprimer non seulement au nom de leur propre religion ou croyance, mais également en faveur de toutes les personnes touchées par la violence, les discours de haine, le harcèlement, la discrimination et la persécution. En outre, les leaders religieux et tous les acteurs doivent défendre les autres cultures et religions.
6. **Protection des droits des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants,** en particulier de leur liberté de religion ou de croyance, dans les environnements polarisés.

7. **Résolution des problèmes politiques, humanitaires et relatifs aux droits de l'Homme** rencontrés par les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants.

AUTRES RECOMMANDATIONS

a. Les diplomates, les responsables politiques, les leaders religieux, les universitaires, la société civile et autres ont un rôle central à jouer, en tant qu'acteurs individuels et ensemble, dans la défense de la dignité humaine, la promotion des droits de l'Homme et le soutien de la liberté de religion ou de croyance, de la paix, du développement durable et de la sécurité pour tous.

b. Une coopération étroite entre tous les partenaires du D5 à tous les niveaux (national, régional et international) est indispensable pour que nous puissions défendre et promouvoir la dignité humaine de manière plus efficace et plus rapide, non seulement pour nos propres citoyens, mais aussi pour toutes les personnes vivant sur nos territoires.

c. En tant que représentants d'un vaste ensemble de croyances et de religions, ainsi que des personnes se revendiquant comme athées, nous devons promouvoir des sociétés inclusives, établir des passerelles et mettre un terme aux discours incitant à la haine à l'encontre des minorités religieuses, des réfugiés, des migrants et de tous les autres groupes vulnérables.

d. Nous devons participer conjointement à la mise en œuvre de documents internationaux et régionaux contraignants, ainsi que des déclarations, processus et plans d'action associés préexistants tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Déclaration des Nations Unies de 1981, la Résolution 16/18, le Plan d'action de Rabat, le Processus d'Istanbul, le Plan d'action des Nations Unies à destination des leaders et acteurs religieux pour la prévention de l'incitation à la violence, Faith4Rights, et d'autres recommandations et initiatives, pour n'en citer que quelques-uns.

e. Dans le cadre de la Plate-forme mondiale pour la religion, la paix et la sécurité, nous nous engageons à promouvoir et à coordonner des échanges et des conférences interreligieux et interculturels, ainsi qu'à mettre en place un forum d'expression public civil ouvert à de nombreuses voix et opinions différentes dans le but d'échanger, de découvrir et de comprendre les autres religions et cultures au travers de discussions constructives visant à favoriser le respect, la paix et l'acceptation des différences.

f. Nous nous engageons à coopérer avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide, l'Alliance des Civilisations, le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, le Conseil de sécurité, l'UNESCO, le G20, le G7 ; d'autres organisations gouvernementales et intergouvernementales telles que l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Organisation de la Coopération islamique, etc. ; ainsi que tous leurs États-membres respectifs et autres partenaires pour les échanges et l'éducation/la formation de tous les acteurs concernant la lutte contre les discours de haine et la prévention de la violence, de la discrimination, des conflits, des génocides et des guerres.

g. Les acteurs du D5, l'ensemble des États-membres et des communautés religieuses doivent s'exprimer contre les discours incendiaires dans nos sociétés et dans nos propres sphères d'influence et en faveur de ceux qui luttent contre la discrimination et la persécution fondées sur la religion ou la croyance ou l'appartenance à la catégorie des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants.

h. Nous devons lutter contre le populisme, les discours de haine, la haine en ligne, les fake news, ainsi que les attaques verbales et même physiques à l'encontre des organisations de croyance ou confessionnelles autres que les nôtres.

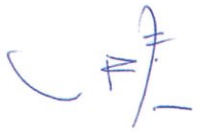
i. Parce que personne ne doit être laissé au bord du chemin, nous devons identifier et créer des occasions de discussion et d'apaisement des tensions dans nos sociétés avec tous les partenaires du D5.

j. Le manque de connaissances, de compréhension et d'informations exactes sur les autres religions, cultures et différences alimente souvent

la peur et la haine au détriment de l'unité. La plate-forme mondiale pour la religion, la paix et la sécurité considère l'*éducation* (à commencer par la formation des éducateurs et de tous les acteurs) comme une priorité absolue dans cette lutte. Les leçons doivent inclure l'implication active des leaders des philosophies, croyances et religions majoritaires et minoritaires. Toutes les parties doivent opter pour une approche active afin d'améliorer la compréhension des différences d'autrui.

k. Nous devons protéger et impliquer les groupes les plus vulnérables au sein de nos sociétés, en particulier les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants.





S. E. Adama Dieng - sous-secrétaire général des Nations unies, Conseiller spécial auprès du secrétaire général pour la prévention du génocide, initiateur de la Commission mondiale regroupant les acteurs du Dialogue Five, et

Dr. Liviu Olteanu – secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR), initiateur du Dialogue Five et des Sommets mondiaux sur la religion, la paix et la sécurité

New York, novembre 2019

CHAPITRE 2

DIGNITÉ, JUSTICE ET DROITS

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU SECOND SOMMET MONDIAL

PRÉSIDÉ et ANIMÉ par Dr. Azza KARAM, conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), siège de l'ONU, New-York

2.1. **Dr. AZZA KARAM,** conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) – NOUS SOMMES REDEVABLES AU BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA PREVENTION DU GÉNOCIDE ET À L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN RAISON DE LEURS ÉNORMES EFFORTS POUR LA TENUE CONJOINTE DE CE SECOND SOMMET MONDIAL

Bienvenue au second Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité. Le thème en est : construire des ponts, encourager l'inclusion et lutter contre les discours haineux afin de renforcer la protection des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants. Nous sommes tous redevables au Bureau des Nations Unies pour la Prévention du génocide et pour la responsabilité de protéger et à l'Association internationale pour la défense de la liberté



Mme Azza KARAM, présidente et modératrice de la cérémonie d'ouverture

religieuse, en raison de leurs énormes efforts d'organisation conjointe, afin de nous rassembler et de nous présenter un excellent programme.

Nous pouvons à présent parler d'une tradition que ces deux organismes ont instaurée en organisant le Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité. Les événements actuels rendent superflu de rappeler pourquoi la convergence entre la religion, la paix et la sécurité est plus opportune aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis des siècles.

Cependant, nous avons l'occasion ici non seulement de souligner les défis à relever, mais aussi **de discuter ensemble des meilleurs moyens d'encourager l'inclusion et de contrer les discours haineux.** Des intervenants de grande qualité nous ont rejoints cet après-midi pour la cérémonie d'ouverture et je souhaite en profiter pour passer la parole à Son Excellence, M. Adama Dieng, sous-secrétaire général adjoint, et conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide.

Peu le savent, mais je souhaite faire savoir aujourd'hui que M. Dieng a porté haut les couleurs de la collaboration pluri religieuse à travers tout le système des Nations Unies pendant des années et son Bureau a mis au point une méthodologie d'engagement avec les acteurs religieux qui a résulté en un accord concret sous la forme d'un Plan d'action, et en plusieurs déploiements de programmes factuels. Par conséquent, nous sommes tous redevables envers ce mentor d'une grande partie du travail des Nations Unies portant sur l'engagement religieux.

2.2. **S.E. M. ADAMA DIENG,** sous-secrétaire général adjoint des Nations Unies et conseiller spécial auprès du secrétaire général pour la prévention du génocide – LE PARTENARIAT « DIALOGUE 5 » PEUT CRÉER DES PASSERELLES, ENCOURAGER L'INCLUSION ET CONTRER LE DISCOURS HAINEUX

Excellences, mesdames, messieurs, c'est un honneur d'inaugurer le second Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité.

Je souhaite commencer en remerciant à mon tour l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse pour avoir été à l'initiative d'organiser cette conférence. Je connais le secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, Liviu Olteanu, depuis des années et je peux dire que ce Sommet mondial est l'aboutissement de notre amitié et de notre collaboration fructueuse. Liviu n'a pas ménagé ses efforts afin de s'assurer que ce Sommet aurait lieu et je dois le remercier vivement de cette initiative.



De gauche à droite : S.E. M. Michael Møller et S.E. M. Adama Dieng lors de l'ouverture

Je dois également remercier mon collègue, Michael Møller, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, qui dès le premier jour nous a accordé son soutien pour accueillir cette conférence. Je ne peux que remercier les sponsors de l'événement, parmi lesquels l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, l'Agence adventiste d'aide et de développement, l'institut international pour la liberté religieuse et l'International Center for Law and Religious Studies, qui ont rendu possible cette conférence en nous procurant les ressources nécessaires. Enfin, je voudrais remercier tous les participants, en particulier ceux qui viennent de loin, pour avoir consacré du temps à participer à cet événement d'importance.

Excellences, chers invités, le Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité nous offre une occasion unique de parler du rôle clé joué par la religion dans les questions de paix et de sécurité. Il identifie les questions au cœur de la politique internationale, et se base sur elles pour développer des politiques qui peuvent avoir un impact direct et positif dans les domaines de la paix, la sécurité, les droits de l'homme et le développement - les piliers des Nations Unies.

Le premier Sommet mondial a eu lieu ici en novembre 2016. Il se concentrait sur les liens entre liberté de religion et de conviction d'une part, et la prévention de la violence d'autre part. **Il soulignait l'importance du renforcement des partenariats en introduisant le concept de « Dialogue 5 ». Ce concept fait référence à la collaboration entre le milieu universitaire, les représentants de la société civile, de la diplomatie, de la politique et les responsables religieux afin de faire progresser la liberté religieuse et de prévenir la violence à l'échelle mondiale. Il en est ressorti la préconisation et l'engagement à élaborer un Plan d'action à mettre en pratique par tous les acteurs du Dialogue 5.**

Le second Sommet mondial s'appuiera sur les fondations de cet engagement. En effet, pendant ces prochains jours, nous allons discuter en détail de la façon dont le partenariat Dialogue 5 peut contribuer à bâtir des ponts, encourager l'inclusion et contrer les discours haineux afin de renforcer la protection des minorités, des réfugiés et des migrants. Nous allons aussi travailler ensemble afin de mettre en place un Plan d'action qui comprend des actions spécifiques à entreprendre, en précisant par qui – sans se donner d'échéances.

Excellences, mesdames, messieurs, bâtir des ponts dans des sociétés divisées, encourager l'inclusion et contrer le discours haineux afin de renforcer la protection de ceux qui sont différents ou qui sont perçus comme tels est un thème qui se situe au cœur de mon mandat et de mon travail aux Nations Unies.

Le secrétaire général des Nations Unies a exprimé son inquiétude à plusieurs reprises au sujet de la nette augmentation de la xénophobie, du racisme et de l'intolérance, et quant à la menace que constituent ces phénomènes pour les valeurs démocratiques, la stabilité de la société et la paix. Ces préoccupations sont également les miennes. J'ai aussi mis en garde contre une résurgence des groupes et des partis ultra nationalistes qui justifient les violations en présentant tous ceux qui sont perçus comme différents comme une menace envers leur culture et leur identité. Ces groupes disséminent leur rhétorique incendiaire dans le discours politique conventionnel. Nous l'observons dans de trop nombreux pays. Nous devons faire cesser cette dynamique activement et collectivement, la contrer avec des messages d'ouverture et d'inclusion. Je suis fermement persuadé que l'ultranationalisme constitue une menace réelle pour les valeurs d'égalité, de pluralisme et de coexistence pacifique.

Nous l'avons vu récemment lors des attaques contre une synagogue à Pittsburgh aux États-Unis et contre deux mosquées à Christ Church en Nouvelle-Zélande. Ces attaques ont coûté la vie à de nombreuses victimes innocentes. Nous observons aussi la menace de l'ultranationalisme dans beaucoup de pays européens où certains partis politiques se servent d'autrui comme d'un bouc émissaire pour justifier des griefs politiques ou économiques.

Chers amis, les Nations Unies prennent des dispositions pour remédier aux tendances au discours haineux qui mettent à mal les valeurs de partage et les normes et règles internationales. En effet, aux Nations Unies nous croyons que le silence n'est pas acceptable parce que se retenir de s'exprimer peut signifier l'indifférence, même lorsqu'une situation s'envenime et que les personnes vulnérables deviennent des victimes. Nous pensons aussi que les efforts pour remédier au discours haineux contribueront à faire progresser un large éventail de priorités sur l'agenda des Nations unies, y compris la prévention des conflits, des crimes atroces, de l'extrémisme violent, et de la violence à l'égard des femmes, atténuant le risque d'autres violations sérieuses des droits de l'homme et encourageant les sociétés pacifiques, inclusives et justes, ce qui nous ne l'ignorons pas, est au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, en janvier dernier le secrétaire général de l'ONU m'a demandé de développer une stratégie qui couvrirait l'ensemble du système onusien et un Plan d'action pour remédier au

discours haineux. À cet effet, j'ai convoqué un groupe de travail inter-agence et nous avons rédigé ensemble une stratégie et un Plan d'Action. Mon équipe vient juste de conclure cette mission et je n'ai aucun doute sur le fait que ce document permettra aux Nations Unies d'accentuer ses efforts dans la lutte contre les causes et les facteurs du discours haineux. Cela permettra aussi des réponses collectives au discours haineux, ainsi nous pourrons atténuer son impact sur la société, tout en respectant les règles et les normes internationales des droits de l'homme.

Chers amis, j'espère que ce second Sommet sur la religion, la paix et la sécurité aidera à formuler des recommandations pratiques sur la manière dont nous pouvons renforcer notre partenariat afin de concrètement bâtir des ponts dans nos sociétés divisées, d'encourager l'inclusion, et de contrer le discours haineux. Ce partenariat est nécessaire et il est urgent si nous voulons sérieusement protéger les droits de chaque individu sans discrimination, donner de l'espoir aux désespérés et ne laisser personne de côté.

Je m'arrêterai là. Je me réjouis d'avance d'échanger avec vous de façon constructive au cours des trois prochains jours. Je vous remercie.

***Dr. Azza KARAM**, conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) : À mon tour de vous remercier, Votre Excellence, pour votre présentation, merci d'avoir souligné les dangers de l'ultra nationalisme dans le monde actuel. Merci d'avoir ajouté que le silence n'est plus acceptable, qu'il ne l'a jamais été, en particulier pour nous qui faisons partie de la famille élargie des Nations Unies. Merci d'avoir souligné le rôle des partenariats comme étant absolument nécessaire et urgent.*

Cela permet une parfaite transition avec Liviu Olteanu, le secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse. Avant cela, un autre fait que Son Excellence M. Dieng a mis en avant : je ne pense pas que M. Olteanu ait dormi au cours des cinq derniers mois ! Il s'est investi à 100% afin de mettre sur pied ce Sommet mondial et nous lui en sommes très reconnaissants. Je crois également savoir que comme nous parlions de l'importance critique des partenariats, le Dialogue 5+ est une initiative que Dr. Liviu Olteanu a lui-même lancée, et il a poussé et encourage nombre d'entre nous à se rassembler pour la concrétiser.

2.3. **Dr. Liviu OLTEANU,** secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) – DEVENONS CES « AMBASSADEURS » QUI PRENNENT POSITION POUR AUTRUI

Je vous remercie Mme Azza Karam. Vous êtes unique, et toujours bienveillante.

Vos Excellences,

Vos Éminences,

S.E. Dr. Adama Dieng, sous-secrétaire général adjoint des Nations Unies, que je peux appeler mon grand ami et mon frère,

Votre Excellence, Dr. Michael Møller, Directeur des Nations Unies à Genève,

Chers représentants et chers invités,

Alors que débute ce Sommet sur la religion, la paix et la sécurité, je voudrais proposer une minute de silence, pas seulement pour la prière ou la méditation : de nombreuses personnes ont perdu la vie à Pittsburg et en tant que juifs, ce sont mes frères et mes sœurs en humanité. D'autres ont perdu la vie en Nouvelle-Zélande, et en tant que musulmans ce sont mes frères et mes sœurs en humanité



Dr. Liviu Olteanu s'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture

également. Mes frères et mes sœurs en humanité chrétiens ont perdu la vie récemment au Sri Lanka et nous ne pouvons pas permettre qu'une telle chose se reproduise.

Je vous invite à vous lever pour une minute de silence en leur mémoire. Je vous remercie.

Excellences, après tout acte de violence ou tout attentat terroriste, la première question que nous devrions poser est : cette violence et ce carnage auraient-ils pu être évités ? Que pouvons-nous faire pour encourager la paix et la sécurité ?

Une chose que nous faisons est d'organiser ce Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité conjointement avec le Bureau de son Excellence Adama Dieng parce que nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir aujourd'hui de le soutenir et de l'aider dans son mandat sur la Prévention du Génocide et la Responsabilité de protéger. Dans la note conceptuelle de ce Sommet mondial, nous avons souligné que les partenaires du Dialogue 5, qui rassemble les diplomates, les responsables politiques, les responsables religieux, les universitaires, les représentants de la société civile - j'inclus les médias, les entrepreneurs et les ONG – doivent plus que jamais travailler ensemble.

Dans ce contexte, **l'objectif principal de ce second Sommet est d'établir une « Plateforme internationale » complète sur la religion, la paix et la sécurité, visant à connecter les diverses parties prenantes pertinentes, et à encourager leur coopération dans les questions liées à la paix, la sécurité, aux droits de l'homme et à la religion.**

Il convient de noter que la Plateforme sur la religion, la paix et la sécurité vise également à soutenir les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, en particulier les Objectifs 16 et 17 appelant respectivement à préserver la paix, la justice et des institutions exemplaires, et à renforcer le partenariat mondial pour le développement durable. Il ne fait aucun doute que pour parvenir à atteindre ces objectifs, nous avons besoin d'une coopération accrue entre acteurs, et ce partenariat doit se fonder sur une vision partagée qui place *le respect* comme principe fondamental et comme valeur centrale.

Mais « l'esprit » a peur de l'amour, de l'honneur et de la dignité, de tout ce qui vient du cœur et, bien sûr l'esprit ne sait pas comment pardonner. Nous n'oublions rien, nous jugeons la personne à côté de nous, nous ne pardonnons pas les mots prononcés par l'autre, ou son intention, nous ne pardonnons pas. L'esprit sait qu'il peut perdre la partie, c'est pourquoi il scelle le cœur des gens.

La liberté vient de la sagesse et je comprends mieux le monde si je me comprends mieux moi-même en tout premier lieu. Si je me comprends, je vous comprendrai, je vous aimerai et je ferai mes choix en fonction de cette compréhension. C'est aberrant, mais ce facteur manquant est exactement la plus forte puissance au monde. Puisqu'il est manquant, nous nous échappons à l'extérieur dans la majorité et nous nous perdons, parce que nous ne nous comprenons pas nous-mêmes.

Le contrôle nous rassure de la peur et vous provoquez la peur quand vous créez un ennemi. En l'absence de peur, pas de contrôle. Il y a deux jours, un de mes amis a écrit quelque chose de très intéressant : « Alors que nous commémorons cet affreux anniversaire de ce qui est arrivé au Rwanda, nous devons nous engager à être à l'écoute du danger toujours présent représenté par les forces du mal qui pénètrent la conscience de la société comme un voleur en pleine nuit. Ce message se faufile dans notre conscience nationale très lentement ; insidieusement. Nous ne nous sommes pas réveillés un matin en l'entendant à pleine puissance à la radio. Cela a commencé par un commentaire sarcastique, l'utilisation désinvolte du terme ordurier cock rocked, *la suggestion presque humoristique que les Tutsis devraient être renvoyés en Éthiopie* ». Cela s'est passé comme ça à l'époque mais nous ne devons jamais oublier qu'il s'agit de nos frères et de nos sœurs et nous devons coopérer afin que ce qui s'est produit au Rwanda n'arrive plus jamais.

De la même façon que cultiver la haine implique des abus quotidiens, renforcer le respect de tous les peuples dans le monde devrait imprégner tout ce que nous faisons. Si nous ne pouvons pas gagner la bataille pour un avenir avec plus de dignité, de justice et de droits POUR TOUS, alors nous aurons perdu l'avenir indépendamment des avancées technologiques, scientifiques ou économiques que nous pouvons atteindre.

Plus que jamais, nous pouvons et devons tous être les ambassadeurs de bonne volonté en faveur de la liberté, de l'espoir et de la paix pour chaque être humain. Le monde actuel est rempli d'égoïsme, de haine et de violence parce que certains sont perturbés par la perception de ce qu'ils doivent être, et opposent leur personne aux autres.

Les ambassadeurs dont nous avons besoin à notre époque – et nous pouvons incarner ces ambassadeurs – sont ceux qui tenant compte de l'époque, s'expriment et prennent position en faveur d'autrui, de leur prochain. Nous devons clarifier notre propre identité en partant du point de vue de notre origine commune, et avec dignité. Osons demander aux peuples de réfléchir s'ils se souviennent de qui ils sont avant d'être ce que leur gouvernement, leur religion, leur culture leur ont demandé de devenir.

La cause du problème du genre humain réside dans l'esprit des gens, dans la question « qui est mon prochain ? ». Pour paraphraser Stephan Sigg

: selon Jésus, la bonne question à poser n'est pas « qui est mon prochain ? » ou « qui voudrais-je avoir comme prochain » mais plutôt, « de qui suis-je le prochain ? ». Ceux qui comprennent la question et répondent correctement sont ceux qui sont vraiment *libres*. Cette compréhension et cet engagement guident le monde vers la liberté, la sécurité, le développement et la paix. La sagesse vient de la liberté et de la sécurité et elle commence dans l'esprit.

Je voudrais conclure en lisant un extrait de ce que j'ai écrit dans le magazine « Ambassadeurs pour la liberté, l'espoir et la paix » dont vous avez reçu une copie : « Plus que jamais le monde a besoin que tous les acteurs se concentrent particulièrement sur la prévention des crises et des défis mondiaux. La clé pour combattre la discrimination, le discours haineux et la violence, réside dans l'éducation qui influence et change les mentalités, dans la sensibilisation du public et dans les campagnes de prévention à grande échelle. *Ce second Sommet mondial démarre par la formation des formateurs, encourageant le dialogue et la compréhension des différentes cultures et régions. Dans le domaine des droits de l'homme, du développement et de la paix, rien de politique n'arrive par accident.* »

Ces prochains jours, apportons notre contribution à la paix, et la sécurité de notre maison, je veux parler des Nations Unies, et pour nous tous. Je vous remercie.

***Dr. Azza KARAM**, conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) : Merci beaucoup, M. Olteanu. Ces mots venaient du cœur, j'en suis certaine. Merci d'avoir souligné la nature évolutive de l'intrusion de la haine et de la violence, et d'avoir aussi précisé comment nous pouvons essayer d'œuvrer ensemble, que cela est possible et pas seulement pour répondre à la question : **« De qui suis-je le prochain ?» mais aussi de reconstruire et renforcer cette maison qui est la nôtre, les Nations Unies.** M. Olteanu, je vous remercie encore de cette contribution.*

Nous avons l'insigne honneur et le plaisir de présenter le prochain orateur qui est M. Michael Møller, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. Une chose que vous ignorez peut-être est que M. Møller a reçu plusieurs distinctions honorifiques en tant que fonctionnaire au sein des Nations Unies. Il a été décoré pour ses efforts pour faire connaître au public le rôle essentiel de l'O.N. U et de ses partenaires à Genève et il est titulaire de nombreux prix de la Ville de Genève : l'Union suisse des attachés de presse et dernièrement de la Fondation pour Genève. Nous sommes fiers et ravis de vous compter ici parmi nous, M. Møller.

2.4. **M. Michael MØLLER,** directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève – LE LANGAGE PEUT DÉFORMER NOTRE CADRE DE RÉFÉRENCE ET PEUT ÊTRE UN INSTRUMENT D'HABILITATION MAIS AUSSI DE DÉSHABILITATION POUR NOS COMMUNAUTÉS

Merci beaucoup.

Excellences, mesdames, messieurs,

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue au Palais des Nations.

C'est un grand plaisir d'être parmi vous au second Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité. Je souhaite remercier toutes les personnes grâce auxquelles nous sommes réunis aujourd'hui.

Ce Sommet est tellement ambitieux et attrayant qu'il ne compte pas moins de sept orateurs rien que pour son ouverture. Donc, **je serai bref et je vais partager avec vous un élément clé de notre réflexion sur comment contrer les discours de haine et protéger les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants : il s'agit du vocabulaire que nous utilisons.**

En ouvrant le premier journal venu, vous pouvez très bien tomber sur une phrase comme celle-ci : « *Des nuées d'immigrés illégaux envahissent nos pays*



S.E. M. Michael Møller

comme un tsunami alors que nos gouvernements luttent pour trouver une solution à la crise. ». Il y a tant de problèmes dans cette seule phrase. Parler d'un tsunami décrit l'immigration comme une catastrophe naturelle, parler d'invasion suggère de mauvaises intentions et renvoie à l'image d'armées hostiles, parler de nuées d'illégaux déshumanise les migrants, et le terme solution implique qu'il y a un problème. Rien de tout cela n'est vrai.

La migration constitue une part essentielle de l'existence humaine, elle fait partie de la vie, et, phénomène positif plus important encore – la diversité est synonyme de richesse. Pourtant le vocabulaire utilisé est chargé de sous-entendus et biaisé : demandez-vous juste pourquoi un scientifique européen travaillant en Afrique est appelé un expat, alors qu'un universitaire africain enseignant en Europe est un immigré. Le vocabulaire peut déformer notre cadre de référence et son utilisation irréfléchie peut ouvrir la voie à un langage bien pire. Et alors aujourd'hui nous observons le discours haineux se répandre comme une traînée de poudre au quotidien via les réseaux sociaux. Cela menace nos valeurs, la stabilité sociale, la paix elle-même, et ce type de discours haineux fait le lit d'un mal inconcevable.

Les événements terribles qui ont eu lieu récemment en Nouvelle-Zélande et au Sri Lanka reflètent les extrêmes les plus affreux en termes d'ignorance et d'intolérance que nous observons au quotidien, le sectarisme qui décrète qu'une autre personne est moins que mon égale, moins qu'un être humain. Cette capacité à faire le mal existe dans toutes nos sociétés, ainsi que les qualités de compréhension, de bienveillance, de justice et de conciliation.

Ce qui nous a rassemblés ici aujourd'hui est la volonté de travailler ensemble afin de créer les passerelles et d'encourager l'inclusion. C'est pourquoi ce partenariat entre les organisations confessionnelles et les Nations Unies est aussi crucial, parce qu'au cœur de nos actions nous plaçons les mêmes valeurs universelles : la miséricorde, la tolérance, l'amour de son prochain.

Je vous souhaite des discussions fructueuses au cours des prochains jours, et je me réjouis de prendre connaissance des plans d'actions qui émergeront de vos échanges.

Dr. Azza KARAM : *Merci beaucoup de nous avoir honorés de votre présence, votre Excellence M. Møller. Je vous remercie de nous avoir rappelé à quel point le vocabulaire choisi peut être un instrument d'habilitation mais aussi de déshabilitation de nos collectivités, merci de ces sages paroles. À présent, nous avons le privilège d'écouter l'enregistrement filmé d'un discours de son Excellence Mme Michelle Bachelet, sous-secrétaire générale et haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme.*

2.5. **S. E. Mme Michelle BACHELET,** haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme – LES DROITS DE L'HOMME ET LA FOI PEUVENT S'ENTRAIDER – LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME FAÇONNE DES SOCIÉTÉS PLUS PACIFIQUES, PLUS RÉSILIENTES, PLUS ORIENTÉES VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (par visioconférence).

Les droits de l'homme sont intimement liés à la religion, à la sécurité et à la paix. Les chefs religieux jouent un rôle crucial, soit en défendant les droits de l'homme, la paix et la sécurité, soit malheureusement en les déstabilisant. Il est essentiel de soutenir les contributions positives des acteurs confessionnels, tout autant que de prévenir l'exploitation des confessions religieuses comme instrument de conflit, ou leur interprétation afin de retirer à des peuples leurs droits. Les droits de l'homme et la foi peuvent s'entraider. En effet, nombre de croyants ont travaillé au cœur des mouvements des droits de l'homme précisément en raison de leur attachement profond au respect de la dignité humaine, de l'égalité entre les humains, de la justice.



S.E. Mme Michelle Bachelet a participé au Sommet mondial par le biais d'un message vidéo



Vue générale de la salle @ONU Gèneve

Je suis persuadée que les acteurs confessionnels peuvent promouvoir la confiance et le respect entre les communautés, et je m'engage à aider les gouvernements ou les autorités religieuses et les acteurs de la société civile à œuvrer conjointement pour défendre la dignité humaine et l'égalité pour tous.

Ces dernières années, mon bureau a travaillé avec les acteurs confessionnels afin de rédiger la Déclaration sur « La foi pour les droits ». Ses dix-huit engagements s'adressent aux personnes des différentes religions et convictions dans toutes les régions du monde afin de promouvoir une plateforme commune orientée vers l'action.

La Déclaration sur la foi pour les droits compte un engagement à ne pas tolérer les interprétations d'exclusion qui manipulent les religions, les convictions ou leurs fidèles à des fins électorales ou politiques. **Dans ce contexte, il est primordial de protéger les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants, particulièrement là où ils ont été la cible de l'incitation à la haine et à la violence.** Nous avons hâte de voir la Déclaration sur la foi pour les droits traduite en outils de diffusion concrets et en programmes de renforcement des capacités. Ce texte a déjà été mis en avant par certaines communautés, par exemple les 18 engagements ont été traduits en grec et en turc dans le

contexte de l'*Office of the Religious Track of the Cyprys Peace Process*, pour être utilisés dans les projets d'éducation aux droits de l'homme sur toute l'île.

Le respect des droits de l'homme façonne des sociétés plus pacifiques, plus résilientes, plus orientées vers le développement durable et qui réussissent mieux selon de nombreux critères, une école s'inspirant d'une autre, une ville prenant une autre ville pour modèle, les succès locaux peuvent entraîner des changements positifs ailleurs dans le monde. Nous espérons que la Déclaration sur la foi pour les droits encouragera des initiatives de recherche interdisciplinaire sur les questions liées à la foi et aux droits. Explorer les fondements éthiques et spirituels profonds de toutes les religions ou croyances pourrait contribuer à détruire le mythe des droits de l'homme comme étant des valeurs occidentales uniquement. Au contraire, l'agenda des droits de l'homme est enraciné dans les cultures du monde entier : le respect de la vie et de la dignité humaines, le bien-être et la justice sont communs à nous tous. La foi peut en effet défendre les droits, ainsi chacun renforce l'autre mutuellement.

Comme le stipule la Déclaration sur la foi, nous sommes résolus à remettre en cause la manipulation des religions à des fins politiques ou lors de conflits. Nous voulons exprimer de façon unie et équilibrée la solidarité, la raison, la compassion, la modération, l'ouverture d'esprit et les projets collectifs qui s'appuient sur ces principes.

Je me réjouis d'observer vos avancées vers ces objectifs.

Merci beaucoup.

Dr. Azza KARAM : *Magnifique ! Nous avons eu droit à une contribution majeure du haut-commissaire aux droits de l'homme qui a mis en lumière une initiative de son office, sous la conduite du Dr. Ibrahim Salama et Dr. Michael Weiner qui sont parmi nous aujourd'hui. Nous souhaitons insister sur la Déclaration sur la foi pour les droits, qui ouvre la voie en la matière au sein du système des Nations Unies et qui a également grandement bénéficié de l'intervention et de la sagesse de M. Adama Dieng.*

Mesdames et messieurs, j'ai maintenant le plaisir de vous présenter son Excellence Ammo Aziza Baroud. Elle est ambassadrice de la République du Tchad auprès des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et du Benelux. Comme si cela ne suffisait pas, elle est aussi une ardente défenseure des droits de l'homme et représentante du droit des femmes. Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous aujourd'hui.

2.6. **S.E. Mme Ammo Aziza BAROUD,** ambassadrice de la République du Tchad auprès des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et du Benelux – REFUSER L'HUMANITÉ AUX AUTRES DONT LE SEUL « CRIME » EST D'ÊTRE DIFFÉRENT DANS LEUR FAÇON D'ÊTRE, DE CROIRE ET DE PENSER

Je vous remercie Azza, ma chère sœur.

Mesdames, messieurs, chers représentants,

Laissez-moi rendre hommage aux organisateurs de ce Sommet et particulièrement à Liviu, Adama, M. Møller et à toutes les personnes qui ont rendu possible cet événement aujourd'hui. Notre monde est en perpétuel mouvement et en dépit de nos efforts ici et là, nous sommes témoins d'exactions touchant les minorités, les religions et toujours plus de migrants et de populations déplacées. Les procédures longues et fastidieuses qui accompagnent le droit international et l'obligation de protéger nous appellent véritablement à réagir.



S.E. Mme Ammo Aziza Baroud, Ambassadrice du Tchad auprès de l'UE, du Royaume-Uni et du Benelux

Nous devons trouver un nouveau paradigme et renforcer les acteurs du Dialogue 5 pour parvenir à progresser vers des mécanismes plus rapides et plus efficaces qui placent le droit à la vie et le droit à la dignité humaine au centre du débat. Inutile de mentionner la longue liste des horreurs qui nous entourent – partout dans le monde, nous observons des affaires toujours plus nombreuses, difficiles et multiples – mais leur point commun est la négation de l'humanité des autres. Nous voyons des **massacres, des hommes qui torturent d'autres hommes, des femmes, des enfants, dont le seul crime est juste d'être différents : différents dans leur façon d'être, différents dans leur façon de croire et différents dans leur façon de penser.**

À quel type de monde apportons-nous notre contribution ?

Au cours de ces deux derniers mois, et depuis notre dernière conférence, je peux vous citer des exemples : la mosquée en Nouvelle-Zélande, l'église au Sri Lanka, la synagogue en Californie ; en outre, il y a les Yézidis et les Rohingya ; et il faut à présent ajouter également ajouter la menace envers le peuple peul (ou foulani), ce groupe qui vit dans le Sahel, cette région centrale d'Afrique. Sans un effort de mobilisation pour arrêter les drames qu'ils traversent, les Peuls se trouveront dans la même situation que les Yézidis et les Rohingya.

Les changements climatiques accroissent les restrictions en termes d'accès à l'eau pour les bouilloires, à la nourriture pour les marmites et il s'agit juste d'exemples parmi d'autres. Nous n'avons pas le droit de laisser ce type de situation en héritage à nos enfants et petits-enfants. L'immigration est en train de devenir à présent une autre menace et je ne vais pas répéter ce que M. Møller a déjà résumé, mais ce que **je veux juste faire remarquer c'est que personne, *personne* ne quitterait sa maison, ne quitterait son pays s'il avait une chance de garder cette maison dans ce pays et d'être sûr d'avoir accès à quelques services sociaux et à une forme de justice.** Ce que j'appelle quelques services est malheureusement un vrai luxe dans certaines régions et nombreux sont ceux dans cette salle qui en sont conscients.

Que faisons-nous pour trouver des solutions ?

Nous tenons ces conférences et nous nous réunissons, nous sommes heureux de nous rencontrer et bien entendu de débattre, mais après ? Quels en sont les résultats ? Il y a des résultats, quelques belles histoires ici et là, mais que pouvons-nous mettre sur la table ici et maintenant concernant ces questions ?

Dans le cadre de mon travail, j'ai vécu une situation l'année dernière avec un jeune garçon, âgé de seulement 20 ans, que j'appellerai Shams ce qui signifie « fils ». Il avait un autre prénom que je me refuse à prononcer maintenant parce que ce jeune migrant se trouvait en Hollande, aux Pays-Bas, et il s'est suicidé le jour où il a compris qu'il pourrait être renvoyé dans son pays, et son pays était simplement le Tchad. Il était né et avait vécu en Libye, il ne savait rien du Tchad. Mais quand des gens ont voulu le renvoyer au Tchad, il s'est suicidé. Je l'appelle Shams, je ne sais pas pourquoi, mais cette situation a le pouvoir de vous mettre en colère, ce type de situation vous pousse à agir. Dans certains pays, comme la Libye aujourd'hui et peut-être le Soudan et l'Arabie Saoudite, nous avons une partie de la population qui a vécu là depuis des générations mais qui aujourd'hui doit fuir pour plusieurs raisons. Ce qui est très difficile c'est ce que font ou sont capables de faire tous ces grands pays ou ces grandes organisations pour faciliter la vie de ces populations, de ces jeunes gens qui n'ont nulle part où aller : il était de nationalité tchadienne mais était né en Libye et avait grandi en Libye, et il s'est tué juste parce qu'il ne voulait pas être envoyé dans un pays qu'il ne connaissait pas.

Merci de votre attention.

Dr. Azza KARAM : *Merci beaucoup, votre Excellence, vraiment. Je voudrais juste remercier à nouveau son Excellence Ammo Aziza Baroud ; merci d'avoir lancé cet appel à l'action, merci de nous avoir rappelé que la déshumanisation de la différence a lieu et l'interaction de tout ceci avec le changement climatique et le rôle de notre fourniture de services afin de s'assurer que chaque être humain a sa dignité en respectant ses besoins fondamentaux. Merci encore, votre Excellence.*

Nous souhaitons la bienvenue à notre cher cheikh Abdallah Bin Bayyah qui a été un père spirituel pour beaucoup d'entre nous dans ce projet, quelqu'un que nous sommes très heureux d'avoir parmi nous à cette table ronde, et qui apporte de nombreuses bénédictions avec lui. Nous sommes ravis de l'accueillir. Le cheikh Abdallah Bin Bayyah préside le Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes.

2.7. **S. E. le cheikh Abdallah BIN BAYYAH**, président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, président du Conseil de la Fatwa des Émirats Arabes Unis – NOUS POUVONS TOUS CONSIDÉRER LES AUTRES COMME DES FRÈRES, DES SOEURS, NOS ÉGAUX DANS LA CRÉATION, DES COLLABORATEURS ET DES CITOYENS PARTAGEANT UNE PATRIE COMMUNE

Au nom de Dieu, le Clément, le Très Miséricordieux, Oh Dieu, envoyez vos bénédictions et salutations à notre Maître, Mohammed, sa Famille et tous ses Frères parmi les Prophètes et les Envoyés de Dieu.

Mesdames, messieurs,
Madame la Présidente,
Chers participants, chacun selon son nom et son titre
Assalam'alaikoum wa rahmatoullahi wa barakatouh, « puisse Dieu t'accorder Sa protection, Sa paix, Sa miséricorde et Ses bénédictions ».



S.E. le sheikh Abdullah bin Bayyan

Nous sommes réunis aujourd'hui pour penser à des questions et à des problèmes qui constituent les défis les plus importants et les plus urgents de notre civilisation souffrante et malade – des défis si urgents et dangereux qu'ils poussent les docteurs de la civilisation, j'entends par là les philosophes, les religieux et les intellectuels, à s'embarquer dans un voyage perpétuel entre la conception et la mise en application simultanément.

Chaque jour, l'humanité apprend dès son réveil les nouvelles d'un nouveau crime hideux, qui fait oublier le crime précédent qui est arrivé peu de temps auparavant. Il y a peu, le monde a été le témoin choqué d'un massacre brutal qui visait la mosquée al-Noor en Nouvelle-Zélande, et ensuite nous avons vécu à nouveau cette épreuve lors des attaques à la bombe qui ont visé des lieux de culte et d'hébergement (églises et hôtels) au Sri Lanka. Ce terrorisme insensé, qui à chaque fois nous montre sa nature barbare et sauvage, sert juste à mettre en avant le fait que les terroristes n'ont en commun que la déviance de la religion et un esprit de haine envers l'humanité.

Mesdames, messieurs, le terrorisme nous appelle au découragement, à désespérer les uns des autres et à ignorer les nombreux points communs qui nous rassemblent en tant que membres d'une même race humaine – comme les valeurs de vertu morale et de fraternité. Il nous appelle aussi à nous engager dans une lutte rivale pour la survie qui conduit finalement à notre anéantissement. L'arme la plus puissante pour le contrer est de garder le brasier de l'espoir bien vivant dans nos cœurs, de ne pas permettre à la maladie incurable du désespoir de prendre le pouvoir sur nos âmes, et d'être conscients que nous sommes tous dans le même bateau, unis par une destinée commune et par une même cause, qui fait que pour que certains survivent, tous doivent survivre.

Dans l'esprit de tolérance qui au-delà de la logique d'avoir en ligne de mire une relation mutuelle, l'humanité fait face à un avenir radieux, où ses membres s'ouvrent les uns aux autres, s'acceptent les uns les autres, afin que **tous puissent se voir comme des frères, en tant qu'égaux dans la création et en tant que partenaires et citoyens partageant une patrie commune,** ne se sentant pas contraints les uns par les autres, que ce soit dans leur cœur ou dans le lieu physique qu'ils occupent. Ce ne sont pas les terres qui sont étouffées par leurs habitants, mais plutôt les cœurs des hommes qui se sont contractés [j'évoque un verset de poésie célèbre à ce propos].

Il est de notre devoir de préserver l'esprit, l'esprit de tolérance empli d'espoir et de foi, même face aux crises les plus sombres, et à la montée des mouvements qui fondent leur idéologie sur la présomption qu'il existe une

contradiction inhérente entre eux et les autres, et appellent à la séparation des religions et au choc des civilisations. De même, il est de notre devoir de préserver cet esprit, face à l'émergence de discours d'exclusion bruyants et d'expressions exaspérées, pleines de rage, et à leur forte présence et influence sur la formulation des grandes politiques. Ce scénario en complète mutation, très sombre, ne peut nous faire oublier le bon côté, selon lequel la grande majorité de l'humanité tant à l'Est qu'à l'Ouest continue de croire en la possibilité de coexistence, de se dresser contre les discours violents et haineux, et de mettre en place des initiatives sur le terrain, des campagnes de sensibilisation, des fonds de solidarité fraternelle et des subventions.

Mesdames, Messieurs, à toutes les personnes présentes aujourd'hui,

Nous au Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes avons été proactifs et nous avons ouvert la voie en rejetant toute persécution dirigée envers une minorité religieuse, ethnique ou culturelle, en refusant l'exploitation de la religion dans le but de perpétrer ces actes atroces et odieux qui ne peuvent être justifiés en aucun cas, ni par la raison, ni par aucune religion.

Dans ce contexte, nous avons tenu le 25 janvier 2016 à Marrakech un congrès intitulé « Les droits des minorités religieuses dans les communautés à majorité musulmane prédominante : le cadre juridique et l'appel à l'action », auquel ont participé nombre d'universitaires musulmans et des représentants officiels de la plupart des pays musulmans.

De ce congrès est issu un texte historique, la Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités, approuvé et entériné par tous les intellectuels musulmans présents et auquel les chefs religieux non-musulmans qui en étaient témoins ont accordé leur bénédiction, parmi lesquels des représentants des coptes, des yézidis, des sabéens-mandéens, des chrétiens assyriens, etc.

Le congrès avait à cœur de souligner avec force et insistance que la persécution des minorités religieuses et toutes les formes **d'agression perpétrées contre elles par des terroristes sont contraires aux valeurs de l'islam qui reconnaissent (et continuent de reconnaître) les droits religieux, culturels et politiques des minorités religieuses à une époque où l'humanité n'avait pas connu ce genre de tolérance, comme cela a été codifié et attesté par la Constitution aussi appelée Charte de Médine** (Ṣaḥīfat al-Madīnah), proclamé par le Sceau des Prophètes (puisse Allah lui accorder Sa paix et Ses bénédictions), ce qui été confirmé par les premières sources historiques qui

ont retracé la vie du Prophète (puisse Allah lui accorder Sa paix et Ses bénédictions).

Par la Déclaration de Marrakech, nous avons tâché d'enraciner ce nouveau concept de citoyenneté issu de la Charte de Médine en le définissant comme une base valable pour la citoyenneté conventionnelle dans les sociétés islamiques, et une option validée par l'époque (à laquelle nous vivons) et les valeurs (que nous épousons) afin d'aborder les principes universels de cette période [comme les libertés de toutes sortes – liberté d'expression, liberté de religion, égalité des genres, etc.] **dans l'objectif de mettre l'accent sur ce qui est commun et partagé par l'humanité, et de neutraliser les facteurs d'exclusion et d'éviction. Tout ceci afin de parvenir à la paix sociale fondée sur la reconnaissance mutuelle des droits et devoirs et sur l'acceptation de ce que la diversité a imposé et rendu nécessaire (dans la société) en termes de croyances, intérêts et modes de vie contrastés.**

Nous avons pris pour objectif la réconciliation entre identité religieuse et identité nationale. Nous ne prétendons pas que la puissance de l'affiliation à une identité religieuse conduise à la destruction de l'esprit de citoyenneté ; au contraire, nous affirmons que l'appartenance religieuse pourrait servir de stimulus pour incarner la citoyenneté et neutraliser les effets négatifs que l'impact des désaccords religieux ont sur elle.

Les deux composantes les plus importantes de la citoyenneté dans la Déclaration de Marrakech sont : les droits et devoirs mutuels et l'égalité des droits, ainsi que la reconnaissance du pluralisme et de l'acceptation de la liberté religieuse, comme il est stipulé dans l'article 2 de la Déclaration dans le contexte du rappel des principes universels et des valeurs fédératrices de l'islam selon lesquelles « Honorer l'homme, c'est lui accorder le droit de choisir ». « Nulle contrainte en religion. » (Coran 2:256) « Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Contraindrais-tu les gens à devenir croyants ? » (Coran 10:99).

Au paragraphe 13, dans le contexte de l'explication des principes de citoyenneté faisant autorité dans la Charte de Médine, on lit : « Dans le processus de la civilisation contemporaine, la « Charte de Médine » est qualifiée pour fournir aux musulmans une base de référence fondatrice de la citoyenneté : c'est l'archétype d'une citoyenneté contractuelle et d'une constitution juste pour une société dotée d'un pluralisme ethnique, religieux et linguistique, solidaire, et dont les membres jouissent des mêmes droits, accomplissent les mêmes devoirs et appartiennent à une même nation, indépendamment de leurs différences. »

L'un des points forts de cette perspective, souligné dans la Déclaration de Marrakech, est le lien indéfectible entre citoyenneté et cadre de gouvernance comme le montre l'exemple de l'objectif supérieur de paix. Ainsi, il n'existe pas d'autre moyen d'obtenir le type de citoyenneté encourageant la diversité que la stratégie de la paix.

C'est l'approche qui, nous le pensons, sera efficace et fera progresser la citoyenneté vers la fraternité et évoluera du partage de l'être et de l'existence (*wujūd mushtarak*) au partage des sentiments et de la conscience (*wijdān mushtarak*).

***Dr. Azza KARAM** : cheikh Abdallah Bin Bayyah, je vous remercie d'avoir mis en exergue pour nous la valeur de miséricorde dans la foi islamique, et d'avoir détaillé et rappelé à notre souvenir l'initiative de la Déclaration de Marrakech qui a en effet posé les jalons de nombreux débats et pratiques liés aux minorités religieuses dans les pays à majorité musulmane ; merci d'avoir évoqué la valeur de l'identité religieuse par rapport à la citoyenneté et au pluralisme dans le monde actuel, et comme un moyen de favoriser un esprit de partage commun, précisément celui dont nous avons besoin afin de bâtir des ponts, d'encourager l'inclusion, et de contrer le discours haineux. Cheikh Abdallah, nous vous sommes redevables.*

Je vais à présent appeler Mme Katarzyna Gardapkhadze, première vice-directrice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

2.8. **Mme Katarzyna GARDAPKHADZE**, première vice-directrice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) – BÂTIR SUR LA SOLIDARITÉ HUMAINE, LE LEADERSHIP RESPONSABLE ET LES ENGAGEMENTS

Merci beaucoup mesdames, messieurs, je me joins aux orateurs précédents pour remercier également ceux et celles qui ont travaillé dur ces derniers mois et n'ont presque pas dormi afin d'organiser ce Sommet.

Je représente le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE mais je ne suis pas là aujourd'hui pour parler du travail de notre Bureau. **Je voudrais plutôt tirer parti de ce que Liviu a développé et proposer que nous concentrions notre débat sur les thèmes de la *solidarité* humaine, du *leadership* responsable, grâce à l'*engagement*. Au cœur de la solidarité humaine se trouvent le courage, l'empathie et la compassion, et sans la solidarité humaine nous ne survivrons pas.** En réalité, sans la solidarité humaine, je ne me trouverais pas devant vous aujourd'hui.



Mme Katarzyna Gardapkhadze, lors de son discours

L'histoire de ma famille est l'une de ces nombreuses histoires de migrants, de réfugiés et de groupes minoritaires qui ont été rejetés par des calamités provoquées par l'homme. Mes arrière-grands-pères, des propriétaires terriens en Ukraine, se sont déplacés vers l'Est pour échapper à l'Holodomor. Mes grands-parents sont nés à Berlin à l'époque où la Pologne n'apparaissait pas sur la carte, et se sont déplacés vers l'Ouest et vers le Nord, à la recherche de la sécurité, d'une nationalité et d'un chez eux. Ils n'auraient pas pu effectuer ces périples très pénibles sans la solidarité humaine dont ont fait preuve des gens ordinaires qui les ont aidés tout au long du chemin. Je suis sûre que nombre d'entre vous pourraient partager des histoires similaires passées ou présentes.

Nous vivons à une époque où la mobilité humaine n'a jamais été aussi forte, et nous voyons des millions de citoyens ordinaires, étudiants, volontaires, membres d'ONG et communautés de religion ou de conviction, des personnes de tous horizons, qui nous rejoignent chaque jour afin d'aider les migrants, les réfugiés et d'autres qui souffrent. Leurs actes courageux, compatissants, même modestes, envoient des messages puissants de solidarité humaine. Le pouvoir de ces gens est plus grand que ce que nous croyons. Des recherches historiques récentes montrent que si seulement 3,5 % de la population s'unit derrière une demande de changement pacifique, la déferlante sociale devient irrésistible.

Mais nous avons également besoin d'un *leadership* responsable, et le leadership responsable est une denrée rare ces derniers temps.

Selon une enquête du Forum économique mondial, l'enquête sur l'Agenda mondial conduite avant Davos, 86 % des personnes interrogées – rien que ça ! – ont répondu que l'une des plus grandes crises que le monde traverse aujourd'hui est une crise de leadership. Les institutions gouvernementales et religieuses, et la confiance envers ces institutions, ont obtenu des notes parmi les plus basses. Pourquoi ? Peut-être parce que ces dernières années, ces institutions n'ont en grande partie pas réussi à s'attaquer à un problème mondial majeur. Nous parlons beaucoup des problèmes, mais nous ne sommes pas en mesure de promettre de montrer la voie à suivre pour résoudre ces problèmes. Quand les gens regardent nos institutions, ils ne voient souvent que des dirigeants négligents, de la bureaucratie et des rituels politiques et peu d'avancées.

Les dirigeants responsables dont le monde a besoin aujourd'hui ne sont pas ceux qui promettent de construire le plus grand mur à la frontière; ce ne sont pas ceux qui prétendent que les réfugiés sont porteurs de dangereux pa-

rasites ; ce ne sont pas ceux qui disent que protéger certaines valeurs justifie des paroles haineuses et violentes et des actes envers ceux dont les valeurs diffèrent ; et ce ne sont pas ceux qui nous apprennent avec leurs mots et leurs politiques toxiques à se soumettre à la peur et à abandonner l'espoir. Les dirigeants responsables dont nous avons besoin aujourd'hui ne sont pas non plus ceux qui observent tout cela mais choisissent de fermer les yeux, de ne pas entendre, de ne pas parler, de ne pas agir ; dans un monde divisé par les divisions et la haine, le silence et l'inaction sont synonymes de complicité.

Les personnes interrogées dans l'enquête mondiale nous ont indiqué quel type de leadership il nous faut afin de regagner la confiance des gens : **nous avons besoin de dirigeants qui accordent la priorité à la justice sociale et au bien-être ; ceux qui font confiance aux données empiriques pour créer des visions à long terme et des plans réalisables ; de dirigeants qui allient courage et moralité et qui peuvent demeurer positifs face à l'adversité ; de dirigeants faisant preuve d'empathie et de compassion et fermement engagés pour l'avenir de l'humanité.**

L'OSCE s'appuie sur le terme *engagement*. Les 57 États participants ont pris des engagements politiques qui sont la base de travail de notre bureau, et ils contiennent tout le vocabulaire adéquat au sujet de l'importance de la paix, la nécessité d'inclusion, le droit à être protégé et la responsabilité de protéger. Mais ce que ceux qui sont au pouvoir ont apparemment oublié, c'est que l'engagement signifie bien plus que de dire les mots justes.

Abraham Lincoln a déclaré qu'un engagement est ce qui transforme une promesse en réalité, en d'autres termes cela signifie qu'il faut se consacrer à l'action pour apporter des changements, et la partie importante de la phrase est le « se consacrer à l'action ».

Alors que ce Sommet débute et que nous espérons trouver les moyens d'accroître la protection des minorités, des réfugiés et des migrants dans notre monde divisé, plaçons ces trois concepts au centre des débats.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'être soumis à la peur. Puisons la force dans la solidarité humaine des gens ordinaires qui, chaque jour, choisissent de faire front commun avec ceux qui souffrent. Redirigeons nos ressources pour soutenir et unir ces gens afin que leur message d'espoir devienne plus fort que les voix de la haine. Nous ne pouvons plus nous permettre ce manque de leadership. Dans les stratégies que nous proposons, accordons la priorité à un investissement massif dans la recherche, l'évolution et la promotion des *leaders responsables* dont nous avons besoin aujourd'hui. Nous n'avons plus le temps de faire des promesses vides de sens, assurons-nous que les *engagements* que nous prenons sont réels et pas seulement sur le papier et que nous sommes vraiment dévoués et prêts à les respecter.

***Dr. Azza KARAM** : Merci beaucoup, Mme Katarzyna. Je vous remercie vivement de ces appels à l'action, à la fois sincères, chaleureux et pleins de sagesse. Merci d'avoir mentionné des éléments dont nous n'avions pas encore parlé mais qui sont essentiels dans notre initiative et dans nos efforts : la solidarité humaine, le leadership responsable, l'empathie et l'espoir. Merci, vraiment, de votre contribution.*

J'ai à présent le plaisir de vous présenter son Excellence Dr. Abdulaziz Almuzaini, directeur des partenariats à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO, au Bureau de liaison à Genève.

2.9. **Dr. Abdulaziz ALMUZAINI**, directeur des partenariats à l'UNESCO, Bureau de liaison à Genève – LE DIALOGUE INTERCULTUREL ET L'ÉCHANGE D'OPINIONS ENTRE DES INDIVIDUS ET DES GROUPES APPARTENANT À DES CULTURES DIFFÉRENTES

Merci beaucoup.

Excellences, chers représentants, mesdames, messieurs,

Premièrement, je voudrais remercier l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse et le Bureau pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger des Nations Unies d'avoir organisé ce second Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité.

Le monde compte environ 258 millions de migrants ; des millions de femmes et d'hommes quittent leur foyer pour chercher de meilleures conditions de travail ou d'éducation, d'autres n'ont d'autre choix que de fuir la guerre et les persécutions ou veulent échapper aux cercles vicieux



M. Abdulaziz Almuzaini, directeur du Bureau de liaison de l'UNESCO à Genève

de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les dégradations environnementales.

Il est largement prouvé que les migrants génèrent des avantages économiques, sociaux et culturels pour toutes les sociétés. Malheureusement, avec l'augmentation des discours intolérants relatifs aux frontières, l'hostilité envers les migrants s'accroît dans le monde entier. Aujourd'hui, nous traversons en effet une époque de changements rapides et turbulents qui appellent à de nouvelles manières de défendre les droits, à de nouvelles formulations des droits, en faisant toujours progresser les limites de la dignité.

En décembre 2018, l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a envoyé un message fort au sujet de la résolution dont font preuve les États membres des Nations Unies en vue d'aborder ce phénomène mondial, et de collaborer pour une gouvernance des migrations holistique et fondée sur les droits de l'homme.

La protection des droits de l'homme est au centre de l'histoire de l'UNESCO et de son mandat : l**es fondateurs de l'UNESCO ont cherché à définir les conditions préalables à une paix durable qui ne serait pas uniquement fondée sur les accords souvent précaires entre les États mais sur les bases solides de la dignité humaine, de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité, et de la reconnaissance mutuelle des droits communs à tous les peuples.** On retrouve cette même vision politique des droits de l'homme à la base de toute paix durable dans les tous premiers mots de la Déclaration universelle de 1948. Dans cet esprit, l'UNESCO est fermement déterminé à soutenir les efforts de ses États membres afin de transformer les engagements du Pacte mondial en une réalité dans tous ses domaines de compétence.

L'Agenda 2030 promet de ne laisser personne de côté : cela doit inclure chaque migrant. Protéger les droits et la dignité signifie répondre aux besoins humanitaires et faire progresser le développement durable ; il s'agit avant tout de défendre notre humanité commune grâce à la solidarité dans les actes. L'éducation constitue une première réponse importante.

L'année dernière, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO a présenté de nouvelles recommandations sur la façon d'intégrer complètement les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées dans les systèmes éducatifs. L'UNESCO développe aussi des réponses éducatives aux crises humanitaires, facilite l'admission des qualifications transfrontalières et soutient l'éducation à la citoyenneté mondiale en tant qu'instrument de la solidarité internationale. L'UNESCO œuvre dans le but de promouvoir l'accès à une

éducation de qualité pour les réfugiés en facilitant la reconnaissance des diplômes et des qualifications liées aux études. Nous renforçons les capacités des journalistes à traiter les sujets négatifs et à mettre en avant les articles sur les migrants.

Grâce à notre Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR), une plateforme mondiale de plus de 500 membres qui a pour tâche de faciliter le dialogue, l'action partagée et conjointe, nous nous efforçons d'assurer que les migrants et les réfugiés soient inclus dans les communautés en encourageant les autorités locales à concevoir des politiques et des services d'accueil. Grâce au projet « Villes accueillantes pour les réfugiés » mis en place entre 2016 et 2018 et aux rapports réguliers soumis à la Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR), l'UNESCO a pu identifier des pratiques et des approches prometteuses qui favorisent l'inclusion des populations. Par exemple, Helsingborg en Suède élabore un plan pour l'égalité des chances afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et de promouvoir l'égalité des chances. La Ville de Genève organise en mars de chaque année, en partenariat avec le canton de Genève et des organisations de la société civile, la semaine internationale des actions contre le racisme, en vue de réduire les stéréotypes et les préjugés en particulier à l'encontre des réfugiés qui viennent d'arriver. Aujourd'hui, plus que jamais, des initiatives qui engendrent la compréhension mutuelle et la solidarité entre les différents peuples et cultures sont nécessaires. Le dialogue ouvert et la communication inclusive sont fondamentaux afin d'aider les communautés à se réconcilier avec le passé et à dépasser la stigmatisation qui empêche de progresser.

À cette fin, **le dialogue interculturel, l'échange d'opinions ouvert et respectueux entre les individus et les groupes appartenant à des cultures différentes, conduisant à une compréhension plus profonde de la perception générale d'autrui fondée sur le respect fondamental des droits de l'homme, est crucial dans la lutte contre le populisme et les idéologies nationalistes exclusives.** Dans ce contexte, il peut aussi encourager la coopération et le dynamisme nécessaires pour soutenir le Pacte mondial.

Ce Sommet mondial sur la religion, la paix et la sécurité est donc l'occasion idéale de réitérer l'importance de plus d'efforts concertés et d'actions concrètes dans ce domaine. Nous avons besoin de davantage (et non de moins) de coopération authentique à ce sujet, à tous les niveaux entre les gouvernements, avec la société civile et les institutions régionales et internationales. Nous avons besoin de davantage de coordination, de solidarité et d'organisations multilatérales efficaces afin de relever les défis mondiaux tels que la migration et les déplacements de populations.

Je souhaite vous remercier de votre présence et de votre engagement.

Dr. Azza KARAM *: Merci beaucoup, Dr. Abdulaziz Almuzaini. Je vous remercie d'avoir souligné le rôle de l'UNESCO par ses multiples engagements. Merci de défendre non seulement aux Nations Unies mais vis-à-vis de tous les différents États-membres à quel point il est critique d'intervenir auprès des gouvernements et auprès des divers acteurs de la société civile. Merci d'avoir insisté sur la valeur du travail interculturel et interconfessionnel, tout en soulignant l'importance de la solidarité dans ce travail.*

Conclusion de ***Dr. Azza KARAM*** *:*

Mesdames, messieurs, selon moi vous avez entendus d'excellents exposés qui nous ont fermement indiqué la voie à suivre afin d'être capables d'évaluer plus avant la convergence d'intérêts là où la question relative à la religion, la paix et la sécurité nous mènera.

Nous avons commencé par parler du fait que le silence est inacceptable, et qu'il équivaut en fait à la complicité. Nous avons poursuivi en examinant comment la déshumanisation des migrants peut conduire à davantage d'atrocités et peut en soi devenir le facteur clé d'un désastre. Ensuite, nous avons appris que la solidarité humaine, le leadership responsable, l'empathie, l'espoir et la dignité de servir nos semblables, migrants ou non, et aussi de servir nos semblables dans leur propre pays peuvent permettre de supprimer la nécessité pour eux de quitter leur pays. Par-dessus tout, nous avons observé la valeur des droits de l'homme et leur rôle essentiel, la convergence des droits de l'homme avec le respect des traditions confessionnelles, et que l'engagement de l'un par rapport à l'autre les renforce mutuellement. Enfin, nous avons parlé de l'esprit de partage commun qui doit spécifiquement être forgé. Ce n'est pas souvent que l'on entend ces idées lors de conférences qui rassemblent des discussions sur la migration et la paix ; nous entendons plutôt ces paroles lorsqu'on aborde les discussions au sujet de l'engagement interreligieux et plurireligieux vers une société civile plus solide proclamant les droits de l'homme.

Mesdames, messieurs, joignez-vous à moi afin de remercier nos orateurs de grande qualité qui ont ouvert la voie à un esprit de partage vraiment bienvenu. Dernier point, mais non le moindre, je m'adresse aux représentants des asso-

ciations caritatives des Saints des derniers jours, l'institut international pour la liberté religieuse, les collègues de l'Agence adventiste d'aide et de développement, et l'Institut de droit de la Brigham Young University – je vais vous demander de vous lever.

Mesdames, messieurs, vous nous avez entendu remercier nos responsables du Bureau pour la prévention du génocide des Nations Unies et de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse. Je voudrais réitérer les paroles de M. Dieng, parce que vous ne nous avez pas entendus remercier ces personnes pour la solidarité dont elles ont fait preuve et pour ce partenariat qui a contribué à rendre cet événement possible et à vous rassembler tous ici aujourd'hui. Je vous remercie.

CHAPITRE 3

LES POINTS COMMUNS ENTRE MINORITÉS RELIGIEUSES, RÉFUGIÉS ET MIGRANTS : LE BESOIN DE PROTECTION ET L'INSTAURATION D'UN CADRE

- **PRÉSIDENT : S.E. Dr. Ibrahim SALAMA**, chef de la Division des traités, Haut- Commissariat aux droits de l'homme

Questions directrices

1. Qu'ont en commun les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants ? Quelle est leur contribution à la démocratie, à la paix et au développement durable ?

2. Dans quelle mesure ces groupes font-ils l'objet des discours d'incitation à la haine ? Merci de donner des exemples concrets.

3. Les libertés fondamentales, dont la liberté de religion et de conviction, vont-elles de pair avec la sécurité nationale ?

3.1. **Dr. Ibrahim SALAMA,** chef de la Division des traités, Haut-Commissariat aux droits de l'homme – INTRODUCTION : LE MANQUE DE PRÉCISION DANS NOTRE « LANGAGE » EST LE VIRUS MENAÇANT LE PLUS TOUTE ACTION

Pour commencer, laissez-moi juste dire qu'après cette session inaugurale motivante, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, et j'aime beaucoup le titre de cette session qui mentionne l'instauration d'un cadre. Ce matin, lors de la session inaugurale, le directeur général a déclaré que le langage peut déformer notre cadre de référence. Un langage manquant de précision et de clarté dans ses concepts peut constituer le virus le plus trompeur et le plus dangereux pour toute action importante telle que celle-ci.

Nous avons écouté deux *sous-secrétaires généraux* : *Adama Dieng et Michelle Bachelet*, lors de la session inaugurale, ce qui souligne la volonté et l'importance que les Nations Unies attachent à un meilleur engagement des



De gauche à droite : Dr. Fernand de Varennes, S.E. Faisal bin Abdulrahman bin MUAAMMAR et S.E. M. Ibrahim SALAMA, chef du Service des traités relatifs aux droits de l'homme, Haut-Commissariat aux droits de l'homme lors de son intervention

acteurs confessionnels. Des intervenants de qualité abordent cette question, mais je souhaite mettre en avant le rôle particulier d'Azza dans le monde car je pense que cela fait plus de 10 ans qu'elle a mis le doigt sur le sujet qui nous manquait : la synergie, grâce à son exercice d'échange d'apprentissage stratégique portant sur la religion, le développement et les questions humanitaires. Je souhaite vraiment rendre hommage à son travail car nous pouvons organiser des événements jusqu'aux calendes grecques, en l'absence de synergie nous repartirons sans rien avoir en main, et peut-être même sans rien avoir en tête.

Je veux juste ajouter que j'ai été inspiré par ce que le haut-commissaire a dit ce matin, et aussi par ce que Adama Dieng, que je considère comme un grand frère, a déclaré ce matin. Je souhaite lui rendre hommage pour son rôle de plus haut fonctionnaire des Nations Unies, particulièrement à New-York, afin d'observer l'importance stratégique de mener cet effort. Selon moi, ce paradoxe : « personne ne représente chacun quand il s'agit de la foi » doit nous inspirer un triple changement : 1) la synergie, c'est pourquoi je rends hommage au travail d'Azza ; 2) une approche liée aux droits de l'homme, ce qui en langage non-juridique signifie qui est redevable à qui. À ce sujet, je souhaite témoigner ma gratitude au rapporteur spécial sur les droits des minorités pour sa présence et aussi rendre hommage au rapporteur spécial sur la liberté religieuse qui est absent, car tous deux ont contribué à inclure dans leur travail et leurs rapports la dimension des droits de l'homme qui manquait.

Quand on mentionne les droits devant des acteurs ou responsables religieux, une tension inhérente est immédiatement perceptible. Je pense que les mots peuvent non seulement distraire mais également empoisonner parce que ces mots conduisent les responsables à penser qu'il existe une hiérarchie entre les religions et le droit ; je pense qu'il revient aux talentueux mécanismes des droits de l'homme de nous montrer que ce n'est pas aussi simple et que les deux disciplines peuvent avancer main dans la main.

Donc, le premier changement est la synergie, le second, l'approche des droits de l'homme, et le troisième, c'est ce que le haut-commissaire aux droits de l'homme a dit ce matin : un changement en faveur de l'éducation, en faveur des projets, de la formation, des outils, et j'en appelle à tous les participants afin qu'ils nous communiquent leur propre point-de-vue sur cette question très simple : comment allons-nous procéder à ces changements ? Je vais à présent laisser la parole à ma collègue Simona du Bureau d'Adama Dieng qui va vous présenter les participants.

3.2. **S.E. Faisal A. BIN MUAAMMAR,** secrétaire général du Centre international du roi Abdallah Ben Abdel Aziz pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAICIID) – LES DISCOURS DE HAINE AUGMENTENT ET SI NOUS N'AGISSONS PAS, CE LANGAGE SERA NORMALISÉ

Vos Excellences, mesdames, messieurs,
Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette assemblée importante.

Je souhaite commencer mon exposé en exprimant mon désarroi suite aux événements récents : les attaques envers les fidèles dans une mosquée de Christchurch en Nouvelle-Zélande, la série d'attentats suicides qui visaient des hôtels et des églises au Sri Lanka, et l'attaque à la synagogue de San Diego. Plus de 300 innocents ont perdu la vie lors de ces événements. J'adresse mes plus sincères condoléances aux familles des victimes et à leurs proches.

Les similarités ne sont pas nombreuses entre les deux premiers événements : le premier visait des musulmans, et a été perpétré par un homme isolé avec des motivations basées sur l'extrême droite. Au Sri Lanka, nous étions



S.E. M. Faisal bin Abdulrahman bin MUAAMMAR, Secrétaire général de KAICIID, a souligné l'augmentation des discours de haine

face à une entreprise terroriste transnationale, coordonnée et sophistiquée, bien financée, une alliance entre réseaux internationaux et milices actives à l'intérieur, dans le but d'atteindre la communauté chrétienne un jour de culte.

D'un autre côté, ces deux incidents si proches dans le temps constituent un rappel glaçant d'une nouvelle réalité : les minorités religieuses sont de plus en plus visées, en raison de leurs convictions, dans les lieux de culte, là où elles devraient se sentir le plus chez elles et en sécurité.

Pourtant les musulmans et les chrétiens ne sont pas les seules victimes : souvenons-nous de l'attaque de la synagogue de Pittsburgh aux États-Unis. Nous avons constaté une forte augmentation du nombre d'attaques et de cas de vandalisme visant des mosquées et des centres pour les réfugiés en Europe, ou des églises et des synagogues en France. Néanmoins la violence n'est pas le seul signe, même si c'est le plus visible et le plus inquiétant. Nous avons observé ces dernières années une montée spectaculaire des discours antisémites et antimigrants dans la plupart des pays occidentaux.

Le discours haineux est en plein essor, et encore plus inquiétant, il a fait son entrée dans les partis politiques traditionnels à travers le monde. Le langage et le vocabulaire de l'exclusion, de la marginalisation et de l'altérité s'insinuent dans les campagnes électorales partout dans le monde. Si nous n'agissons pas, il n'est pas impossible que ce type de langage devienne normalisé.

Tous ces avertissements ont en commun de cibler les minorités religieuses, les réfugiés, les nouveaux arrivants : ces segments de la population qui ont tendance à être les plus vulnérables et qui ont le plus besoin de protection.

Il y a un point commun effrayant entre ces événements : l'assaillant de Christchurch a beau avoir agi seul, il a puisé son inspiration dans des forums et des groupes d'extrême-droite qui étaient disséminés dans le monde, mais qui s'étaient rassemblés sur les réseaux sociaux. Au Sri Lanka, un groupe terroriste dont les racines sont dans les pays arabes a été capable de mobiliser des hommes jeunes et instruits afin qu'ils commettent ces attaques haineuses pour « venger les musulmans morts à Christchurch ». Pourtant apparemment aucune de ces innocentes victimes, ni aucun des assaillants d'ailleurs, n'avait jamais mis les pieds en Nouvelle-Zélande.

Qu'est-ce que cela signifie pour nous qui discutons aujourd'hui de la manière dont les chefs religieux et ceux qui influencent les politiques peuvent utiliser au mieux leurs ressources afin de protéger ces groupes ? Comment protéger d'un adversaire qui ne connaît pas de frontières, qui peut lever des fonds et recruter des partisans partout dans le monde par internet ?

Je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que notre réponse doit être tout aussi mondiale et inclusive, et nous focaliser sur la lutte contre les discours extrémistes. Par-là, je ne veux pas seulement dire la rhétorique des groupes extrémistes, mais également les formes plus subtiles d'exclusion et de discrimination. Comment procéder ? Je voudrais vous présenter quatre idées issues de notre travail, mais avant cela, permettez-moi de vous expliquer pourquoi le KAICIID est unique :

1. Le KAICIID est une organisation intergouvernementale fondée par l'Autriche, l'Arabie Saoudite, l'Espagne et le Saint-Siège au titre de membre fondateur et observateur.
2. Le KAICIID est dans sa structure et dans sa mission à la fois une organisation intergouvernementale et plurireligieuse. Son engagement à préserver la diversité culturelle et religieuse est exemplaire. Le Conseil d'administration se compose de neuf représentants de cinq religions principales.
3. Le KAICIID cherche à rassembler les chefs religieux et les décideurs politiques afin d'encourager et de mettre en pratique le développement d'une cohésion sociale multilatérale, ainsi que des initiatives visant à résoudre des conflits.
4. Le KAICIID promeut le dialogue comme moyen commun de susciter la coopération entre les diverses communautés religieuses, afin de combler le fossé créé par la manipulation des identités religieuses pour engendrer la peur et la haine ou justifier l'exclusion.
5. Nous pensons que les courants religieux (et les organisations basées sur la foi particulièrement), sont inaudibles dans beaucoup de cercles politiques, ou sont au contraire trop impliqués en politique dans d'autres sociétés.
6. Nous sommes convaincus que sans cet espace de dialogue pour les groupes religieux et non-religieux issus de la société civile, nous n'atteindrons pas le principe d'intégration et de durabilité.

Voici les quatre idées issues de notre travail :

1. Agir collectivement, et pas individuellement. **Nous devons travailler ensemble afin de développer une stratégie commune globale et des outils locaux qui souligneront les valeurs de paix, de tolérance et de respect de la dignité humaine.** Et quel meilleur endroit que les Nations Unies pour coordonner nos efforts et propager le message de paix, lutter contre le message de haine et d'exclusion ?
2. **Encourager les communautés religieuses à se protéger mutuellement : les minorités religieuses sont souvent les premières cibles des discours haineux. Nous sommes conscients que le discours haineux constitue fréquemment un premier indicateur de l'incitation à la violence.** En sensibilisant les communautés religieuses au discours haineux, et en les formant à répondre de façon appropriée, nous aidons les communautés à se protéger mutuellement. Le KAICIID a mis en place des modules de formation sur les réseaux sociaux dans les pays arables, et c'est un modèle que nous avons étendu dans d'autres régions du monde où nous œuvrons, par exemple le Nigeria et le Myanmar. Nous formons les représentants des communautés religieuses à identifier le discours haineux et la rhétorique extrémiste, et nous les aidons à présenter des points de vue et des exposés alternatifs.
3. **Opposer un discours alternatif et montrer des exemples : en exposant des modèles éloquents de coopération inter-religieuse, nous compliquons la tâche des extrémistes qui cherchent à stéréotyper les réfugiés et les migrants, ou à les associer à la violence.** Les communautés religieuses **travaillant ensemble envoient un message puissant illustrant la force qui réside dans la solidarité.** Nous avons pu constituer des plateformes inter-religieuses dans ce but au Nigeria, au Myanmar, en République centrafricaine et dans les pays arabes. En Europe, nous soutenons le Conseil des dirigeants juifs et musulmans (MJLC) qui rassemble des représentants des communautés musulmane et juive européennes. Cette plateforme permet non seulement de tisser des liens entre ces deux communautés, mais également de s'organiser pour relever des défis communs.
4. Proposer des solutions aux décideurs politiques : **les chefs religieux pourraient bien être les mieux informés sur l'ampleur de la discrimination et de la violence à l'encontre des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants.** Ils ont probablement les meilleures idées de solutions à ces problèmes en termes de politiques. Cependant, les chefs religieux ne font pas les politiques. C'est pourquoi notre rôle est de permettre aux chefs religieux de communiquer avec les décideurs politiques afin qu'ils leur proposent des solutions de politiques réalistes, pour combattre la haine et la violence envers les minorités vulnérables. Depuis sa création en 2012, le KAICIID a travaillé avec les chefs religieux et ceux qui influencent les politiques afin d'encourager le dialogue pour parvenir à la paix et à une coexistence pacifique.

J'espère que nous pourrons ensemble nous assurer que ces leçons servent à améliorer notre avenir, et œuvrer à la fois avec les responsables religieux et politiques.

3.3. **Dr. Fernand DE VARENNES**, rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités – IL FAUT COMBATTRE LA PEUR, LA HAINE ET L'IGNORANCE ET NOUS DEVONS CONSTRUIRE DES PASSERELLES SOLIDES

Excellences, chers invités, chers collègues, mesdames, messieurs,
Bonjour, *Salam Alaikum*.

Ces dernières semaines, d'horribles massacres ont été perpétrés dans une mosquée en Nouvelle-Zélande, dans des églises au Sri Lanka, et une autre attaque meurtrière a eu lieu avant-hier dans une synagogue aux États-Unis. Tous ces événements font partie d'un schéma global, ce qui n'est pas suffisamment pris en compte. Les juifs, les musulmans et les chrétiens sont les principales cibles et ils appartiennent tous à des minorités, les minorités religieuses.

Le vocabulaire utilisé est important, nommer les faits est important, et par conséquent également **le besoin de reconnaître qui sont les personnes**



Au centre : M. Fernand de Varennes, rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités pendant son allocution

directement visées. En un mot : les minorités. L'ancien haut-commissaire aux droits de l'homme auprès des Nations Unies, Zeid Al Hussein a indiqué que presque tous les États sont confrontés à la banalisation du sectarisme, de la haine et des boucs émissaires qui ciblent presque toujours les minorités religieuses et autres à travers le monde, comme les récents événements tragiques l'ont malheureusement confirmé.

Laissez-moi mettre l'accent en deux mots sur les schémas qui doivent être étudiés en raison de cette vulnérabilité : presque tous. Presque tous les États du monde (ou plus de 75% en tout cas), mettent sur la liste des personnes les plus vulnérables parmi les vulnérables des personnes appartenant à des minorités religieuses ou autres. Donc, en fin de compte, ce sont des étrangers, ceux qui sont en marge, et ils sont pour ces raisons plus faciles à craindre, à blâmer et même à haïr. Cette année, il existe même un risque que quatre millions de personnes supplémentaires, appartenant principalement à des minorités religieuses dans un pays, deviennent apatrides.

Presque tous les crimes et discours haineux, ou du moins la plupart, prennent pour cible des minorités religieuses ou autres. À l'heure actuelle, presque tous les conflits, ou la majorité des conflits, sont internes et impliquent des minorités religieuses ou autres revendiquant des plaintes, en situation d'exclusion et de discrimination. Dans presque tous les cas, les minorités religieuses et autres sont décrites comme déloyales, dangereuses, incapables de s'intégrer ou intrinsèquement antagonistes aux valeurs dites nationales. En d'autres termes, les religions et les autres minorités font face à l'ostracisme – on les déshumanise en tant que personnes étrangères, ou du moins considérées comme telles. Aucune forme de gouvernement n'est à l'abri de l'intolérance et de la xénophobie. Surtout lorsque l'hostilité envers les minorités religieuses et autres (amplifiée par la peur et la désinformation qui se répandent dans les réseaux sociaux) est instrumentalisée pour atteindre des objectifs politiques à court terme : un vrai contexte néfaste.

Dans le cadre de mon mandat de rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, les minorités religieuses ou autres se plaignent régulièrement que dans de nombreux pays les lois qui sont manifestement là afin de les protéger contre le double poison de l'intolérance et du discours haineux ne sont le plus souvent pas appliquées, ou alors elles résultent uniquement en une petite tape sur les doigts. Ces exemples parmi d'autres montrent la vulnérabilité des minorités, religieuses ou autres, et ils soulignent à quel point il est urgent de combattre

le discours haineux, l'intolérance et d'écarter les schémas de discrimination dans les processus d'exclusion, qui sous-tendent tout ceci. C'est ici que nous devrions insister sur la protection des minorités en protégeant leurs droits de l'homme.

Ces prochains jours, j'espère que nous serons capables d'étudier ce qui doit être effectué pour arrêter et contrer la vague de xénophobie et d'intolérance. J'espère que nous pourrons reconnaître peut-être de façon plus visible et plus audible, l'importance de protéger les minorités religieuses et autres parce que, franchement, cela n'est pas toujours au centre des débats. Je ne sais pas pourquoi, alors que plus des trois quarts des apatrides dans le monde sont membres de minorités religieuses ou autres, aucune des dix actions prioritaires du plan d'action décennal mondial pour mettre fin à l'apatridie n'identifie les minorités – aucune des actions ne le fait – quand clairement un État qui refuse la citoyenneté le fait souvent en ciblant des religions ou d'autres minorités spécifiques. Cela n'aide pas lorsqu'un nouveau traité sur les droits de l'homme en cours de rédaction propose une clause sur les groupes vulnérables, mais exclut en particulier les minorités : elles n'apparaissent pas dans la liste de groupes vulnérables, pourtant très longue. Il est également dommage qu'alors que nous nous intéressons aux questions relatives aux minorités, nous n'employons pas précisément le terme « minorité », bien qu'elles soient les cibles du discours haineux, de l'incitation à la violence et d'autres situations.

Compte tenu de leur vulnérabilité, il est nécessaire de protéger leurs droits humains car elles sont les principales victimes de l'apatridie, du discours haineux et de la violence dans les réseaux sociaux et dans la vie quotidienne, alimentés par la diabolisation des minorités au moyen de la désinformation. Il serait malheureux que les minorités religieuses et autres semblent être insuffisamment reconnues au moment où elles en ont le plus besoin. **La peur, la haine et l'ignorance doivent être combattues et nous devons bâtir des ponts solides. Ces passerelles doivent être renforcées en abordant les divisions et les obstacles devant être surmontés ; cela nécessite de nommer et de renforcer l'essentiel. Voici les mesures en faveur de la protection des minorités religieuses et autres.** Mon temps de parole est écoulé. Merci beaucoup.

3.4. **Dr. Ganoune DIOP,** directeur des Affaires publiques et de la liberté religieuse, Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour – LE CARACTÈRE SACRÉ DES ÊTRES HUMAINS EST UN BON POINT DE DÉPART POUR PARLER DU RESPECT DES AUTRES

Vos Excellences,

Mon principal argument est celui-ci : Les migrants et les réfugiés ne devraient pas être l'objet de violence. Toute la grande famille humaine a une possibilité sans précédent de se réunir pour rétablir une vision de la famille humaine tout entière qui établirait un mode de coexistence pacifique, basé sur l'importance non-négociable et la valeur infinie et non-marchande de chaque être humain. Par grande famille, je veux parler de tous les secteurs de la société, des experts de divers domaines comme les philosophes, les économistes, les politiques, les acteurs religieux ou non religieux, tous les artisans du rétablissement de la paix ou de la coexistence pacifique.

Aucun être humain ne devrait être assimilé ou réduit à un objet ou à un bien commercialisable. L'esprit d'un être humain, son âme ou sa



Vue partielle du panel lors de la contribution de M. Ganoune Diop (troisième à partir de la gauche)

conscience, est incommensurable et mérite mieux. Ainsi, la dignité et l'intégrité de l'être humain ne devraient jamais être bafouées, que ce soit sur le plan physique, émotionnel, intellectuel, social ni dans leur plénitude spirituelle. Aucun être humain ni aucune communauté ne devrait être privé du droit de vivre selon les dictats de sa conscience, de sa culture ou de sa constitution tant que cela ne porte pas atteinte aux autres.

Historiquement parlant, c'est assez nouveau pour notre conscience planétaire. C'est vrai, nous ne manquons pas de déclarations superbes, mais gardons à l'esprit qu'il a fallu les horreurs et les massacres engendrés par deux guerres mondiales, plusieurs génocides et la Shoah pour inciter les nations à s'unir et à établir une déclaration universelle des droits de l'homme.

J'aurais aimé que cette mobilisation irrésistible et presque universelle en faveur du respect de la vie humaine et des droits de l'homme se produise des siècles plus tôt quand les Africains ont été enlevés et vendus au cours de l'esclavage transatlantique, transsaharien et oriental. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons bâtir un avenir meilleur. Mais pourquoi faut-il attendre que des atrocités, les horreurs de la guerre et du génocide poussent la conscience humaine à parvenir à des déclarations emblématiques ?

Je fais référence à l'*Édit de Sardique (dit de Galère), l'Édit de Milan, la Charte de Médine, la Charter of the Mande in 1222, la Charte de Kurukan Fuga au Mali, la Magna Carta, la Déclaration des droits « Bill of Rights », la Déclaration d'Indépendance, la Déclaration de 1789 et plus récemment le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme.* Bien entendu, on pourrait ajouter d'autres traités, comme les *Traités de Westphalie* ou le *Traité de Versailles.*

Pour l'humanisation du monde, des repères moraux sont nécessaires aujourd'hui, mais tous ces documents historiques ont été précédés par des moments de brutalité déconcertante et par l'anéantissement de vies humaines. Tous les maux qui ont causé la perte de millions de vies reposent sur la légitimation de la violence. Donc, il s'agit en résumé du but de mon appel ici : rendre la violence illégitime. De tous temps, la violence a toujours fait partie de la structure de la société humaine. À titre d'exemple, il est utile de noter qu'au temps des Romains de l'antiquité, la violence faisait partie de l'idéologie politique de l'époque. Les *munera* étaient utilisés par l'Empire pour asseoir le pouvoir absolu de l'empereur. Il est significatif de constater que les combats de gladiateurs, et les exécutions de la mi-journée les précédant, transmettaient le même message : l'empereur est puissant, il faut craindre l'empereur. Plus la machine à propagande au service de l'empereur était brutale, plus elle était efficace. Il est temps à présent de démonter cette logique. Le moment

est venu d'une vision selon laquelle les humains, individuellement ou en tant que majorité ou minorité dans le tissu social mondial, ne devraient pas être soumis à la violence, à l'humiliation, au mal ou à la souffrance d'aucune sorte.

Rétablir la conscience de la solidarité obligatoire entre les êtres humains est nécessaire et primordial si l'on veut apaiser les souvenirs et favoriser la paix. Cette solidarité est ancrée dans notre destin commun. Nombreux sont ceux qui croient en notre origine commune ; certains avancent même que cela ne se limite pas à la sphère religieuse. Il est fascinant que les penseurs contemporains soient engagés dans des discussions animées et concluantes pour réinventer le sacré dans l'espace public, mais ici le sacré ne concerne pas des lieux ou des objets, mais des personnes, en réalité.

Le caractère sacré de l'être humain est un bon point de départ pour parler du respect des autres et des minorités. Et laissez-moi ajouter que, si l'on prend méticuleusement soin des temples, des mosquées, des églises, des cathédrales et des sanctuaires en raison du respect pour le prétendument sacré, les humains ont bien davantage d'importance que des lieux ou des objets. Selon cette perspective, nous sommes véritablement à l'image de Dieu. Il est significatif que les discussions actuelles dans le domaine de la philosophie continentale prennent en compte le débat sur le divin en lien avec, c'est intéressant, le pari entre hospitalité ou hostilité envers l'étranger. L'étranger est lui aussi sacré.

L'importance des communautés n'est pas fonction de leur taille. **Les minorités ne devraient pas constituer une sous-catégorie définie par un manque de droit ou de dignité.** L'expérience de l'altérité est fondatrice de notre propre humanité. Rejeter l'étranger est paradoxalement une manière de se rejeter soi-même. Le fait qu'un être humain puisse dialoguer intérieurement dans le cadre de la prise de décision devrait représenter une ouverture vers l'altérité. En d'autres termes, et pour conclure : **l'étranger, l'inconnu, les minorités et les pauvres ne se situent pas en dehors du périmètre de notre propre humanité : en fait, ils testent notre humanité — en faisant ressortir le meilleur ou le pire de nous-mêmes. Par conséquent, être attentif à la dignité et aux droits des minorités, des migrants et des personnes en situation de vulnérabilité est la meilleure chose à faire. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas être humain ou humanitaire.** Nombre de partenariats créatifs œuvrent dans le but de susciter l'hospitalité, l'inclusion, la réhabilitation et l'autonomisation afin que tous les acteurs de la société civile prospèrent, y compris ceux dont l'activité, la mobilité ou les capacités sont limitées. Tous devraient avoir la possibilité de vivre dans un lieu libéré de la coercition, du mal ou de la violence.

Que le droit à la paix devienne une réalité pour tous. Je vous remercie.

3.5. **Dr. Azza KARAM**, conseillère senior à la Culture, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) – LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À NOTRE HUMANITÉ PAR LA FOI

Je vous remercie sincèrement. Chers collègues, permettez-moi de procéder de façon assez peu orthodoxe, mais ceux qui parmi vous me connaissent savent que je procède toujours ainsi pour les remerciements. J'adresse ma plus profonde gratitude, reconnaissance et tous mes remerciements au Bureau des Nations Unies pour la Prévention du génocide et pour la responsabilité de protéger, pas seulement au Bureau mais aux personnes qui en assurent le fonctionnement. Je voudrais vous demander de saluer le rôle de notre collègue ici présente, **Simona Cruciani**. Pour assister Simona dans son rôle, je voudrais saluer une personne qui préfère rester dans l'ombre, mais dont le travail est absolument essentiel, **Lihi Rapoport**. Le travail de collaboration interconfessionnelle dans le but de lutter contre le discours haineux et en fin



Mme Azza Karam, conseillère principale en matière de culture, FNUAP. À ses côtés, Mme l'Ambassadrice Baroud

de compte de prévenir les génocides qui malheureusement sont une réalité de notre siècle – ce travail ne se fait pas tout seul. C'est pourquoi, j'estime important de se rendre compte et de **reconnaître les efforts des femmes essentiellement qui, depuis au moins deux décennies, tentent de faire progresser le programme de la collaboration plurireligieuse à travers tout le système des Nations Unies.**

Nous avons beaucoup appris au cours de ces deux décennies. L'une des choses que nous avons apprises, c'est que nous sommes confrontés à un paradoxe : d'une part, il est devenu aujourd'hui complètement normal de parler de collaboration plurireligieuse et, en effet, de souligner le rôle unique joué par les acteurs religieux dans leur diversité afin de protéger et d'honorer tous les êtres humains ; ce rôle est unique, et les débats, les discussions, la présence et l'engagement des acteurs religieux dans presque tous les domaines possibles et imaginables sont devenus monnaie courante. **Les acteurs religieux sont impliqués dans tous les domaines, et on salue régulièrement leur implication.**

En parallèle, c'est paradoxal, et combien ironique, nous observons une augmentation des crimes haineux perpétrés contre les acteurs religieux, les sites religieux et les institutions religieuses par ceux qui défendent eux aussi certaines idées religieuses. Nous nous trouvons donc dans une situation où nous nous sommes efforcés depuis de nombreuses années de poser les bases du caractère unique et des compétences pacifiques que les institutions religieuses et les chefs religieux apportent aux tables rondes mondiales, régionales et nationales. Dans le même temps, il semble parfois que tout le travail que nous avons mené semble devoir sans cesse être recommencé puisque dans notre domaine, le sacré n'est plus sacré. Les institutions religieuses étaient auparavant les premières à intervenir pour tout ce qui était lié à l'humanitaire. Les institutions religieuses demeurent les premières à intervenir dans l'action humanitaire dans son ensemble. Elles demeurent les premières à intervenir dans les situations de crise partout dans le monde, et en ce qui concerne les migrants. **On estime qu'entre 30 et 60 % des services de base dont bénéficient les migrants à travers le monde sont en fait fournis par les entités et organisations religieuses.**

En tenant compte de cette réalité, il nous incombe de reconnaître que nous nous situons à une période de l'histoire où les institutions religieuses elles-mêmes ne sont plus sacrées. Une époque où les gens qui prient ne se trouvent plus dans un lieu sacré et où la prière n'est plus un acte sacré, respecté par les autres.

Mesdames, messieurs, je voudrais vous dire que nous traversons une période de déception immense, mais aussi de perte d'espoir gigantesque. À présent, nous ne pouvons plus entrer dans un lieu de culte et prier en nous disant qu'il s'agit d'un moment de paix et de sécurité, car nous savons qu'ailleurs non plus de tels moments n'existent plus. Et cela ne devrait pas seulement être considéré comme un simple reflet des échecs de notre époque. Au contraire, nous devons revenir en arrière et comprendre comment un moment où l'on se rapproche du divin est aussi un moment où vous pouvez risquer d'être attaqué, bombardé et de perdre la vie — parfois de la main même de ceux qui prétendent agir au nom du divin. Si nous nous trouvons là où le sacré ne revêt plus de caractère sacré, où la religion et les fidèles ne sont plus respectés, nous nous trouvons aussi, très franchement, dans un espace, où aucune institution – politique, économique, financière culturelle, sociale ou autre – n'est digne de respect sauf si, et jusqu'à ce que nous commencions à défendre les mécanismes auxquels de nombreuses nations de l'après-guerre ont donné collectivement leur assentiment : je veux parler de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour parler de la Déclaration universelle des droits de l'homme et pour célébrer les valeurs inhérentes à cette Déclaration, nous devons réaliser que nous nous trouvons à un moment charnière où nous pouvons soit perdre tout ce que nous avons bâti, ou bâtir tout ce que nous sommes en train de perdre. Comment bâtir tout ce que nous sommes en train de perdre, surtout quand nous sommes confrontés à la réalité de la migration qui n'est pas, comme bien d'autres l'ont rappelé avant moi, une réalité nouvelle ? C'est juste une réalité augmentée.

Nous avons une possibilité aujourd'hui, comme jamais auparavant, précisément en raison des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous avons l'occasion de nous rapprocher de notre humanité. Nous avons la possibilité de nous rapprocher de notre humanité par la foi ; mais nous ne devrions jamais imaginer qu'une seule institution religieuse est en mesure de porter le fardeau de la protection ; ni qu'un seul gouvernement peut porter le fardeau de la protection, ni aucune organisation non gouvernementale d'ailleurs.

Il s'agit d'un moment où nous devons travailler ensemble, notre espace civique public s'érodant jour après jour, dans le monde entier. Dans ce contexte, nous devons renforcer cet espace civique. C'est pourquoi les Nations Unies ont fait appel aux acteurs religieux en tant qu'éléments de l'infrastructure civique – pas comme défenseurs de la morale, puisque la moralité n'est

pas uniquement défendue par ceux qui adhèrent à une religion : **La moralité est l'affaire de l'humanité toute entière à chaque instant.** C'est pourquoi, afin de défendre et de renforcer notre espace civique, nous devons collaborer à travers l'espace civique dans son ensemble.

Notre époque, Mesdames, Messieurs, où le système des Nations Unies incarne la seule entité à l'heure actuelle à représenter 193 gouvernements, est pourtant en proie à de grandes difficultés. Si potentiellement nous arrivons à capter le pouvoir de la société civile afin de renforcer et de soutenir notre système unique de gouvernance multilatérale, alors nous aurons la possibilité de soutenir ce système unique de gouvernance multilatérale afin qu'il appuie et protège également notre société civile mondiale. **Il existe une corrélation symbiotique entre la protection des réfugiés, des migrants, et des citoyens et notre domaine multilatéral.**

Aujourd'hui, l'heure est venue. Malheureusement, la territorialité entre différentes organisations non gouvernementales, entre différentes organisations religieuses, entre différents gouvernements nous a conduits à ce moment de faiblesse où nous nous trouvons aujourd'hui. **Mais nous avons une possibilité que nous rappelle le phénomène de migration, que nous rappelle les sans-abris, c'est que notre foyer doit se situer au sein des mêmes institutions dans lesquelles nous avons déjà beaucoup investi, et doit être garantie par elles. Je profite donc de cette occasion pour lancer un appel : si nous voulons être en mesure de protéger les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants, nous devons d'abord être capables de protéger avec détermination les institutions que nous avons déjà mises en place. Je veux parler des institutions confessionnelles ou non confessionnelles, des institutions d'engagement civique, et des institutions du multilatéralisme qui nous accueillent aujourd'hui et qui se situent au-dessus des institutions déjà citées. Si nous pouvons collaborer sincèrement, nous pouvons véritablement préserver, protéger et honorer l'humanité et son caractère sacré.** Je vous remercie.

3.6. **Mme Sharon EUBANK**, présidente de la Fondation caritative des Saints des derniers jours – LA LIBERTÉ DE RELIGION RENFORCE LA STABILITÉ SOCIALE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE

Aujourd'hui je m'adresse à vous en tant que présidente de la Fondation caritative des Saints des derniers jours, la branche humanitaire internationale de l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours. Ma foi est le produit de mon histoire qui inclut des réfugiés en raison de persécutions religieuses, cette expérience nous a conduits à devenir des défenseurs actifs des libertés religieuses d'autrui.

Minorités religieuses, réfugiés et migrants : qu'ont-ils en commun et quelle est leur contribution à la démocratie et à la paix ?

Le point commun de ces groupes : leur dignité est en péril. Leur altérité et leur acuité rendent leurs besoins particulièrement vulnérables. Pire encore, cela les transforme souvent en cibles ou en boucs émissaires. On ne



Mme Sharon Eubank, présidente de la Fondation des saints des derniers Jours

s'attend pas à la question de leur *contribution* **à la démocratie. Cela pourrait venir du sentiment que ces** communautés sont, d'une certaine façon, plus proches du conflit que de la paix, mais c'est précisément en tendant la main à ces « autres » que je vois la dignité se raviver, et je me rappelle alors ce que la démocratie devrait signifier et ce que le développement peut vouloir dire. Mon collègue à la Fondation caritative des Saints des Derniers Jours, Robert Hoakanson, m'a rapporté cet exemple qui s'est déroulé en Ouganda :

La plupart des réfugiés du Soudan du Sud ne sont pas chrétiens mais ils participent aux programmes d'aide alimentaire, d'aide au loyer et de formation professionnelle. J'étais assis parmi un groupe qui bénéficiait d'un service et l'une de ces familles était un père célibataire musulman avec ses deux petites filles. Il m'a dit : « J'adore cet endroit. C'est le seul endroit où je peux entrer en sachant que je ne ferai pas l'objet de discrimination parce que je suis musulman. » Cet endroit est le Service jésuite des réfugiés. Voilà un exemple de contribution à la démocratie, à la paix, à la dignité pour les familles vulnérables.

Dans quelle mesure ces groupes sont-ils sujets à une haine accrue et aux discours d'incitation à la haine ?

Soyons honnêtes, des tensions sont inévitables entre les sociétés qui accueillent et les nouveaux arrivants. L'idéal qui sous-tend les Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est la négociation fructueuse de ces tensions. Lorsque les gouvernements locaux protègent les droits humains essentiels des minorités vulnérables – une affaire après l'autre montre que cela engendre une résilience stable qui rayonne à travers toutes les communautés pendant des années à venir.

Un bon exemple qui illustre ce point est la célèbre histoire de l'Empire ottoman qui contrôlait la Jordanie au début du vingtième siècle. Le régime avait décidé de lever des impôts spécifiques chez les citoyens chrétiens qui vivaient dans les villes de Salt et Karak. Au préalable, un éclaireur était envoyé pour marquer les maisons chrétiennes, afin que le percepteur sache où il devait réclamer l'impôt. Les voisins musulmans se sont insurgés contre cette mesure. Cette nuit-là, ils ont également marqué leurs propres maisons du même signe. Cela a perturbé les percepteurs qui ne savaient plus qui était musulman et qui était chrétien. Toute la population de la ville s'est rassemblée et a déclaré : « Nous sommes tous frères, si vous voulez imposer les chrétiens, nous devons tous être soumis à votre impôt. » Cette histoire populaire et d'autres encore en Jordanie ont posé les jalons de protections pluralistes comme le message d'Amman, la Déclaration de Marrakech et la volonté du pays dans son ensemble d'accueillir des millions de réfugiés de guerre et de personnes déplacées aux dépens de leur propre pays.

Le simple fait d'établir la confiance entre voisins et de ne pas blâmer des groupes pour les mauvaises actions d'individus améliore de façon exponentielle la sécurité nationale et contribue à contrôler la montée des groupes radicaux de l'intérieur.

J'ai entendu parler d'un nouvel imam qui venait d'arriver dans une mosquée au cœur d'une communauté où des réfugiés s'étaient installés. Il s'agissait d'un orateur véhément et il a commencé à diffuser des sentiments antichrétiens. Les résidents les plus anciens et les plus respectés de la ville ne se sont pas mis en retrait en tolérant cette approche, ils sont intervenus pour lui indiquer son erreur. Ils ont fini par obtenir son remplacement. Ils ne pouvaient pas tolérer ce type de discours au sujet de leurs différents voisins dans leur communauté.

Cet exemple illustre que si le discours, ou l'incitation, montre un parti pris et menace la sécurité, si la majorité fait le pas de protéger les droits du « voisin » minoritaire, cela conduit à empêcher de diaboliser, la réelle menace pour la sécurité.

L'interdépendance entre voisins est l'une des raisons pour laquelle la Fondation caritative des Saints des derniers jours soutient ce sommet aujourd'hui. Notre premier président, Joseph Smith, a déclaré en 1843 :

« Je suis fier de déclarer devant les cieux que je suis tout aussi prêt à mourir pour défendre les droits d'un presbytérien, d'un baptiste, ou d'un homme bon de n'importe quelle autre confession. Car le même principe qui piétinerait les droits des Saints des Derniers Jours piétinerait ceux des catholiques romains ou de toute autre confession qui pourrait être impopulaire ou trop faible pour se défendre. »[3]

Les libertés fondamentales, parmi lesquelles la liberté de religion et de conviction, peuvent-elles aller de pair avec la sécurité nationale ? La réponse à cette troisième question est bien entendu positive. En fait, d'un point de vue technique, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies indique dans son observation générale N°22 (48) relative à l'article 18 que :

Tandis que la protection de la sécurité nationale peut nécessiter de restreindre la liberté d'expression et la liberté d'association – la sécurité nationale n'est pas recevable en tant que telle comme justification légitime d'une restriction portant que la liberté de religion ou de conviction.

3 JS, History, 1838–1856, vol. E-1, créé le 20 août. Il s'agit du cinquième volume d'un manuscrit de 6 volumes sur l'histoire de l'Église. Traduction française : https://www.churchofjesuschrist.org/manual/teachings-of-presidents-of-the-church-joseph-smith/ Ce cinquième volume couvre la période du 1er juillet 1843 au 30 avril 1844.

Le plus souvent, la liberté de religion ou de conviction renforce la stabilité sociale, au lieu de la réduire, et renforce ainsi la sécurité nationale.

Les discours haineux et l'incitation à la haine commencent souvent par une peinture grossière de certains groupes : Qualifier les témoins de Jéhovah d'extrémistes manquant de patriotisme ou dire qu'être musulman équivaut à appartenir à Al-Qaïda. Tant que l'incitation se poursuit, les droits et les protections s'amenuisent jusqu'à ce que la violence criminelle éclate. Rien que ce mois-ci, nous avons appris que des massacres innommables ont eu lieu dans des lieux de culte sacrés. Si vous cherchez sur internet « massacres dans des édifices religieux », vous obtiendrez 63 pages de résultats, de chaque confession à l'encontre de chaque confession différente. Cela doit cesser.

Le discours généraliste reste incontesté parce que les gens sont ignorants par manque d'expérience, ou parce que des échéances politiques approchent. Ne pas remettre en cause les descriptions généralistes grossières nourrit le discours haineux. Voilà quelque chose que chaque citoyen peut combattre à son niveau. Question cruciale : est-il possible de préserver la liberté de religion et de conviction tout en contrôlant le radicalisme ? Selon moi, la réponse est que cela DOIT être possible, pour le bien de l'humanité. Nous perdons notre dignité et notre humanité sans la liberté de religion et de conviction.

Pour conclure, laissez-moi suggérer trois lignes conductrices qui encourageraient l'énergie bénéfique qui existe dans les communautés pluralistes, plutôt que de la frustrer.

Premièrement, les gouvernements devraient réaliser que nombre de leurs objectifs peuvent être atteints plus efficacement si les minorités religieuses font partie de la solution. Le bien que la religion peut faire, surtout quand il s'agit d'intégration et d'atteindre les objectifs de développement durable, est amplifié si les groupes religieux collaborent entre eux sous forme de partenariat, et aussi avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Deuxièmement, les gouvernements doivent reconnaître qu'instrumentaliser les groupes religieux pour arriver aux fins de leur gouvernement a pour effet de détruire la sécurité et de décimer précisément les éléments stabilisants dont leur gouvernement a besoin.

Troisièmement, les gouvernements doivent réaliser que **le meilleur antidote au mal qui est fait au nom de la religion est une meilleure religion.** La meilleure réponse à l'extrémisme islamique sera l'islam authentique, tout comme la solution à l'extrémisme chrétien sera le christianisme authentique. Ce sera le meilleur de la foi qui vaincra les versions déformées de la conviction religieuse. Je vous remercie.

3.7. **Dr. PL de SILVA**, directeur de *l'Institute of Strategic Studies and Democracy* (ISSD), à Malte – ARRÊTER LA HAINE ET LE POPULISME, NOTRE HÉRITAGE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Puisque le sujet de cette session est le cadre stratégique, je voudrais aborder la culture de la haine, qui en réalité conduit à bon nombre des atrocités et des actes évoqués jusqu'à présent. Je vais commencer par l'une de mes citations préférées de Voltaire : « Ceux qui peuvent vous faire croire en des absurdités pourront vous faire commettre des atrocités » et d'innombrables atrocités ont eu lieu au cours de notre histoire. Pensons aux génocides qui ont eu lieu par le passé, en Bosnie, au Rwanda, en Somalie, les Khmers rouges, la Shoah, l'Holodomor. Ensuite, il existe un type de terrorisme que l'on rencontre aujourd'hui, même le dimanche de Pâques dans mon pays, le Sri Lanka, où ces terribles bombardements ont ciblé les églises. C'est tellement absurde, dans quel but peut-on bombarder des lieux de culte ? Pourtant, c'est une forme d'adoration que de s'en prendre à une religion minoritaire dans



M. PL de Silva a parlé de notre responsabilité envers les nouvelles générations

un pays à majorité musulmane. Il aurait été plus simple pour les terroristes de s'attaquer aux mouddhistes qui sont majoritaires dans le pays. Par conséquent, il ne s'agit pas vraiment du Sri Lanka, c'était plutôt un message pour l'Occident, le prétendument « Occident chrétien », et ce sont là des éléments à prendre réellement en compte.

Parlons aussi de notre travail à l'ISSD de Malte : nous surveillons le trafic d'êtres humains passant par la Libye. Pensons aux milliers de personnes qui se noient dans la Méditerranée, à ceux qui sont vendus comme esclaves, ceux qui sont incarcérés et à toutes ces choses horribles qui se passent. La mafia sicilienne, liée au crime organisé, a gagné entre cinq et six milliards d'euros en 2015 selon Europol et Interpol.

La question à se poser est celle-ci : comment en arrivons-nous à de semblables situations sanglantes, où les auteurs jouent régulièrement la carte de la terreur, la peur, la mort, la mutilation et de l'enlèvement ?

À vous tous qui êtes réunis ici aujourd'hui, **si nous voulons vraiment éradiquer la guerre, la haine et la violence, nous devons nous attaquer à la culture insidieuse de la haine qui existe au quotidien dans toutes les régions du monde, y compris dans les démocraties occidentales en Amérique du Nord et en Europe.** Le pape François a mentionné en octobre 2018 que le populisme commence en semant la haine, et sa Sainteté a ajouté qu'Hitler et le nazisme en Allemagne avaient accédé au pouvoir en se servant du populisme. Lors de son discours à la jeunesse, le pape a lancé un appel pour davantage de tolérance et a déploré la montée du populisme. Il est important que les jeunes sachent d'où vient le populisme : Je pense à Hitler qui au siècle dernier promettait l'évolution de l'Allemagne ; **nous savons que le populisme commence par semer la haine**. Vous ne pouvez pas vivre en semant la haine. Le pape François a également appelé à protéger des excès populistes les réfugiés et les migrants en situation irrégulière, en Italie et dans le reste de l'Europe. Vous avez observé la montée des partis politiques populistes d'extrême droite à travers toute l'Europe, cela doit vraiment cesser. Si nous parlons de social-démocratie en Europe et dans l'Union Européenne, ces sujets doivent également combattus en Suisse, dans les pays scandinaves, et dans tous les autres pays, y compris au Royaume-Uni. Il faut se confronter à ces sujets, vous ne pouvez pas laisser les forces du mal pénétrer dans les hauts-lieux du pouvoir, il faut mettre en place une action concertée.

Quatre jours seulement après la mise en garde du pape François, la synagogue *Tree of Life* de *Squirrel Hill*, à Pittsburg a été attaquée par un terroriste d'extrême-droite d'origine intérieure. Ce type d'événement est de plus en

plus commun, mais comment peut-on reporter la responsabilité sur ceux qui cultivent la haine au quotidien ? Je dirais que, chaque jour, un flot continu de haine et de désinformation provenant de diverses sources se déverse et a contribué à cette augmentation des crimes haineux, y compris le discours haineux et la violence à l'encontre des groupes minoritaires aux États-Unis. C'est comme si le Dr Goebbels était dopé aux stéroïdes. La culture de la haine aux États-Unis, champion de la démocratie, a de quoi nous inquiéter. D'une part, des tweets et des déclarations publiques du 45e président des États-Unis, d'autre part l'espace vacant laissé à l'extrême droite sur les réseaux sociaux, il y a aussi des suprémacistes néo-nazis blancs américains : le *Daily Storm*, le *Breitbart News Network*, et même *Fox News*. Tous jettent de l'huile sur le feu. Et ces semeurs de haine prétendent qu'ils n'ont rien à voir avec ces crimes haineux. À vrai dire, j'ai obtenu une copie du manifeste rédigé par le terroriste qui a attaqué les mosquées en Nouvelle Zélande. Il a salué le président Donald Trump pour sa contribution au mouvement des suprémacistes blancs – c'est ignoble ! Et ça continue, encore et encore. N'oublions pas non plus ce qui est arrivé à Jamal Khashoggi au consulat d'Arabie Saoudite.

Donc, en résumé : Quel type d'héritage transmettons-nous aux prochaines générations de l'humanité ?

Si nous voulons éradiquer la guerre, la haine et la violence, la culture de la haine et le populisme sont le nœud du problème, comme le pape François l'a si bien dit. Promouvoir une plus grande tolérance envers les autres, enseigner, en particulier aux jeunes, les règles et les valeurs démocratiques, la liberté d'opinion et d'expression, les droits civils et les droits de l'homme. Étant donné qu'ils vont hériter de la garde de la planète Terre et de ses peuples, nous devons tâcher d'être inclusifs et de célébrer la différence, au lieu de succomber à la peur des autres : « Vive la différence ! ». **Afin de pouvoir léguer un héritage digne de notre génération, nous devons, tout en étant vigilants, lutter au quotidien afin de protéger et de faire perdurer l'héritage de nos prédécesseurs tels que Nelson Mandela, Martin Luther King, et Mahatma Gandhi et ainsi instaurer la paix et la stabilité dans des sociétés profondément divisées, qui ont un besoin urgent de réconciliation, de la foi et d'un leadership éthique.** Je vous remercie.

3.8. **Dr. Rik TORFS**, recteur et professeur de droit à la Katholieke Universiteit Leuven – CRÉER UNE PASSERELLE ENTRE IDÉAUX ET PRAGMATISME, ENTRE ÉLITE CULTURELLE ET SENTIMENTS DE LA POPULATION

Merci beaucoup. mesdames, messieurs, nous sommes pratiquement tous d'accord sur l'importance de protéger les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants. Cela a déjà été clairement établi au cours des précédentes allocutions. La question est : comment allons-nous y arriver ? **Comment pouvons-nous créer une passerelle entre les magnifiques idéaux que nous partageons tous et le pragmatisme ? Comment pouvons-nous créer une passerelle entre l'élite culturelle, dont nous faisons peut-être partie d'une part, et d'autre part la population et leurs sentiments à ce sujet ?** C'est toute la question. Dans ce domaine, je pense qu'une bonne législation a son rôle à jouer.

Je vais mentionner trois points, pas un de plus :

1) **pour établir la confiance, nous avons besoin de règles juridiques claires concernant tous les sujets que nous abordons : les réfugiés, les mi-**



M. Rik Torfs lors de son intervention

grants, la protection des groupes religieux. Je veux dire par là des normes clairement identifiables par la population et prévisibles, qui ne sont ouvertes à aucune interprétation et ne puissent conduire à ce qu'on appelle « le gouvernement des juges » avec des résultats quelques fois inattendus. Selon moi, nous avons besoin de droits de l'homme se rapportant aux conventions existantes, et qui en même temps se concentrent sur le concept de dignité humaine. C'était mon premier point.

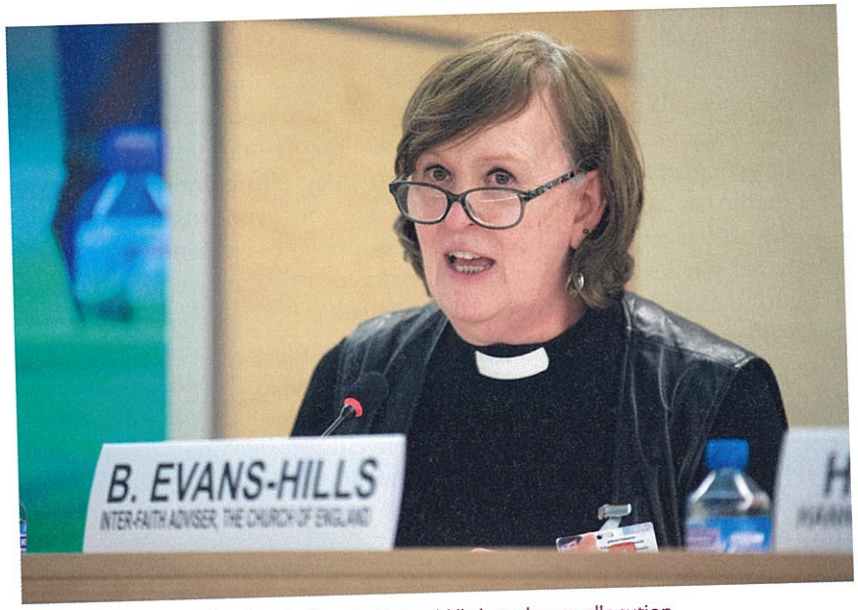
2) Ce point concerne le type de mesures que nous devrions prendre. De nombreuses personnes disent que nous devrions être raisonnables. Évidemment, personne n'est complètement raisonnable, et ce, parce que nous sommes des êtres humains. Cependant, nous pourrions augmenter notre niveau de raison en élaborant des normes adaptées, et permettez-moi de décrire quelques-unes de leurs caractéristiques. **Les normes qui concernent les nouvelles problématiques que nous devons résoudre doivent être claires et transparentes. Elles doivent être formulées de manière à pouvoir être appliquées, afin qu'elles ne restent pas purement théoriques car les normes inapplicables conduisent au désespoir. Enfin, elles doivent à tout prix être compatibles avec les droits de l'homme et avec la dignité humaine.**

Ces trois éléments sont essentiels selon moi. En résumé, le premier point était l'aspect juridique des droits, le second leurs qualités intrinsèques : transparence, clarté et facilité de mise en application, mais aussi bien entendu leur cohérence interne.

3) Je vois dernier point qui s'intéresse à la question : comment ouvrir le dialogue avec des groupes religieux, d'un point de vue légal aussi ? Cela n'est pas toujours facile. Incontestablement, nous défendons tous la liberté religieuse et l'égalité entre les groupes religieux mais pour certains, et selon les traditions, ouvrir le dialogue avec ces groupes peut signifier conclure des accords sur certains sujets pour certains types de collaboration et de coopération, alors que [le fait même de] se réunir pour résoudre les problématiques auxquelles nous sommes confrontés [aujourd'hui] est assez récent. Cependant nous devrions tenter quelque chose. Évidemment, l'égalité de traitement entre toutes les religions est absolument nécessaire. Elles jouissent toutes d'une pleine liberté religieuse mais, dans le même temps, une certaine forme d'accord pourrait être l'une des réponses de notre époque. Je suis arrivé au terme de mes trois points. Merci beaucoup.

3.9. **Révérende Bonnie EVANS-HILLS,** conseillère interconfessionelle, Église d'Angleterre – LES ENVIRONNEMENTS HOSTILES ENTRETENUS PAR LES GOUVERNEMENTS CONSTITUENT UNE GRAVE PRÉOCCUPATION POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

De manière générale, le signalement et mode d'enregistrement des crimes haineux par la police manque de cohérence, en particulier en ce qui concerne les diverses définitions des « caractéristiques protégées ». Isoler la liberté de religion et de conviction des autres formes de discrimination se révèle donc problématique. Cependant, nous savons effectivement que les crimes haineux sont en forte augmentation, et les victimes sont le plus souvent visées en raison de leur race, leur religion, parmi lesquelles des migrants ou des réfugiés dont l'identité est souvent caractérisée par ces facteurs. Ils sont la cible en particulier des groupes populistes ou d'extrême droite qui prétendent que leur propre identité est menacée, alors qu'en général ils représentent l'identité majoritaire de la nation.



Révérende Bonnie Evans-Hills lors de son allocution

La protection des libertés fondamentales et le droit de chercher l'asile en cas de menace sur la vie, sont précisément ce qui protège la sécurité d'une nation. Nous savons que le renforcement des frontières, la construction de murs et l'interdiction des secours en mer dans des régions comme la Méditerranée, ont conduit à une augmentation du trafic d'êtres humains. Plus nous rendons la traversée difficile pour les réfugiés, plus les trafiquants et le crime organisé prospèrent. Quand des personnes veulent désespérément sauver leur vie, elles utilisent tous les moyens possibles, légaux ou illégaux. Si nous régularisons ces mouvements de population, nous aurons entre les mains le moyen le plus efficace de savoir qui traverse une frontière, et de mettre un terme au profit et à la violence engendrés par les trafiquants. Laissons les gens traverser les frontières et demander l'asile, laissons-les acheter des billets de ferry. À l'heure actuelle l'Union Européenne et le Royaume-Uni financent des centres de détention en Libye et au Maroc, sous couvert d'humanitaire, dans lesquels des mineurs non accompagnés et des familles avec enfants sont emprisonnés et soumis à l'esclavage, à la torture et à l'exploitation sexuelle. Et cela, en prétendant les sauver de la noyade. Nous avons bâti des murs en Europe. Le Royaume-Uni a financé la construction d'un mur à Calais, où la police française est payée, à nouveau par le Royaume-Uni, pour harceler des mineurs non accompagnés, des familles avec de jeunes enfants et des adultes : ils leur prennent leurs tentes et sacs de couchage, ils entaillent leurs chaussures, ils détruisent des téléphones et documents essentiels. C'est inacceptable. À la place, nous devrions fournir hébergement, soins de santé et assistance aux victimes de traumatismes. Si nous mettons tout cela en place, certains craignent d'exercer une force d'attraction plus grande. Pourtant, on ne s'attarde pas sur le facteur de répulsion que nous avons suscité.

L'hostilité engendre l'hostilité. L'hostilité et les environnements hostiles créés par les gouvernements constituent une menace réelle pour la sécurité nationale, et ils encouragent l'essor du populisme national. La bienveillance, par contre, entraîne plus de bienveillance, un sentiment de bien-être pour les nations dans leur ensemble, un sentiment de gratitude pour les nouveaux arrivants et la volonté d'apporter leur contribution aux nations qui les ont bien accueillis. La bienveillance découle d'une position de force, pas de faiblesse. L'hostilité vient de la crainte et de la haine. La nation la plus puissante est celle qui fait preuve de bienveillance envers l'être humain.

3.10. **Dr. Harald MÜLLER**, juge au tribunal de Hanovre, Allemagne – PENSER EN TERMES DE CATÉGORIES DE SUPRÉMATIE CONDUIT À LA FRAGMENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Lorsque nous étudions la situation des minorités, différents défis apparaissent. Je voudrais me concentrer sur quatre aspects.

1. **Le nationalisme qui s'annonce et aussi la pensée en termes de catégories de suprématie conduisent à une fragmentation de la société. Les gens qui ne rentrent pas dans un certain schéma sont marginalisés et exclus**. Leur droit à pratiquer librement leur religion sera menacé et ils subissent également des agressions physiques. Récemment, nous avons été témoins d'exemples horribles (une attaque envers des musulmans à Christ Church en Nouvelle-Zélande, une attaque envers des chrétiens à Colombo au Sri Lanka, et une fusillade dans une synagogue à San Diego en Californie). Nous constatons des actes de haine motivés par la religion de toutes parts ou



M. le juge Harald Mueller lors de son intervention

presque. Nous observons à la fois les attitudes et les réactions des politiques pendant l'actuelle crise de migration. **Nous remarquons aussi que la religion est utilisée afin de créer un nouveau nationalisme.** En Russie, par exemple, certaines minorités religieuses sont persécutées et ne peuvent plus se rendre dans leurs établissements scolaires, par exemple les Témoins de Jéhovah ou les Églises évangéliques. Dans l'est de l'Ukraine, contrôlé par des rebelles, des églises indépendantes comme les baptistes, les adventistes et les pentecôtistes – sans parler des témoins de Jéhovah – ne sont plus autorisées et ne peuvent plus se réunir pour le culte[4]. Nous observons une tendance à empêcher les influences qualifiées « d'étrangères ». La Bulgarie, un État-membre de l'UE en est un autre exemple[5], mais malheureusement, ils ont mis fin à leurs efforts législatifs problématiques l'année dernière[6].

2. **Afin de maintenir la paix dans la société, de nombreux États ont voté des lois contre le discours haineux. On constate que ces lois limitent nécessairement la liberté d'expression.** Pourtant, le droit de critiquer une religion fait aussi partie des droits de l'homme qui sont protégés. La limite se situe là où ce droit conduit à l'incitation à la haine. C'est pourquoi il est important d'utiliser l'instrument des lois sur le discours haineux de façon adéquate. Certaines restrictions problématiques comprennent des lois sur le blasphème, des lois peu claires contre la haine et la criminalisation des allégations de supériorité mal définies[7]. Elles ne doivent pas être instrumentalisées pour empêcher l'expression d'opinions qui ne sont pas conformes à la majorité. D'autre part, il faut bien agir pour contrer l'expression grandissante de la haine en public. En ce sens, le Plan d'action de Rabat de l'ONU donne des recommandations pour interdire toute incitation à la violence, à l'hostilité et à la discrimination[8].

4 https://www.cato.org/publications/commentary/moscow-snuffs-out-religious-liberty-eastern-ukraine, téléchargé le 2 juin 2019.

5 https://www.christianitytoday.com/news/2018/november/bulgaria-religious-freedom-restrictions-parliament-evangeli.html, téléchargé le 2 juin 2019.

6 https://www.baptiststandard.com/news/world/bulgarian-parliament-drops-most-restrictions-in-religion-law/, téléchargé le 2 juin 2019.

7 Heiner Bielefeldt : Freedoms of religion and expression: "Twin rights" in fighting incitement to hatred https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=17188&LangID=E,

8 https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Opinion/SeminarRabat/Rabat_draft_outcome.pdf, téléchargé le 2 juin 2019.

3. **Préserver les droits des minorités n'est pas uniquement l'apanage des politiques.** À ce sujet, je voudrais mentionner la déclaration de Fès[9], qui se base sur le Plan d'action de Rabat. Peut-être qu'à la fin de ce sommet, nous aurons également un Plan d'action qui ne sera pas simplement des mots, mais des actions que nous pourrons mettre en œuvre concrètement. **Les chefs et les acteurs religieux ont un rôle important à jouer pour influencer l'atmosphère de compréhension et d'ouverture d'une société.** Les éléments de chaque religion qui encouragent la paix devraient contribuer à avancer dans cette direction.

4. **Enfin, je voudrais souligner qu'il est très important de s'adresser aux jeunes quand on parle de liberté religieuse et de vivre ensemble en paix.** Il faut s'adresser à eux quand ils sont encore très jeunes. Si leurs esprits sont déjà marqués par des influences allant dans une autre direction, il pourrait être trop tard. C'est pourquoi, **il faut s'efforcer d'inclure les valeurs comme la liberté religieuse dans le programme des écoles,** et même dès la maternelle, si les parents ne sont pas capables d'assumer ce rôle crucial.

9 https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/Plan%20of%20Action%20Advanced%20Copy.pdf , téléchargé le 2 juin 2019.

3.11. **Dr. Michael DRIESSEN**, boursier Jean Monnet, Centre d'études avancées Robert Schuman, Institut universitaire européen – LA RELATION ENTRE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE

Je suis politologue, j'écris un livre sur la politique du dialogue interreligieux au Moyen-Orient et je collabore à un projet avec la Fondation Adyan, le forum pour la promotion de la paix, pour rédiger la Charte sur la citoyenneté inclusive au Moyen-Orient. Je souhaite reprendre la question posée dans ce panel sur **la relation entre la liberté religieuse et la sécurité nationale** dans les commentaires notamment du cheikh Abdullah bin Bayyah dans le premier panel et le thème du dialogue interreligieux qui est apparu comme une question dominante au sein de ce panel. Ce faisant, je veux affirmer la formidable croissance des initiatives de dialogue interreligieux au Moyen-Orient, qui ont formalisé de nouvelles relations entre les chefs religieux et les organismes gouvernementaux au cours des dix dernières années. Et je veux



M. Michael Driessen lors de son allocution

reconnaître que cette croissance a été largement due à une réponse à la violence contre les minorités religieuses.

Aujourd'hui, les politologues ont largement lu cette croissance à travers la lunette de la géopolitique et ils ont critiqué le fait que de telles initiatives sont facilement instrumentalisables par les États, et je ne veux pas réfuter cette observation. Toutefois, je tiens également à reconnaître que si ces nouvelles initiatives de dialogue et formes de collaboration interreligieuse travaillaient sur la question spécifique de la violence religieuse, dans laquelle les questions de pouvoir et de sécurité des États sont inévitablement impliquées, elles étaient également en train de développer une nouvelle réflexion sur les relations entre l'autorité religieuse, la liberté religieuse, la stabilité nationale, le pluralisme et la citoyenneté au Moyen-Orient. Je soutiens que ce cadre nouveau et en développement, qui à bien des égards est saisi par le projet de citoyenneté inclusive auquel a fait référence le cheikh Abdullah bin Bayyah ce matin, a un contenu politique et religieux important.

Je pense que ce cadre a permis de briser les barrières et les limites de notre approche de résolution des conflits à l'égard d'épisodes isolés de violence contre des minorités religieuses en liant le problème de la violence à une analyse plus large et plus complète du malaise spirituel, social et politique que cette violence représente, et en traçant une vision de la réforme politique et du renouveau religieux comme réponse à ce malaise.

Trois remarques finales pour provoquer et remettre en question notre débat :

1) Je pense **que la protection future des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants, en particulier dans la région MENA, pourrait bien dépendre de l'adoption d'un projet crédible, organique, à fondement religieux, de développement humain intégral pour la région**.

2) Je pense qu'à bien des égards, récemment, dans les initiatives et déclarations de dialogue religieux au Moyen-Orient en particulier, le projet de citoyenneté inclusive offre une voie vers la construction de ce projet.

3) Enfin, je pense que la reconnaissance de l'existence de ce projet peut servir d'outil d'orientation utile aux décideurs politiques européens qui cherchent à collaborer avec les acteurs du Moyen-Orient pour protéger les minorités religieuses. Je vous remercie beaucoup.

CHAPITRE 4

TENDANCES RÉGIONALES ET TENDANCES MONDIALES

Questions directrices

1. Quelles sont les tendances mondiales actuelles concernant les réfugiés, les migrants et les minorités religieuses ? Merci de donner des exemples concrets.

2. Les réfugiés et les migrants représentent-ils une menace pour la stabilité des pays de destination, ou étoffent-ils notre culture et notre stabilité ?

3. Comment les divers acteurs sociaux peuvent-ils au niveau local et international améliorer la tolérance, le respect et la non-discrimination des réfugiés, des migrants et des minorités religieuses ?

4.1. **S. E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI**, spécialiste de l'islam et chef spirituel syrien – SE CONNAÎTRE MUTUELLEMENT, UN COMMANDEMENT DIVIN

Je vous remercie, mesdames, messieurs, que la paix soit avec vous.

Dieu nous a créés différents. Les êtres humains ne sont pas identiques, c'est un fait, mais ces différences peuvent soit être source de conflit, soit source d'enrichissement.

Tournons-nous vers nos textes sacrés pour voir comment Dieu a présenté cet état de fait car la plupart des problèmes au sein de l'islam viennent soit d'une incompréhension, soit d'une mauvaise interprétation des textes sacrés ou de l'effacement de ces textes de notre discours, de leur dissimulation. L'exemple que Dieu nous a donné est celui d'un jardin : pour qu'un jardin soit beau, il doit contenir de nombreuses variétés de fleurs, et ces fleurs ont différents parfums : voilà comment sont présentées exactement nos différences



H.E. le Sheikh Muhammad Al-Yaqoubi

en termes de couleurs et de langues dans le saint Coran. Je fais référence au verset 22 de la sourate 30 dans lequel Dieu fait de nos différences un miracle quand il les compare à la création des Cieux et de la Terre. Cela dit que l'un des miracles présentés par Dieu est la création de la Terre et des Cieux et la variété des langues et des couleurs ; il s'agit là de grandes indications pour ceux qui savent les reconnaître. Mais derrière ces différences, nous voyons qu'il y a un objectif, qui est défini également dans le texte sacré, sourate 49, au verset 13.

Nous voyons que Dieu explique très clairement avoir créé l'humanité d'un mâle et d'une femelle, et il a fait de nous des nations et des tribus pour que nous nous entre-connaissions. Clairement pas pour que nous nous battions. Il n'a même pas parlé d'entrer en compétition les uns avec les autres pour apprendre à se connaître. Il ajoute : le plus noble d'entre vous, le meilleur d'entre vous auprès de Dieu, est le plus pieux.

Il s'agit d'une introduction qui doit vraiment être présentée à notre époque, afin de montrer que **ces différences devraient être source de dialogue, de coopération, de rapprochement entre serviteurs de Dieu si nous choisissons d'être croyants, ou même juste en tant qu'êtres humains, si nous choisissons de ne croire à aucun Dieu. Enfin, cette notion de différences nous apprend que dans l'islam on ne parle pas de minorité.** Cela surprendra sans doute bon nombre d'entre vous. J'ai étudié beaucoup de textes classiques, et je peux vous dire que dans aucun des dictionnaires d'arabe classique publiés n'apparaît en arabe classique le mot أقلية *Aqaliya*, qui signifie minorité. Cela peut étonner mais pour parler des autres qui sont moins nombreux et diffèrent, disons, par la couleur de peau, ils parlent d'êtres humains, ou si cela concerne les fidèles d'une autre religion, ils disent les non-musulmans. En fait, **le plus surprenant est que les musulmans eux-mêmes sont décrits dans le Livre Saint comme une minorité au niveau mondial !** Je me réfère ici à la sourate 12, verset 103, quand Dieu dit au prophète Mohammed que « la plupart des gens, quoi que tu fasses, ne croiront pas » ce qui signifie par conséquent que « vous les musulmans allez être minoritaires, prépare-toi à vivre dans le contexte mondial comme une minorité, donc ne sois pas supérieur aux autres ».

Nous observons des musulmans des premiers temps qui étaient des immigrants. Il y a beaucoup de leçons à tirer de l'époque du prophète lui-même. Parmi les immigrants qui sont partis de la Mecque pour rejoindre l'Abyssinie, se trouvaient Ruqayya, la fille du prophète et Uthman, son gendre. Son gendre et sa fille étaient les premiers immigrants, les premiers à migrer de la Mecque

vers l'Abyssinie pour échapper aux persécutions religieuses, mais la migration n'était pas fondée sur des faits religieux. Le prophète l'a défini quand il a dit – la justice règne en Abyssinie, il y a un juge qui établit la justice – donc ils ne cherchaient pas une sorte de base religieuse dans le pays où ils migraient, ils cherchaient la justice. En outre, il y avait en Abyssinie cent deux immigrants, dont dix-neuf étaient des femmes, le roi d'Abyssinie Al-Nasashi était contesté et il y avait une rébellion. Les immigrants ont pris son parti, lui ont proposé leur soutien contre les rebelles et étaient enthousiastes, le soutenaient de leurs prières chaque jour en raison de la justice qu'il faisait régner.

Si nous en arrivons à parler de notre époque, pour observer des exemples concrets d'interaction entre nous, je propose aux nouveaux auditeurs et aux invités de lire mon précédent discours prononcé au premier Sommet mondial[10] où j'ai donné de beaux exemples du contexte plurireligieux de la Syrie, où j'ai grandi ; mais il se trouve en Égypte six exemples splendides. Autour du Caire se situent six sites chrétiens sacrés – six églises et monastères recèlent des sites sacrés : des saints y sont enterrés et les musulmans vont les visiter. L'un d'eux par exemple est l'Église de Marie à l'ouest du Caire. Il y a un arbre qui est censé être l'Arbre de Marie où les femmes qui souhaitent se marier et les femmes qui souhaitent avoir des enfants se rendent et prient. Au cours de l'Histoire, nous avons eu tant d'autres grands exemples d'interactions entre musulmans et non-musulmans à tel point que la société peut apparaître unie et que cette notion de majorité et de minorité n'a jamais existé par le passé. Nous devons ramener cet esprit dans notre vie actuelle et revenir aux instructions de Dieu qui nous a créés afin que nous nous connaissions mieux. Ces différences ne sont pas sources de conflit, mais plutôt à l'origine de l'instauration de la paix et de la libre pratique de la religion.

10 Documenté dans le N° 79 de *Conscience and Liberty* "Diplomacy and Education for Religious Freedom a Priority for Public Policy" – Page 192

4.2. **Dr. Ibrahim SALAMA**, chef de la Division des traités, Haut-Commissariat aux droits de l'homme – LA CONFUSION RESSENTIE PAR ACTEURS QUAND ILS NE COMPRENNENT PAS LE POURQUOI DU COMMENT

Je voudrais lancer un défi aux participants et aux rapporteurs en essayant d'optimiser le bénéfice de forums comme celui-ci. Si l'on considère les expertises combinées de tous les participants, cela représente une expertise vraiment conséquente. Mais là n'est pas la question, elle serait plutôt : **Comment pouvons-nous en tirer profit ? Que pouvons-nous retirer de cette réunion ?** Dans ce cadre, je souhaite décrire les acteurs et organisations confessionnelles de mon point de vue, et leurs différentes interactions. **Cet état des lieux est une analyse de là où nous nous situons et où nous souhaitons aller.** Je trouve que cela s'inscrit parfaitement dans le thème de cette session « Tendances régionales et tendances mondiales ». J'espère donc qu'il ne s'agit



S.E. M. Ibrahim Salama

pas juste d'opinions, mais de faits sur lesquels nous pourrons fonder notre discussion actuelle et celles qui suivront.

Comme je l'ai dit, **il est très positif que les acteurs confessionnels soient clairement identifiés comme des acteurs non-gouvernementaux dans le domaine des droits de l'homme, du développement, et de l'instauration de la paix.** Cela n'était pas le cas, ne serait-ce qu'il y a dix ou vingt ans, et je crois que cela est dû à la persévérance et aux multiples tentatives des organisations confessionnelles de montrer qu'elles pouvaient apporter leur pierre à l'édifice, et cela est extrêmement positif. **Le second point positif : les États sont disposés à écouter, même ceux qui ont des problématiques liées à la laïcité, et aux limites ou au rôle de l'État en ce qui concerne la religion et les institutions religieuses. Ainsi, ces questions difficiles se transforment en une compréhension *de facto* et en point de départ de la collaboration.**

Et maintenant, pour le côté positif de l'histoire ou bien son côté transitoire, si je regarde au niveau mondial au cours de mes quelques années d'expérience : ce qui est un peu déroutant ce sont la multiplicité des initiatives, la multiplicité et la fragmentation des mandats, le décalage dans les termes employés (nous avons appris hier comme l'emploi d'un vocabulaire plutôt qu'un autre peut déformer la compréhension des concepts), et aussi **la confusion des acteurs quand ils ne savent plus qui est qui, ni le pourquoi du comment.** Les courants positifs et négatifs sont en perpétuel mouvement. Je pense que ceux qui ont participé au 10e échange stratégique interconfessionnel d'Azza Karam se rendent compte de la diversité, mais également de la difficulté à toujours tirer quelque chose de concret de la dernière session. Je pense que nous nous trouvons au milieu d'une situation, à l'intersection entre les deux courants, et nous ne savons pas exactement où ira l'énergie et si nous pouvons en tirer quelque chose. Je n'ai pas la réponse à ces questions. L'avenir nous dira ce qu'il en est, mais je peux vous présenter deux idées émanant du précédent et de l'actuel haut-commissaire aux droits de l'homme. Si vous allez sur notre site internet, sur la page consacrée à la Déclaration de Beyrouth sur la foi pour les droits – nous avons dépassé le stade de l'initiative, c'est un cadre juridique – vous lirez que Zeid Ra'ad Al Hussein a déclaré au début de cette initiative, à Beyrouth en 2017, que nous sommes face à un triple changement : Premièrement, passer du dialogue à des normes, deuxièmement, les simples normes juridiques se transforment en projets et actions spécifiques sur le terrain, et troisièmement, passer des activités à une méthode. Je vais à présent ouvrir une parenthèse pour évoquer le document sur la fraternité humaine d'Abou Dabi signé par sa Sainteté le pape et le grand imam d'Al-Azhar,

le cheikh Ahmad Al-Tayyeb. Il est sans précédent dans son contenu, parce que précisément il appelle les parties prenantes à concevoir des programmes se concentrant sur un mode de planification.

Dans le même ordre d'idées, Michelle Bachelet a parlé hier de la transformation de la Déclaration sur la foi pour les droits, et quand je parle de la déclaration, c'est juste un cadre, ce n'est pas du tout pour en exclure d'autres. Nous disposons déjà d'une série d'autres normes en la matière et l'une des principales choses que nous avons apprises est que nous ne savons pas qui est qui, ni qui fait quoi. Si vous débutez dans le domaine de la liberté de religion ou de conviction, en tant que défenseur de la liberté religieuse ou comme organisation confessionnelle, vous ne savez pratiquement pas au départ par où commencer et vous êtes complètement perdu. Or, ce qui vous manque, c'est juste un point central d'où vous voyez qui fait quoi, dans quel but, ainsi que les leçons tirées du passé. Ce point de départ clair n'existe pas encore au niveau mondial.

Dernier point, la formation et l'éducation dans ce domaine. Je suis vraiment impressionné, et je vous le dis humblement et en toute franchise, quand je vois de grandes initiatives, prises par des organisations populaires de la société civile, qui sont fabuleuses sans qu'aucun moyen ou presque ne leur soit accordé. En comparaison, d'autres initiatives sont gâchées, il n'en ressort que des dialogues et séances photos malgré les ressources conséquentes allouées. À nouveau, c'est une question et un défi que je pose aux participants et aux rapporteurs. Réfléchissez aux idées qui peuvent nous permettre de nous dépasser et d'avoir l'impact beaucoup plus pérenne auquel nous aspirons tous. Je vous remercie.

4.3. **Dr. Hannah M. STRØMMEN**, maître de conférences en études bibliques, université de Chichester – CONSTRUIRE DES PONTS, PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES MINORITÉS RELIGIEUSES, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

Partout en Europe, les plages et les frontières sont désormais des lieux de tensions et de tragédies. C'est aussi dans ces lieux que des questions d'appartenance se posent : Qui appartient à tel ou tel pays ? Qui n'en fait pas partie ? Ce sont souvent des questions de vie ou de mort. Ces questions d'appartenance sont devenues plus pressantes au plus fort de la crise des réfugiés en 2015 et 2016. Comme l'ont souligné Ulrich Schmiedel et Graeme Smith, la question de la religion n'est pas absente de la crise des réfugiés[11]. Ce qui est en jeu, ce

11 Ulrich Schmiedel and Graeme Smith, « Introduction: Charting a Crisis », p. 1-12, dans Ulrich Schmiedel and Graeme Smith (eds.), *Religion in the European Refugee Crisis* (London: Palgrave Macmillan, 2018), p. 5.



Mme Hannah M. Strømmen, maîtresse de conférences en études bibliques, université de Chichester

n'est pas tant la religion des réfugiés, mais plutôt la religion de ceux qui les accueillent. Les flux migratoires sont considérés comme l'une des causes des conflits sociaux qui remettent en question les valeurs religieuses et culturelles ainsi que les traditions des pays hôtes[12]. Avec l'arrivée en Europe de migrants venant notamment de Syrie et d'Afghanistan, l'islam s'est développé. En Europe, la religion est devenue un moyen d'identifier « l'autre », notamment s'agissant des « migrants musulmans »[13]. Mais cette soi-disant « crise » n'a pas débuté en 2015 et n'a pas pris fin lorsque le nombre de migrants ayant réussi à atteindre l'Europe a commencé à baisser en 2016. Stigmatiser les migrants musulmans est de plus en plus souvent une caractéristique de la rhétorique politique, notamment à l'extrême droite, et cette tendance ne semble pas disparaître. Mais comment l'extrême droite utilise-t-elle la religion pour stigmatiser les musulmans, et notamment les migrants musulmans ?

La version de l'extrême droite du « nous » et du « eux »

En Europe, l'extrême droite se développe à la fois dans le cadre et à l'extérieur de la vie parlementaire. La plupart des discours populistes de l'extrême droite reposent sur une approche du « nous » et du « eux » selon laquelle la société serait divisée en groupes homogènes et antagonistes. Les migrants sont considérés comme des « eux » menaçants, et ils sont la cible principale de ces discours. Le fait de définir sur le plan ethnique les notions de « peuple » et de « nation » est un moyen non seulement d'exclure certaines catégories de personnes, mais aussi de rejeter toute forme de pluralisme et de différence dans la société humaine[14].

Dans toute la palette des politiques d'extrême droite en Europe de l'Ouest, le « eux » est de plus en plus souvent associé aux migrants musulmans, en opposition avec les chrétiens ou judéo-chrétiens[15]. Le Parti de la liberté en Autriche, la Ligue italienne, le Front national en France, le Parti néerlandais pour la liberté, l'Alternative pour l'Allemagne et le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni affirment tous que l'identité chrétienne des nations européennes est menacée par l'immigration et par ce qu'ils appellent un processus d'islamisation agressif[16]. Par leurs discours, les médias et les partis majoritaires ont favorisé l'émergence d'un « terrain fertile propice à l'expression d'arguments peu modérés » s'agissant de la stigmatisation de l'islam et le développement d'une pensée populaire allant dans le même sens, ce qui a eu des conséquences négatives dans les domaines de l'immigration et du multiculturalisme[17].

Les cultures de l'Écriture

L'un des aspects des discours d'extrême droite est la constitution de groupes selon leur « culture de l'Écriture ». « Le recours aux questions de culture et d'identité » est un « instrument idéologique » majeur utilisé par les groupes populistes et les individus d'extrême droite[18]. Utiliser la religion comme un « marqueur de démarcation et de distinction[19] » fait partie de cette stratégie. Les textes sacrés sont un aspect souvent oublié de cet usage de la religion. La Bible chrétienne – et parfois judéo-chrétienne – est considérée comme le fondement de la culture européenne. Pour les hommes et les femmes politiques d'extrême droite, le Coran représente une menace pour la culture de certains pays européens ainsi que l'Europe tout entière. L'accent mis sur les différents textes sacrés est manifeste dans l'idéologie du terroriste d'extrême droite norvégien Anders Behring Breivik, par exemple. Il a tué 77

12 Ulrich Schmiedel and Graeme Smith, « Introduction: Charting a Crisis », p. 5.

13 Gert Pickel, « Perceptions of Plurality: The Impact of the Refugee Crisis on the Interpretation of Religious Pluralization in Europe », p. 15-37, dans Ulrich Schmiedel and Graeme Smith (eds.), *Religion in the European Refugee Crisis* (London: Palgrave Macmillan, 2018), p. 35. Il s'agit d'une tendance très marquée en Europe, mais la question du « nous » et du « eux » diffère selon les pays. Pour approfondir la question des spécificités nationales concernant la religion et la crise des réfugiés, voir Ulrich Schmiedel and Graeme Smith (eds.), *Religion in the European Refugee Crisis* (London: Palgrave Macmillan, 2018). Voir aussi Luca Mavelli and Erin Wilson (eds.), *The Refugee Crisis and Religion: Secularism, Security and Hospitality in Question* (Lanham: Rowman & Littlefield, 2016).

14 Gabriella Lazaridis, Giovanna Campani et Anne Benveniste, « Introduction », p. 1-23, dans Gabriella Lazaridis, Giovanna Campani and Anne Benveniste (eds), « The Rise of the Far Right in Europe: Populist Shifts and 'Othering' » (New York: Palgrave Macmillan, 2016), p. 8.

15 Pour étudier les différentes formes de cette approche dans les pays européens, voir Nadia Marzouki, Duncan McDonnell et Olivier Roy (eds.), *Saving the People: How Populists Hijack Religion* (London: Hurst & Co, 2016).

16 Olivier Roy, «Beyond Populism: The Conservative Right, the Courts, the Churches and the Concept of a Christian Europe », dans Nadia Marzouki, Duncan McDonnell et Olivier Roy (eds.), *Saving the People: How Populists Hijack Religion* (London: Hurst & Co, 2016), p. 186.

17 Antonis A. Ellinas, *The Media and the Far Right in Western Europe* (Cambridge: Cambridge University Press, 2010), 225. Voir aussi Seyyed-Abdolhamid Mirhosseini, and Hossein Rouzbeh, *Instances of Islamophobia: Demonizing the Muslim Other* (Lanham: Lexington, 2017).

18 Hans-Georg Betz, « Against the 'Green Totalitarianism': Anti-Islamic Nativism in Contemporary Radical Right-Wing Populism in Western Europe », p. 33-54, dans Christina Schori Liang (ed.), *Europe for the Europeans: The Foreign and Security Policy of the Populist Radical Right* (Aldershot: Ashgate, 2007), p. 34.

19 Pickel, « Perceptions of Plurality: The Impact of the Refugee Crisis on the Interpretation of Religious Pluralization in Europe », p. 35.

personnes et en a blessé beaucoup d'autres en Norvège le 22 juillet 2011. Il agit peut-être seul, mais ses idées étaient profondément enracinées dans la pensée de figures d'influence d'extrême droite mettant en avant l'idée que les migrants musulmans sont une menace pour la « culture chrétienne » et les « valeurs bibliques ». L'idéologie d'extrême droite de Breivik est sous-tendue par l'idée que non seulement les cultures s'opposent, mais aussi que les cultures sont définies par les différents textes sacrés[20]. Cette idée continue à se développer. Lors de l'attaque contre des musulmans à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, le 15 mars, le terroriste indiqua que Breivik était une source d'inspiration pour lui.

Dans la construction des différentes cultures de l'Écriture, les textes sacrés sont traités comme des artéfacts, à savoir de façon culturelle. Les notions « d'héritage » et de « préservation » des cultures religieuses et nationales sont devenues un moyen d'accentuer les différences et les divisions. Par exemple, l'incendie de Notre Dame de Paris est utilisé par des représentants de l'extrême droite pour alerter le public sur la disparition du christianisme européen en raison de l'immigration musulmane[21]. Dans son livre *Beyond Religious Freedom*, Elizabeth Shakman Hurd déclare que les déclarations concernant la protection des minorités religieuses viennent principalement d'idéologues d'extrême droite cherchant à montrer que la survie du christianisme est menacée en Europe, et que le Coran finira par miner ce que l'on considère comme étant les fondations bibliques de l'Europe[22]. Elizabeth Shakman Hurd explique que les discours sur la liberté religieuse ont donné naissance à une « écologie basée sur la différence[23] », ce qui n'est pas sans poser problème. La religion est considérée comme le trait identitaire principal caractérisant les individus et les groupes, éclipsant donc d'autres affiliations comme les affinités politiques, les liens historiques ou géographiques, le lieu de vie, la profession, les liens du sang, les liens générationnels et le statut socio-économique[24].

20 Pour en savoir plus à ce sujet, voir Hannah Strømmen, « Biblical Blood-Lines: From Foundational Corpus to Far Right Bible », *Biblical Interpretation* 25 p. 4-5, 555-573, 2017.

21 Ishaan Tharoor, « The Notre Dame Fire Ignites the West's Far Right », The Washington Post, 17 avril 2019. https://www.washingtonpost.com/world/2019/04/17/notre-dame-fire-ignites-wests-far- right/?noredirect=on&utm_term=.2ad7da8e8c9e. Site consulté le 8 mai 2019.

22 Elizabeth Shakman Hurd, *Beyond Religious Freedom: The New Global Politics of Religion* (Princeton: Princeton University Press, 2015)

23 Hurd, *Beyond Religious Freedom*, p. 39.

24 Hurd, *Beyond Religious Freedom*, p. 38, 39.

Autrement dit, la religion est devenue le mode d'identification – et donc de *différentiation* – principal.

Concernant la dimension culturelle, le problème n'est pas tant l'accent mis sur le rôle culturel des textes sacrés, mais plutôt le fait que l'approche de l'extrême droite de la culture de l'Écriture est en réalité ce que Seyla Benhabib appelle une sociologie réductrice de la culture[25]. Selon cette approche, les cultures sont des touts clairement définis – ce qui va avec la notion de « peuple[26] » – plutôt que des phénomènes complexes, parfois confus et abstraits qu'elles s'avèrent être en réalité. Comme pour les religions, les cultures doivent être considérées comme des phénomènes poreux et changeants, et non durs, rigides et figés.

Une approche différente

L'idée selon laquelle il existe différentes cultures de l'Écriture est basée sur des déclarations plus générales concernant le Coran qui ne serait pas compatible avec la culture du monde occidental. Comme le souligne Talal Asad, la société occidentale considère souvent que le Coran – contrairement aux textes sacrés juifs et chrétiens – est un texte particulièrement violent[27]. Pour bâtir des ponts, promouvoir l'intégration et lutter contre les discours de haine, il est nécessaire (1) de remettre en question cette approche sur les cultures de l'Écriture qui seraient opposées ; (2) d'étudier les *rapports* et les *liens* entre les différentes cultures et leurs textes sacrés à la fois dans le passé et dans le présent ; (3) de remettre en question le fait que les parties qui se recoupent dans l'histoire des textes sacrés sont sources de paix *et* de violence. Ces trois objectifs peuvent être atteints grâce à des interventions dans les médias, des échanges universitaires et des expositions publiques.

1. Interventions dans les médias

L'idée communément admise selon laquelle les différentes cultures de l'Écriture s'opposent pourrait être remise en question grâce à des interventions dans les médias, à la fois dans la presse imprimée et grâce à des campagnes sur les réseaux sociaux. Des organisations dirigées par des chrétiens

25 Seyla Benhabib, *The Claims of Culture: Equality and Diversity in the Global Era* (Princeton: Princeton University Press, 2002), p. 4.

26 Seyla Benhabib, *The Claims of Culture: Equality and Diversity in the Global Era*, p. 4.

27 Talal Asad, *Formations of the Secular: Christianity, Islam, Modernity* (Stanford: Stanford University Press, 2003), p. 10-11.

et des musulmans pourraient rencontrer des journalistes pour montrer que les chrétiens et les musulmans peuvent travaillent ensemble, tisser des liens et échanger dans le domaine religieux. Mener des campagnes sur les réseaux sociaux montrant des chrétiens s'opposant à l'islamophobie, par exemple, serait un moyen efficace de lutter contre l'approche mise en avant par les hommes et les femmes d'extrême droite et leurs partisans selon laquelle les cultures de l'Écriture s'opposent. Sur les réseaux sociaux, l'humour est un outil particulièrement utile permettant d'apaiser les tensions et de mettre l'accent sur certaines idées dans les domaines de la politique et de la religion. Des dessins humoristiques produits par des organisations chrétiennes et musulmanes dans le but de favoriser la coopération et le dialogue interreligieux seraient un moyen efficace de montrer que les migrations ne sont pas uniquement sources de problèmes.

2. Échanges universitaires

L'étude des liens entre les différentes cultures et leurs textes sacrés pourrait être une entreprise concertée par les universitaires européens – et notamment les théologiens et les spécialistes de la Bible et du Coran – dans le but de collaborer de façon plus étroite. Des groupes d'universitaires étudiant ces liens pourraient produire des manuels, des programmes et des articles sur les points communs et les interrelations qui existent entre les différents textes sacrés, leur influence et leurs interprétations. Comme le souligne Ulrich Schmiedel, le « nous » européen doit être atténué[28]. Un « nous » composé de chrétiens et de non-chrétiens pourrait ébranler les positions de l'extrême droite tout en restant ouvert, c'est-à-dire fonctionnant en s'efforçant de devenir une nouvelle Europe plutôt qu'en forgeant une conception de l'identité européenne nouvelle (et donc nécessairement exclusive)[29]. Schmiedel plaide en faveur de « théologies politiques comparatives de coalition »[30]. Par ailleurs, il est nécessaire de mener des études qualitatives et quantitatives sur la façon dont tous ceux qui s'identifient comme chrétiens et musulmans comprennent les textes sacrés et le rôle que ceux-ci jouent dans leur vie. Ainsi, les communautés religieuses ne seraient pas uniquement des objets d'étude, mais elles pourraient faire avancer les recherches effectuées dans ce domaine.

28 Ulrich Schmiedel, « 'We Can Do This!' Tackling the Political Theology of Populism », p. 205-224, dans Ulrich Schmiedel et Graeme Smith (eds.), *Religion in the European Refugee Crisis* (New York: Palgrave Macmillan, 2018), p. 204.

29 « 'We Can Do This!' Tackling the Political Theology of Populism », p. 204.

30 Ulrich Schmiedel, « The Theopolitics of the Migrant: Migration as a Problem and a Promise for Political Theology », dans Silas Allard, Kristin Heyer et Raj Nadella (eds.), *Christianity and the Law of Migration* (Cambridge: Cambridge University Press, à venir).

3. Expositions publiques

L'un des moyens efficaces de lutter contre l'idée que les textes sacrés sont sources de paix *et* de violence serait de multiplier les expositions publiques. Les conservateurs de musée pourraient travailler avec les responsables religieux et les universitaires dans le but de montrer de façon créative de quelle façon les textes sacrés sont utilisés pour promouvoir la paix *et* la violence. La plupart des textes sacrés comportent des éléments qui ont été interprétés – et le sont encore – à des fins violentes. Ces passages doivent être étudiés et expliqués plutôt que niés et ignorés. Parler simplement d'un christianisme et d'un islam « réels » et « authentiques » ne suffit pas. Il est indispensable d'aborder les questions des nuances du christianisme et de l'islam dans le but de lutter contre les formes de religiosité et les déclarations de foi stigmatisant « l'autre » et incitant à la violence. Sur le plan éducatif, les ressources de ces expositions publiques pourraient être proposées aux écoles sous forme de livrets et de panneaux. Donner aux communautés religieuses et aux écoles les outils nécessaires permettant d'adopter une approche critique de la religion – son passé et son potentiel – et d'aborder les questions mentionnées ci-dessus est un moyen pertinent de lutter contre l'usage des textes sacrés pour justifier les discours violents et les actions menées contre « l'autre ».

Les discours selon lesquels l'islam et le christianisme – leurs textes sacrés, leurs théologies et leurs cultures – seraient en conflit sont trop courants aujourd'hui. Dans le climat politique actuel, d'autres approches sont non seulement viables, mais vitales.

4.4. **M. Jonathan DUFFY,** directeur d'ADRA International (Adventist Development and Relief Agency) : QUI S'EXPRIME EN FAVEUR DE LA JUSTICE POUR TOUS ET A DE LA COMPASSION À L'ÉGARD DES MOINS PRIVILÉGIÉS ET DES MARGINALISÉS ?

En ce qui concerne les tendances mondiales en matière de migration, j'aimerais résumer les raisons qui poussent à la migration à l'aide de quatre lettres, que j'appellerais les 4C : concentration, corruption, conflit et climat.

Par *concentration*, j'entends la concentration des emplois, des services de santé et des connaissances, au niveau individuel et géographique. Nous savons désormais que l'Économie de la connaissance, qui mise fortement sur la technologie, concentre les richesses, le pouvoir et l'emploi au lieu de rendre notre monde plus démocratique sur le plan économique. Cela conduit également à une migration en direction des villes.



M. Jonathan Duffy, directeur de l'Agence adventiste de développement et de secours (ADRA) international

La *corruption* est sans doute le principal frein au développement économique. Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale qui a achevé son mandat cette année, l'a exprimé en ces termes : « Chaque dollar qu'un fonctionnaire ou un entrepreneur corrompu met dans sa poche est un dollar volé à une femme enceinte qui a besoin de soins médicaux, à un petit garçon ou une petite fille qui mérite une éducation, ou encore à des communautés qui ont besoin d'eau, de routes et d'écoles. » Dans les pays en voie de développement, la corruption est l'ennemi public numéro un.

Le troisième C correspond au *conflit*. Nous savons que les principaux flux de réfugiés et de personnes déplacées en interne sont provoqués par des conflits comme les guerres en Syrie, en République démocratique du Congo, au Yémen, au Soudan, au Myanmar et en Afghanistan. Nous pouvons rêver d'un monde où les conflits seraient plus rares, mais d'autres tendances résultant de la concentration des richesses et du pouvoir ainsi que du changement climatique rendent ce monde hypothétique. Nous pouvons espérer et prier pour que tous ces conflits soient résolus ou du moins endigués, mais il serait optimiste de penser que cela va arriver. En effet, à l'heure où le monde se tourne de plus en plus vers des leaders autoritaires qui s'appuient sur des menaces existentielles pour justifier leur oppression, les conflits semblent plus probables que jamais.

Le dernier C auquel nous allons nous intéresser est le *changement climatique*. À mesure que les températures se font plus extrêmes, des ressources essentielles comme les terres arables et l'eau potable se raréfient dans une vaste partie du monde fortement peuplée. De plus, les régions côtières de faible altitude sont de plus en plus touchées par des inondations et des conditions météorologiques extrêmes : certaines comme le Bangladesh sont densément peuplées et cela entraîne inévitablement une migration qui devrait accélérer et s'amplifier.

Je reconnais que je viens de dresser un portrait très sombre de la situation, mais je n'anticipe pas de réduction de ces tendances migratoires dans un avenir proche. Nous devons admettre qu'il ne s'agit pas d'une anomalie, mais du monde dans lequel nous vivons. Pour empirer les choses, notre monde est également de plus en plus xénophobe. Les partis d'extrême-droite qui fondent en partie leur existence sur la réduction de l'immigration ont vu leurs pourcentages augmenter lors des élections dans toute l'Europe.

En 2018, la BBC a rapporté qu'en Europe, les nationalistes et les partis d'extrême-droite avaient fait des percées électoralistes conséquentes. Certains

ont été élus, d'autres sont devenus la principale force d'opposition, et même ceux qui n'ont pas encore de véritable poids politique ont contraint les leaders centristes à s'adapter. On pourrait facilement penser que le développement du sentiment nationaliste et anti-immigration est l'apanage de l'Ouest, mais ce serait illusoire. Le Brésil s'est retiré du Pacte mondial des Nations Unies sur l'immigration cette année ; l'un des leaders politiques indiens les plus en vue a récemment eu des paroles très dures à l'encontre des migrants bangladais, et la Thaïlande a connu des répressions anti-immigrants au prétexte que ces derniers « voleraient les emplois des Thaïs ». En Afrique, les sentiments anti-immigrants augmentent également : 50 % des Nigérians souhaitent réduire l'immigration, tout comme 60 % des Kenyans et 65 % des Sud-Africains. L'Afrique du Sud a été le théâtre ces derniers mois de violentes attaques à l'encontre d'immigrants, les agresseurs avançant que ces derniers voleraient leurs emplois.

Il est important de noter que les immigrants et les réfugiés ne sont pas nos ennemis et que nombre d'entre eux ont apporté d'importantes contributions à notre société. Un immigrant russe a lancé Google. Steve Jobs, le génie derrière Apple, était le fils d'un immigrant syrien. Et il ne s'agit pas d'exceptions : 40 % des entreprises du Fortune 500 ont été fondées par des immigrants. Il faut le dire, avec tout le respect que la compassion exige : les immigrants créent des emplois, de très nombreux emplois.

Face à cette situation, il nous manque un cinquième C : la compassion. Qui s'exprime en faveur de la justice pour tous, de la compassion à l'égard des moins privilégiés et des marginalisés ? Je vous le demande, en tant que groupe de leaders interconfessionnels : si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Nos voix combinées sont une force qui ne peut pas être ignorée. Nous avons également un rôle à jouer dans nos propres communautés de foi afin de transformer les dialogues de haine et l'ignorance en paix, en amour et en acceptation. Je vous remercie.

4.5. **Dr. W. Cole DURHAM Jr.**, directeur de l'*International Center for Law and Religion Studies* – L'UNE DES ERREURS RÉCURRENTES DANS LE TRAITEMENT DES CRISES INTERNATIONALES EST L'ABSENCE DE PRISE EN COMPTE DU FACTEUR RELIGIEUX ET DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Je commencerai par une citation de Ban Ki Moon qui a dit : « Nous sommes confrontés à la plus grande crise de notre époque en matière de réfugiés et de déplacements de populations. Il ne s'agit pas d'une simple crise de chiffres ; c'est également une crise de la solidarité. »

Je reviens cette semaine d'Abu Dhabi, où nous avons organisé une conférence de suivi à l'issue de la conférence au cours de laquelle le pape et l'imam d'Al-Azhar se sont exprimés[31]. L'une des choses qui m'a le plus frappé sur cette question de la solidarité a été l'importance donnée à la Déclaration d'Abu

31 La Conférence interconfessionnelle s'est tenue au Founder's Memorial d'Abu Dhabi au début du mois de février 2019.



M. W. Cole Durham Jr, directeur du Centre international d'études juridiques et religieuses

Dhabi sur la Fraternité. Je pense que **même si vous avons des différences dans nos Saintes Écritures, la question clé est la manière dont nous vivons nos religions, dont nous reconnaissons que la religion implique une vraie fraternité entre nous tous, hommes et femmes.** Nous avons également constaté les statistiques vertigineuses de la crise des réfugiés : 68,5 millions de personnes ont été déplacées dans le monde, et ce chiffre ne fait qu'augmenter. Sur ces 68,5 millions, 40 millions ont été déplacées dans leur propre pays, 25,4 millions sont des réfugiés, 3,1 millions sont des demandeurs d'asile et plus de la moitié de toutes les personnes concernées ont moins de 18 ans. Sur ces 68,5 millions de déplacés, je pense que la statistique la plus effrayante, c'est que seulement 100 000 personnes par an parviennent à rentrer chez elles. Le Pacte mondial parvient peut-être à améliorer un peu la situation, mais la crise continue de nous submerger.

Je souhaite aborder une dimension précise de cette crise : la violation des droits fondamentaux des personnes déplacées en matière de liberté de religion ou de croyance, que je nommerais « liberté de religion et de croyance » pour rester succinct. Dans de nombreux cas, le déplacement initial forcé en tant que tel représente déjà une violation colossale de la liberté de religion et de croyance. Il constitue à la fois une violation directe des droits individuels et un manquement des États à leur devoir de protection. Ces situations constituent clairement une persécution et, dans certains cas, ont franchi la limite du génocide.

Mais le champ de mon intervention est plus limité. **Que devient la liberté de religion et de croyance des déplacés pendant leur exil souvent très long ? À cet égard, il est important de rappeler deux caractéristiques du droit à la liberté de croyance et de religion : tout d'abord, il s'agit d'un droit auquel il ne peut être dérogé, ce qui signifie qu'aucune dérogation à ce droit n'est autorisée, même en cas de crise nationale. Certes, la crise à laquelle les personnes déplacées sont confrontées n'est pas nécessairement une crise nationale, mais l'urgence de leur situation personnelle souligne pourquoi il ne peut être dérogé à la liberté de religion et de croyance. En effet, les personnes se tournent particulièrement vers leur religion en situation de crise. Ensuite, même s'il existe des limitations clairement articulées au droit de manifester sa religion, les droits internes à la liberté de religion et de croyance sont absolus.**

Comme l'a exposé Heiner Bielefeld, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour la liberté de religion et de croyance, dans son rapport sur la conversion, « le forum *internum*, ou conviction personnelle, couvre la liberté

de chacun à avoir ou à embrasser la religion ou la croyance de son choix, et cette liberté est protégée de manière inconditionnelle. »

De plus, même en ce qui concerne le droit à manifester sa religion par des signes extérieurs, les lois régissant l'immigration, le droit d'asile et la situation des réfugiés ne se substituent pas automatiquement aux protections accordées par la liberté de religion et de croyance. Les fonctionnaires de l'immigration ne rédigent pas de limitations et ne décident pas non plus de privations des droits de l'Homme ou de contraintes constitutionnelles. Les limitations à la liberté de religion ne peuvent pas être justifiées sur la seule base de la sécurité nationale ; elles doivent être strictes, nécessaires et proportionnées. Les organisations humanitaires affiliées à une religion qui interviennent auprès des réfugiés ont conscience de l'importance de ne pas exploiter la situation des personnes déplacées vulnérables à des fins prosélytes.

En effet, quelles que soient leurs propres convictions religieuses, elles sont particulièrement conscientes de l'importance de faciliter l'accès aux ressources associées à la religion de chaque migrant. **Mais qu'en est-il du droit des réfugiés à changer de religion pendant la période souvent longue de leur exil ? Que se passe-t-il si le motif de départ du pays d'origine était initialement lié à un changement de religion ? Que se passe-t-il si un changement de religion dans le pays d'arrivée implique une mise en danger de la personne en cas de retour dans son pays d'origine ?**

La Cour européenne des Droits de l'Homme a reconnu que cette situation mérite une attention particulière. Comment les fonctionnaires de l'immigration font-ils la distinction entre les changements de religion sincères et les fausses conversions ? Cette question a assurément des implications pratiques, mais le scepticisme vis-à-vis des fausses conversions en général se solde-t-il par des préjugés défavorables vis-à-vis des conversions sincères ? À quel moment peut-on juger que des personnes rentrées chez elles et ayant repris le cours normal de leur vie ne sont plus considérées comme vulnérables ? C'est un autre problème.

Dans les camps de réfugiés ou autres installations provisoires, de nombreuses questions pratiques se posent : Comment les services religieux peuvent-ils être mis à disposition ? Quelles structures sont disponibles pour l'exercice du culte ? Comment les besoins pastoraux peuvent-ils être satisfaits ? Qui doit avoir accès aux communautés de personnes déplacées ? Quels types d'instruction religieuse doivent être assurés lorsqu'un enseignement est dispensé ? Les groupes religieux peuvent-ils s'en charger ? Comment les mi-

norités religieuses au sein des camps peuvent-elles être protégées du harcèlement ou de la discrimination exercés par les autres groupes ? En seulement cinq minutes, je ne peux rien faire de plus que poser ces questions.

Le point sur lequel je souhaite conclure est le suivant : l'une des erreurs récurrentes lorsqu'il s'agit de relever les grands défis internationaux, de la crise des réfugiés actuelle aux famines en passant par des problèmes de développement plus vastes, est l'absence de prise en compte du facteur religieux, y compris de la liberté de religion.

Nous avons besoin de conseils et d'un accompagnement plus précis, d'un code de conduite fournissant des directives sur la liberté de religion et de croyance dans le contexte des déplacements. Il serait également très utile de s'inspirer des connaissances et des besoins d'un vaste éventail de parties prenantes. Cela renforcerait aussi le principe que James Madison a reconnu pendant les premières années de la République américaine : les personnes déplacées ne représentent ni une contrainte, ni un coût, mais une ressource, une force et une source de stabilité. La protection de la liberté religieuse contribue à ce que Madison appelait « le lustre de nos pays ». Je vous remercie.

4.6. **Dr. Asher MAOZ**, doyen de la Faculté de droit Shimon Peres, Rehovot Israël – L'APPROCHE BIBLIQUE ENVERS LES MINORITÉS RELIGIEUSES, LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS

Il est vain de rechercher les termes *réfugiés* ou *migrants* dans la Bible (que l'on appelle aussi l'Ancien testament ou la Bible hébraïque) ou dans les sources judaïques classiques[32]. À la place, la Bible emploie le terme *ger*, qui vient du verbe hébreu *lagur* qui signifie « résider » ou « séjourner avec ». Dans les traductions anglaises de la Bible *ger* est alors défini comme « étranger », « inconnu » ou « résident »[33].

Ce terme peut prêter à confusion. Cela est dû au fait que le terme *ger* est également utilisé pour définir un prosélyte ou un converti. La terminologie

32 [15] En fait, le terme *palit*, qui en hébreu moderne signifie réfugié, figure dans la Bible, mais il veut dire fuyard dans le sens de Josué 8:22, « les battit, sans leur laisser un survivant ni un fuyard ».

33 Certains chercheurs font la distinction entre étranger [*nochri*], *ger* et résident [*toshav]*. À la différence du *ger*, l'étranger est un non-Israélite qui vit temporairement au pays d'Israël.



M. Asher Maoz (à gauche), doyen de la faculté de droit Shimon Peres, Rehovot, Israël

post-biblique fait la distinction entre *ger tzedek* [un « converti vertueux »], c'est-à-dire un prosélyte converti au judaïsme, and *ger toshav*, un habitant du pays d'Israël non-juif. Certains interprètes classiques de la Bible considèrent le *ger* de la Bible comme un *ger tzedek*, néanmoins leur interprétation semble tautologique. En effet, puisque l'expression qu'ils utilisent est post-biblique. En outre, dans de nombreux passages de la Bible le terme *ger* est suivi de la description « qui réside parmi vous » ou « qui est à l'intérieur des portes de la ville ».

Le rabbin Marc Angel écrit : « En hébreu, *ger* signifie littéralement "résident" et fait référence à un non-israélite qui vivait parmi la communauté israélite... »[34]. Le terme biblique *ger* se traduit donc véritablement par « immigrant », selon la définition du grand commentateur de la Torah Rachi, qui dit que le *ger* est une personne qui n'est pas née dans ce pays, mais est venue d'un autre pays pour y vivre.

Nous pouvons observer l'attitude biblique envers les minorités dès le premier chapitre de la Bible, lorsqu'il est dit que Dieu a créé l'homme et la femme à son image.

Thomas Paine a considéré cette source biblique comme la preuve que l'égalité entre les hommes, loin d'être une doctrine moderne, est la plus ancienne de toutes.

Ben Azzai, un érudit juif du IV^e^ siècle a déduit de ce verset que tous les descendants d'Adam – quelles que soient leur religion, leur race ou leur couleur – portent l'empreinte de la création divine et de la ressemblance divine, et doivent être traités comme tels.

Il convient de mentionner un commentaire traditionnel expliquant pourquoi Dieu a créé un seul homme et une seule femme, au lieu d'une communauté de personnes : ainsi chacun pouvait dire : « C'est pour moi seul que le monde a été créé ». Voici autre motif intéressant expliquant la création d'un individu unique : ainsi on n'entendra pas l'un dire à l'autre : « Mon père était meilleur que le vôtre ».

Il existe des commandements positifs enjoignant à traiter l'étranger avec amour, respect et égalité. Le quatrième des dix commandements, qui suit immédiatement les commandements liés à Dieu, ordonne aux israélites de se reposer le jour du sabbat. Le commandement fait la liste de tous ceux qui ne devraient pas travailler : « ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui réside dans ta ville. » Le repos de l'étranger a également une signification religieuse. Il imite en réalité Dieu lui-même qui s'est reposé le septième jour.

Il est pertinent de noter que la Bible ne nous enjoints pas moins de 36 fois de prendre soin de l'étranger, bien davantage que ce qu'on ne nous recommande d'obéir à aucun autre commandement, y compris le sabbat. La justification avancée par la Torah est tout aussi significative : *parce que vous savez ce que ressent un étranger, puisque vous étiez étrangers dans le pays d'Égypte.* Dans le livre du Lévitique, 19:33-34, on nous dit : « *Quand un étranger viendra s'installer chez vous, dans votre pays, ne profitez pas de lui. Au contraire, vous agirez avec lui comme avec quelqu'un de votre peuple. Vous devez l'aimer comme vous-mêmes. En effet, vous aussi, vous avez été des étrangers [gerim] en Égypte : Le Seigneur votre Dieu, c'est moi* »[35].

C'est intéressant, puisque les Israélites ont été maltraités en Égypte et qu'ils ont dû travailler comme esclaves pour le pharaon qui avait même ordonné de noyer leurs nouveau-nés mâles. Plutôt que d'attendre des israélites qu'ils prennent leur revanche sur les gentils, la Torah nous ordonne de tirer les leçons de notre histoire malheureuse et de traiter l'étranger avec compassion et humanité.

Le Talmud, la première source de droit religieux juif, demande pourquoi le Seigneur a répété le commandement d'aimer l'étranger plus que n'importe quel autre commandement et avance une explication intéressante dont nous pouvons tirer une leçon aujourd'hui encore. **Le Talmud nous dit que naturellement, d'instinct, nous sommes enclins à maltraiter l'étranger. C'est pourquoi Dieu insiste sur le devoir de l'aimer. Notons que Dieu conclut le commandement par cette phrase : « Le Seigneur votre Dieu, c'est moi », si vous ne traitez pas l'étranger avec amour et respect, vous vous en prenez au Dieu Tout-Puissant.**

Autre élément intéressant, les juifs débutent le repas *seder* de la Pâque, qui commémore la rédemption des israélites revenus de l'esclavage en Égypte, par cette invitation : « *Ceci est le pain d'affliction que nos pères ont dû manger en sortant d'Égypte. Celui qui a faim laissez-le entrer et manger ; Partage ton*

34 Marc D. Angel (2005). "Choosing to Be Jewish". Le terme prosélyte est une anglicisation du terme grec koinè προσήλυτος (proselytos), tel qu'il est employé dans la Septante (Ancien Testament grec) pour « étranger », soit un « nouvel arrivant en Israël »; un « hôte dans le pays » , et dans le Nouveau Testament grec pour un converti au Judaïsme du premier siècle, généralement à partir de la religion grecque ancienne.

35 Ceci peut constituer la preuve que *ger* dans la Bible ne signifie pas converti, puisque les Israélites en Égypte n'étaient certainement pas convertis. Abraham lui aussi s'est décrit comme un étranger et un hôte parmi les Hittites [Genèse 23:4].

pain avec celui qui a faim, et fais-le entrer et célèbre la Pâque. » Tous peuvent participer au repas *seder*, pas seulement les juifs.

Avant que les israélites n'entrent dans le pays de Canaan, Moïse les rassemble et leur dit : « *Vous êtes devenus le peuple du Seigneur votre Dieu. Vous l'écouterez, vous obéirez à ses commandements et à ses lois que je vous communique aujourd'hui. Et Moïse avertit : Qu'il soit maudit, celui qui ne respecte pas les droits d'un étranger installé chez vous, les droits d'un orphelin ou d'une veuve.* Et tout le peuple répondra : Nous sommes d'accord ! » [Deutéronome 27:19]. En effet, en agissant de la sorte nous ressemblons au Dieu Tout-Puissant qui a proclamé : « *Le Seigneur protège les étrangers. Il soutient la veuve et l'orphelin, mais il fait échouer les gens mauvais* » [Les Psaumes 146:9].

Si les Enfants d'Israël suivent ce commandement ils seront récompensés : « *Améliorez plutôt votre façon de vivre et d'agir. Dans vos rapports les uns avec les autres, respectez le droit. N'écrasez pas par l'injustice les étrangers, les orphelins ou les veuves. Arrêtez de tuer ici même des innocents. Ne suivez plus d'autres dieux, qui font votre malheur. Alors je vous laisserai habiter ici, dans le pays que j'ai donné à vos ancêtres depuis toujours et pour toujours.* » [Jérémie 7:5-7].

La parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, en ces mots [7:8-10] :

Le Seigneur de l'univers me demande de dire ces paroles : « *Rendez des jugements justes, soyez bons et pleins de tendresse les uns envers les autres. N'écrasez pas par l'injustice les veuves et les orphelins, les étrangers et les pauvres. N'ayez pas de mauvaises intentions les uns envers les autres.* »

L'attitude envers l'étranger n'est pas simplement passive. On nous a intimé l'ordre de prendre soin de lui comme des autres nécessiteux.

Les étrangers ont même le droit de recevoir une partie du pays d'Israël. Le prophète Ézéchiel a mis en garde [47:21-23]: « *Vous partagerez le pays entre les tribus d'Israël. Vous le distribuerez entre vous en tirant au sort. Vous le partagerez aussi avec les étrangers qui habiteront au milieu de vous et qui auront des enfants dans le pays. Vous devez les traiter comme des Israélites, comme des membres du peuple. Ils recevront une part de terre parmi les tribus d'Israël. Chacun d'eux recevra sa part dans la tribu où il habitera. Voilà ce que le Seigneur Dieu déclare.* »

Certains ordres spécifiques prévoient de donner aux étrangers, ce qui les place parmi les nécessiteux : « *Quand vous ferez la récolte, vous ne couperez pas les épis qui sont au bord de vos champs. Vous ne reviendrez pas ramasser les épis qui restent. Vous les laisserez aux pauvres et aux étrangers installés chez vous. Le Seigneur votre Dieu, c'est moi.*», [Lévitique 23:22].

Le Deutéronome 14:28-29 nous ordonne : « *Tous les trois ans, vous mettrez de côté un dixième de votre récolte de l'année en cours. Vous le mettrez en réserve dans vos villes. Ainsi, les Lévites, qui ne possèdent pas de territoire comme vous, pourront venir se servir là. Les étrangers installés chez vous, les orphelins et les veuves qui vivent parmi vous pourront venir le faire aussi. De cette façon, ils mangeront à leur faim. Alors le Seigneur votre Dieu vous bénira dans tout ce que vous ferez.* »

Le Deutéronome mentionne également que les étrangers doivent être inclus dans la vie communautaire. Ils doivent être invités à la Fête des Tabernacles, qui célèbre la fin des Moissons [Deutéronome 16:10-11] : « *Ensuite, vous célébrerez la fête des Moissons en l'honneur du Seigneur votre Dieu. Vous ferez librement des offrandes en tenant compte des bienfaits que le Seigneur vous aura donnés. Vous irez au lieu que le Seigneur choisira pour y montrer sa présence. Là, dans le lieu saint du Seigneur votre Dieu, vous vous réjouirez avec vos fils et vos filles, avec vos serviteurs et vos servantes, avec les lévites qui sont dans vos villes, avec les étrangers installés chez vous, les orphelins et les veuves qui vivent parmi vous.* »

Certains chercheurs font la distinction entre *ger* et étranger. Tandis que le premier est venu s'installer en Israël, le second ne fait que passer. Cette distinction est intéressante, mais elle soulève des difficultés. Puis Ruth dit à Booz : « Tu me regardes avec bonté et tu t'intéresses à moi qui suis une étrangère. Comment est-ce possible ? » [Ruth 2:10]. Pourtant nous savons que Ruth a quitté le pays de Moab afin de résider à Bethléem.

En tous cas, même selon cette distinction les étrangers avaient le droit d'être protégés dans le Pays d'Israël.

Les Sagas déclarent que les *ger* devaient obéir aux lois noahides, ou du moins renoncer à l'idolâtrie. Cette requête ne se trouve pas dans la Bible. Par ailleurs, exception faite de l'exigence de renoncer à l'idolâtrie, les lois noahides sont principalement des règles à caractère moral fondamental, décrites par certains philosophes comme des règles de droit naturel.

Dans au moins un passage, la définition de la Bible s'applique merveilleusement à l'institution de refuge ou d'asile. La Bible nous ordonne : « Tu ne livreras point à son maître un esclave qui se réfugiera chez toi, après l'avoir quitté. » [Deutéronome 23:15]. Non seulement, il ne faut pas livrer un esclave physiquement à son maître, on n'a pas le droit non plus de lui donner des informations : « *Ne calomnie pas un serviteur auprès de son maître, De peur qu'il ne te maudisse et que tu ne te rendes coupable.* » [Proverbes 30:10] En outre, nous devons fournir à l'esclave en fuite le gîte, et le

traiter comme une personne libre, afin qu'il ne soit ni exploité, ni maltraité : « *Il demeurera chez toi, au milieu de toi, dans le lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où bon lui semblera: tu ne l'opprimeras point.* » [Deutéronome 23:16]. Selon la Mishna, le premier recueil écrit important de la loi juive, une partie ancienne du Talmud, cette règle s'appliquait aux esclaves venant de l'extérieur se réfugier dans le territoire israélite.

Cette disposition était révolutionnaire. Dans les codes juridiques du Proche-Orient ancien, il était obligatoire de dénoncer les esclaves qui s'échappaient de chez leurs maîtres. Toute personne hébergeant un esclave fugitif serait punie. Si l'esclave s'était échappé d'un palais royal, la personne risquerait la peine capitale.

Mais pourquoi remonter au Proche-Orient ancien ? **La Constitution des États-Unis d'Amérique comprend une clause sur les esclaves fugitifs : « Une personne qui, tenue à un service ou travail dans un État en vertu des lois y existant, s'échapperait dans un autre, ne sera libérée de ce service ou travail en vertu d'aucune loi ou réglementation de cet autre État, mais sera livrée sur la revendication de la partie à laquelle le service ou travail pourra être dû ».** Dans la version originale, la phrase « légalement tenue à un service ou travail dans un État » a été remplacée au dernier moment par la phrase « tenue à un service ou travail dans un État en vertu des lois y existant », ce qui est très révélateur.

Même quand le Treizième amendement à la Constitution des États-Unis a aboli l'esclavage, la clause sur les esclaves fugitifs n'a pas été retirée de la Constitution.

Il est temps d'en revenir à Ruth. Quand elle se présentait, Ruth n'était pas seulement une étrangère. C'était une Moabite. La Torah nous avertit : « L'Ammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel, même à la dixième génération et à perpétuité » [Deutéronome 23:4]. Néanmoins elle a épousé un Israélite et à son décès, elle a émigré à Bethléem avec Naomi, sa belle-mère. Elle a refusé d'écouter Naomi qui lui demande de retourner vers son peuple et vers le dieu de son peuple, et déclare : « Là où tu iras, j'irai. Là où tu habiteras, j'habiterai. Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu. » [Ruth 1:16] [36]. À Bethléem, Ruth épouse Booz et leur arrière-petit-fils devient le roi David. À la fois dans la tradition juive et dans la tradition

36 Ruth n'est pas définie comme une *ger*. Néanmoins, elle pourrait correspondre à la définition de *ger tzedek* ou converti dans le vocabulaire post-biblique. En lisant la Bible, nous devons garder à l'esprit qu'elle est le produit de plusieurs époques.

chrétienne, le Messie est un descendant de David, et donc un descendant de Ruth.[37]

Nous estimons que la Bible a beaucoup à nous apprendre sur la façon de traiter les étrangers, les réfugiés et les migrants.

Je souhaite conclure par une scène tirée du livre de Rachel Naomi Remen « Sagesse au coin du Feu ». Rachel demande à Yitzhak, un survivant de l'holocauste, comment son expérience tragique a influencé son comportement envers les étrangers. Yitzhak répond dans son anglais approximatif qu'il a abordé le sujet avec Dieu. « ...J'ai dit à Lui : 'c'est OK Dieu d'aimer les étrangers ?' Et Dieu me dit : 'Yitzhak, c'est quoi étrangers ? Tu fais les étrangers. **Je ne fais pas les étrangers.**' ».

37 Selon Matthieu 1:1 Jésus est décrit comme le fils de David. Dans les deux généalogies de Jésus (Matthieu 1:6 et Luc 3:31), David a pour descendant Joseph. La théologie soulève la question du lien entre Jésus et cette descendance, puisque Joseph n'était pas son père biologique. Plusieurs possibilités s'offrent à nous. On suggère que le père de Marie était le frère du père de Joseph. Autre suggestion, en épousant Joseph elle entre dans sa famille et fait alors légalement partie de la Maison de David, ainsi que son fils Jésus. Enfin, les spécialistes en topologie avancent que n'étant pourtant pas le fils biologique de Joseph, il peut quand-même être considéré légalement comme son fils dans tous les domaines qui importent.

4.7. **Dr. Ricardo GARCIA**, professeur de droit à la Faculté de droit de l'université autonome de Madrid, Espagne – COMMENTAIRES SUR LES RÉFUGIÉS ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE : ASILE, PROTECTION SUBSIDIAIRE ET MOTIFS HUMANITAIRES

LE DROIT FONDAMENTAL À LA LIBERTÉ DE RELIGION EST PROTÉGÉ.

Il est nécessaire d'analyser la RELIGION EN TANT QUE CAUSE. Dans le système juridique, la religion est considérée comme l'une des raisons spécifiquement reconnues justifiant l'octroi d'une protection légale internationale à toute personne victime de persécution, de discrimination ou de violence de quelque nature que ce soit. La législation reconnaît l'existence de « craintes fondées » ou de « risque réel » de persécution pour des « motifs religieux ». Toute violation du droit fondamental à la liberté de religion n'implique pas la reconnaissance du statut de réfugié.



Dr. Ricardo García, professeur de droit, Faculté de droit, Université Autonome de Madrid, Espagne

LES NATIONS UNIES ONT PUBLIÉ DES DIRECTIVES CONCERNANT LA VIOLATION DE LA LIBERTÉ DE RELIGION AFIN D'AUTORISER LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ.

Au niveau des Nations Unies, nous disposons des Lignes directrices relatives à la protection internationale n° 6 : demandes d'asile pour motif religieux dans le cadre de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou du Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée de la « religion » mais, comme le souligne le Comité des droits de l'Homme, la « religion » ne se limite pas [...] aux religions traditionnelles ou aux religions et croyances institutionnalisées ou affichant des pratiques semblables à celles des religions traditionnelles. Elle couvre également le fait de ne pas pratiquer ou de refuser de pratiquer une religion ou encore le fait de ne pas avoir de croyance religieuse spécifique. Toutefois, ce terme n'est pas illimité et la législation internationale relative aux droits de l'Homme fixe un certain nombre de limites légitimes à l'exercice de la liberté religieuse (Comité des droits de l'Homme, commentaire général n° 22, adopté le 20 juillet 1993. Document NU CCPR/C/21/Rév.1/ADD.4 du 27 septembre 1993). Dans ce rapport, les demandes basées sur la « religion » peuvent impliquer un ou plusieurs des éléments suivants :

a) la religion en tant que croyance (y compris la non-croyance) ;
b) la religion en tant qu'identité ;
c) la religion en tant que mode de vie.

Les demandes de réfugiés dont le motif est la persécution religieuse font partie des plus complexes. Dans de nombreux cas, elles sont liées à d'autres discriminations ou persécutions basées sur des motifs collatéraux ou annexes, tels que le sexe, l'appartenance à un groupe spécifique fondée sur une race, un emplacement géographique, une classe sociale, etc.

PROTECTION JURIDIQUE INTERNATIONALE À TROIS NIVEAUX : statut de réfugié et formules de protection possibles

Obtention et reconnaissance du « droit d'asile »

Tout d'abord, nous devons nous pencher sur le concept de RÉFUGIÉ, qui est diamétralement opposé à celui de MIGRANT, lequel désigne une

personne qui quitte son lieu de résidence afin d'améliorer ses conditions de vie. Le terme RÉFUGIÉ désigne toute personne qui : « craignant avec raison d'être persécutée au motif de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve, à la suite de ces événements, hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Obtention et reconnaissance de la « protection subsidiaire »

Cette protection est accordée aux personnes non reconnues comme réfugiés ou qui ne répondent aux exigences d'octroi du droit d'asile, mais pour lesquelles il existe de bonnes raisons de croire qu'elles courent un grand danger en cas de retour dans leur pays d'origine.

Les grands dangers ouvrant droit à la protection subsidiaire sont les suivants :

(a) peine de mort ou risque de son application matérielle ;
(b) torture, traitements inhumains ou dégradants infligés dans le pays d'origine du requérant ;
(c) menaces sérieuses pour la vie ou l'intégrité des civils en raison d'une violence aveugle exercée dans des situations de conflit international ou national.

Obtention d'un droit de résidence pour « motifs humanitaires »

Un troisième niveau de protection pour « motifs humanitaires » accordé par le Décret royal 557/2011 du 20 avril approuve les Dispositions de la Loi organique 4/2000 relatives aux droits et libertés des étrangers en Espagne et à leur intégration sociale, consécutivement à sa réforme par la Loi organique 2/2009.

Les « motifs humanitaires » concernés, en dehors des situations d'urgence clinique dues à des maladies graves et/ou inattendues (également reconnues sous cette dénomination), sont décrits à l'article 126 de ce Décret. Une autorisation peut être accordée pour motifs humanitaires dans les cas suivants :

1. Étrangers victimes d'infractions définies aux articles 311 à 315, 511.1 et 512 du Code civil espagnol, d'infractions pour lesquelles il existe une circonstance aggravante de perpétration pour des motifs racistes, antisémites ou d'autres types de discrimination définis à l'article 22.4 du Code civil, ou encore d'infractions pour conduite violente dans l'environnement familial, à condition qu'une décision de justice définitive établissant le statut de victime ait été rendue à l'issue de la procédure judiciaire.
2. Étrangers en demande de visa qui peuvent prouver que leur transfert vers leur pays d'origine met en danger leur sécurité ou celle de leur famille et qui satisfont aux autres exigences d'obtention d'un droit de résidence ou d'un permis de travail temporaire.

QUELS SONT LES ACTES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME DES « ACTES DE PERSÉCUTION » ?

1. Ces actes doivent avoir les caractéristiques suivantes :
 (a) Ils doivent être suffisamment graves par nature ou par leur caractère répété pour constituer une violation grave des droits fondamentaux de l'Homme, en particulier des droits auxquels il ne peut être dérogé en vertu de l'article 15(2) de la Convention européenne pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ; ou
 (b) Ils doivent correspondre à l'accumulation de plusieurs mesures, y compris de violations des droits de l'Homme, suffisamment graves pour affecter une personne d'une manière similaire à celle exposée au point (a).

2. Les actes de persécution tels que définis au paragraphe 1 peuvent notamment revêtir les formes suivantes :
 (a) actes de violence physique ou psychologique, y compris les violences sexuelles ;
 (b) mesures législatives, administratives, policières ou judiciaires discriminatoires par essence ou qui sont appliquées de manière discriminatoire ;
 (d) refus de protection légale se traduisant par des sanctions disproportionnées ou discriminatoires ;
 (e) poursuites ou sanctions pour refus d'effectuer son service militaire lors d'un conflit, si la réalisation du service militaire peut impliquer des infractions ou des actes relevant des motifs d'exclusion exposés à l'article 12(2) ;

(f) actes dirigés à l'encontre de personnes en raison de leur sexe ou parce qu'il s'agit d'enfants.

3. Conformément à l'article 2(d), les motifs exposés à l'article 10 et les actes de persécution définis au paragraphe 1 du présent article, ou l'absence de protection contre de tels actes, doivent être liés.

RECONNAISSANCE DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

La reconnaissance du « statut de réfugié » aux trois niveaux présentés ci-avant est, d'un point de vue légal, UN ACTE CONSTITUTIONNEL qui INSTAURE la création d'une protection internationale. La simple présentation de la demande génère déjà des EFFETS SUSPENSIFS du retour jusqu'à la résolution du dossier de protection internationale.

Protection internationale contre la persécution religieuse : cas pratique, problèmes généraux

- La **CRÉDIBILITÉ** en matière de protection internationale peut être pertinente. Mais que se passe-t-il en pratique ? De nombreuses demandes sont rejetées lorsque la protection internationale est demandée à une période où, conformément aux lois nationales, il a été convenu bien souvent d'expulser l'étranger du pays à la suite d'une extraction du centre de rétention des étrangers dans le but de procéder à son expulsion.

- **TOUTES LES PERSÉCUTIONS ET/OU VIOLATIONS** de la liberté religieuse n'ouvrent pas droit à une protection internationale. Il est nécessaire qu'il ne s'agisse pas d'une situation ponctuelle, mais DURABLE qui ne peut pas être supportée dans des délais raisonnables. Le motif doit être SÉRIEUX, dans la mesure où il affecte considérablement le migrant dans sa vie familiale et privée. La persécution doit être RÉELLE : il doit s'agir d'un fait vérifiable et les ressources légales internes ne doivent pas permettre la protection et l'agression. DANS TOUS LES CAS, LES CIRCONSTANCES CONCURRENTES doivent être APPRÉCIÉES.

- **ABSENCE DE PREUVE COMPLÈTE.** La preuve complète n'existe pas, à de très rares exceptions près. Au contraire, ce sont toujours des preuves indicatives qui sont consignées par les instructeurs. Dans de nombreux cas, le migrant ne dispose pas de documents, pas même d'une preuve de sa propre identité. Il n'a même pas de passeport.

QU'A FAIT LA JURISPRUDENCE ?

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme fait état de cas d'expulsions et de demandes de protection internationale avec droit d'asile reposant sur la discrimination et la persécution religieuse. Malgré tout, il convient tout particulièrement de pointer l'évolution de cette protection depuis l'analyse des droits et libertés reconnus par la Cour européenne des droits de l'Homme. En effet, ces cas de persécution religieuse n'ont pas été traités par la Cour comme des cas de violation du droit fondamental à la liberté religieuse qui, tel qu'il est reconnu dans l'article 9, est véritablement violé quand, à l'occasion de l'exercice de son droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, le migrant est persécuté et forcé à quitter son pays de résidence pour demander une protection dans un État tiers. Au contraire, la Cour a compris que la défense de ces cas doit être basée sur d'autres droits et libertés, tels que la préservation de l'intégrité et la défense de la famille et de la vie privée (art. 3 et 8 CEDH). Dans l'arrêté de l'affaire portée devant la CEDH opposant N.K à la France en date du 19 décembre 2013, par exemple, il n'est fait mention d'un tel article à aucun moment, bien que le cas appartienne manifestement au champ de la liberté de religion.

Dans le cadre de la Cour de justice de l'Union européenne, le jugement classique présumé est l'affaire du 5 septembre 2012 opposant l'Allemagne à Y et Z, à l'occasion de laquelle il a été déterminé que les États-membres doivent accorder le statut de réfugié aux demandeurs d'asile qui courent un risque grave de persécution en raison de la pratique de leurs croyances religieuses en public.

4.8. **Mme Michelle MACK FIORE**, *Jus Cogens*, secrétaire du Comité des ONG sur la liberté de religion et de croyance – DE LA NÉCESSITÉ DE NE PAS RESTER SILENCIEUX ET DE PRENDRE LA PAROLE CONTRE LA VIOLENCE, LA RÉPRESSION ET EN FAVEUR DES VULNÉRABLES

Nous constatons que les personnes issues de groupes minoritaires continuent de faire face à des menaces et à une instabilité sans précédent à la fois dans leurs pays d'origine, mais aussi, et peut-être de manière encore plus flagrante, dans leur pays d'arrivée en tant que réfugiés ou migrants, alors qu'elles fuient souvent des situations de persécution religieuse ou de violence. Comme M. Salama nous a demandé de le faire, de quoi pouvons-nous discuter aujourd'hui pour aller au-delà des atrocités, au-delà de nos réflexions afin de trouver des applications pratiques ? **Il est crucial que nous ne devenions pas insensibles à la souffrance. En tant que majorités religieuses et en tant que leaders religieux, il est essentiel que nous nous exprimions contre la violence et la répression. Il est important que chacun de nous, dans sa propre sphère d'influence, ne reste pas silencieux,**



Mme Michelle Mack Fiore, Jus Cogens & secrétaire du Comité des ONG sur les FdF

prenne la parole pour défendre les plus vulnérables et agisse au nom de ceux qui souffrent. Je souhaite mettre en avant deux domaines spécifiques dans lesquels nous constatons des retombées pratiques positives. Le premier correspond aux initiatives au niveau communautaire, dont nous avons déjà entendu parler sous l'appellation d'« initiatives communautaires de terrain ».

L'hostilité, la haine et la peur sont autant de facteurs contribuant à la violence religieuse et à l'intolérance. Elles sont alimentées par les divisions qui règnent au sein de la société. Au niveau communautaire et individuel, les organisations communautaires de terrain prennent des mesures actives pour permettre aux personnes de s'impliquer auprès de ceux qui sont différents d'elles, et nous pouvons déjà en constater l'impact positif. Elles s'impliquent auprès d'autres personnes qui pensent différemment, qui parlent différemment, qui ont une identité, un ensemble de croyances et une vision du monde différents.

Comme nous l'avons entendu de la part de différents intervenants, l'ensemble des religions et croyances majoritaires nous encouragent à faire preuve de compassion. Pour M. Duffy, il s'agit de la compassion envers autrui. M. Cole, quant à lui, fait référence à la fraternité. Nous devrions être capables de nous appuyer sur ces principes dans nos actions de terrain au niveau communautaire afin d'encourager l'empathie, la tolérance et l'inclusivité au sein de nos sociétés et communautés.

Le deuxième domaine dans lequel je constate des retombées positives est la collaboration au sein de la société civile. À cet égard, nous sommes encouragés à partager nos stratégies, à partager les uns avec les autres les leçons que nous avons tirées. Le Comité des ONG sur la liberté de religion et de croyance ici à Genève en est un exemple très positif. J'ai l'immense privilège d'être la secrétaire de ce comité et vous êtes nombreux dans cette pièce à y tenir un rôle. De nombreuses organisations de la société civile et confessionnelles sont impliquées dans ce Comité des ONG, qui offre un espace de collaboration permettant de participer à des déclarations communes, de co-parrainer des événements, de collaborer dans le cadre d'initiatives de défense ou encore d'aider sur le terrain dans le cadre d'activités conjointes. La collaboration permet d'avoir plus d'impact.

Alors que nous partageons nos enseignements ici à l'occasion de ce sommet, que ce soit lors des réunions ou dans les couloirs, je souhaite que nous soyons tous inspirés et que nous trouvions des solutions à appliquer dès notre retour dans notre réalité quotidienne. Je souhaite que nous repartions d'ici plus forts, mieux informés et mieux équipés pour endiguer la violence et la souffrance qui prévalent tellement autour de nous. Je vous remercie.

4.9. **Dr. Li LIN**, directrice exécutive de l'UCT – NOUS POUVONS APPRENDRE À MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS POUVONS FAIRE SAVOIR À TOUT LE MONDE QUE NOUS NOUS AIMONS ET QU'IL NOUS FAUT NOUS COMPRENDRE LES UNS LES AUTRES

Je suis originaire du Yunnan, dans le Sud-Ouest de la Chine. La Chine compte 56 nationalités et, dans le Sud-Ouest, nous en dénombrons 26. Nous vivons dans un environnement multiculturel : de nombreuses personnes s'habillent différemment, nous chantons, nous dansons différemment. Même nos cultures et nos langues sont totalement différentes. En grandissant dans le Yunnan, j'ai côtoyé de nombreuses personnes différentes. Nous avons des croyances différentes : certains croient en Bouddha, d'autres en Jésus. Nous vivons dans une grande harmonie et nous aimons particulièrement danser et chanter. Je suis une artiste et, une fois adulte, à l'âge de 25 ans, je me suis installée à New York où j'ai étudié dans les comédies musicales de Broadway. J'ai même eu l'occasion de participer à une représentation aux Nations Unies.



Mme Li LIN, directrice exécutive de l'UCT

La première fois que je suis venue aux Nations Unies à New York, j'ai rencontré de nombreuses personnes issues de différents pays, avec des tenues vestimentaires différentes, des langues différentes. J'ai eu l'impression d'être dans ma ville natale. Seuls les visages étaient un peu différents. Je me suis dit que c'était formidable, parce que nous étions ensemble et que nous allions pouvoir apprendre à nous connaître. Aujourd'hui, je souhaite sincèrement remercier son Excellence M. Adama Dieng et le M. Liviu Olteanu d'avoir organisé ce fantastique événement, car il nous rassemble afin de nous permettre de mieux nous connaître. Nous pouvons découvrir des religions différentes, des cultures différentes, des personnalités différentes.

Je rêve qu'un jour futur, nous pourrons organiser cette réunion dans un autre pays et ainsi **faire savoir à tout le monde que nous nous aimons et qu'il nous faut nous comprendre les uns les autres.** Laissez-moi vous donner un exemple. Je suis artiste moi-même et nous avons organisé de nombreux événements artistiques, en particulier notre président, le professeur Li Guodong, qui est un grand maître international de la calligraphie. Depuis hier, vous avez déjà pu admirer le long du hall les calligraphies chinoises rouges qu'il utilise pour promouvoir les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Au cours des 15 dernières années, il a utilisé la calligraphie et l'art pour promouvoir la paix. Auparavant, c'était un calligraphe solitaire, mais ensuite, il s'est dit que nous devions impliquer davantage de personnes. Alors, aux Nations Unies, nous avons invité des diplomates et des ambassadeurs accompagnés de leurs épouses à rejoindre notre groupe. Nous avons associé différents arts. Par exemple, un ambassadeur et sa femme ont peint avec le professeur Li afin d'intégrer la calligraphie à leur peinture. Afin de rassembler l'Orient et l'Occident. Cela nous offre l'occasion d'apprendre à nous connaître.

À travers les arts, nous comprenons pourquoi ils agissent de telle ou telle manière, et à travers les arts, ils apprennent la calligraphie. Les peintures sont le résultat de leur processus créatif. Désormais, ils connaissent la signification du bonheur et de la paix en chinois. Je pense que c'est cela, agir. Je pense qu'à travers les arts, nous sommes déjà en action. Le professeur Li Guodong a participé plus de 100 fois à une exposition de calligraphie et de peinture appelée *The Arts for Peace*, « Les arts pour la paix ». Aussi, continuons à œuvrer ensemble à un avenir radieux. Je vous remercie.

4.10. **Dr. Paulo Sergio MACEDO**, directeur de l'Éducation et des affaires publiques et de la liberté religieuse, union portugaise des Églises – LA FRAGMENTATION DU DÉBAT PUBLIC EN « TRIBUS » À INTÉRÊTS PARTAGÉS, ET LA DIFFÉRENCE POPULAIRE ENTRE « NOUS » ET LES « AUTRES »

Selon le modèle de relation État-religion proposé par Windfried Brugger, au cours des quatre dernières décennies, on peut dire que le Portugal a évolué d'une séparation tolérante à une séparation coopérative. S'il est vrai que la première reconnaissance des minorités religieuses par l'État remonte à 1971, autrement dit aux dernières années d'une dictature autoritaire, il a fallu attendre la Constitution de 1974 qui, pour la première fois, a créé une charte normative établissant les principes fondamentaux d'un État laïc moderne : séparation de l'État et de l'Église, absence de confessionnalité, égalité et non-discrimination sur la base de la religion, des croyances ou de la foi. Toutefois, l'existence d'un concordat depuis 1940 a engendré *de facto* une



M. Paulo Sergio Macedo, directeur de l'éducation, des affaires publiques et de la liberté religieuse, Union portugaise des Églises

considérable disparité de reconnaissance, de relation et de traitement entre l'État et l'Église catholique d'une part et entre l'État et les communauté religieuses minoritaires d'autre part.

La Loi sur la liberté de religion de 2001 a réduit cette disparité en nivelant les libertés, les droits et les garanties des communautés religieuses et églises minoritaires, à l'exception de certains éléments du concordat, lui-même révisé en 2004. Cette loi a créé un système à trois niveaux de reconnaissance des religions et des croyances par l'État, en fonction de leur présence au sein de la société et de leurs propres choix, aucun n'étant obligatoire. Certaines communautés sont organisées sous forme de simples associations, d'autres sont inscrites au Registre national des entités légales religieuses, d'autres encore, en plus de cette inscription, postulent à un statut légal spécifique les reconnaissant comme « établies » ou « ancrées ». Les droits et les obligations des communautés diffèrent en fonction de ces trois niveaux. Par exemple, une communauté religieuse doit prouver qu'elle est présente de manière stable et continue dans le pays, en termes d'ancienneté et de représentativité, pour être reconnue comme étant ancrée. Ce statut confère des droits presque similaires à ceux du concordat, comme le droit de se réunir, de prêcher et d'enseigner, de célébrer des mariages religieux reconnus au civil, de disposer d'une aumônerie officielle dans les institutions publiques, de bénéficier de jours de repos spécifiques et d'exemptions fiscales pour motifs religieux, d'accorder un statut spécial aux ministres du culte, de passer des accords entre l'État et les communautés religieuses, etc.

Ce nouveau cadre légal a suscité un fort sentiment de reconnaissance dans les églises et les communautés, accompagné d'un sentiment d'intégration et de sécurité essentiel au dialogue et à la participation. Le Portugal est traditionnellement attaché au dialogue des cultures et des civilisations. Bien que cette tradition n'ait pas été placée sous le signe de la liberté et de l'égalité pendant la majeure partie de l'histoire du pays, la volonté d'établir des passerelles de rencontre est présente dans son discours officiel et officieux. C'est pourquoi cette nouvelle charte légale, associée au sentiment d'être un peuple providentiellement universaliste, est à l'origine d'un environnement propice au dialogue interreligieux au Portugal. Avec les encouragements et la protection de la Commission pour la liberté religieuse, sous l'égide d'une agence d'État (le Haut-commissariat pour les migrations), un groupe de travail informel a vu le jour. Il est composé de quatorze représentants des principales communautés religieuses, des catholiques aux orthodoxes, des juifs aux musulmans, des hindous aux bouddhistes, des anglicans aux adventistes du

septième jour. Le rôle de ce groupe de travail est non seulement d'exprimer les avis partiels de ses membres concernant les phénomènes religieux au sein de la société, mais également de discuter et de s'entendre sur les problèmes qui nous concernent tous, tels que la liberté de religion, les relations entre l'État et l'Église, le point de vue de la société sur la religion, l'aide aux migrants, ainsi que la lutte contre la discrimination, la pauvreté et l'inégalité des chances, entre autres choses.

Dans la lignée du travail réalisé au cours des cinq dernières années, il a été possible d'organiser deux congrès internationaux, quatre rassemblements interreligieux pour les jeunes entre 18 et 25 ans qui ont accueilli des participants issus de toutes les communautés, ainsi que des conférences spéciales et des dîners d'information informels. De plus, parmi les initiatives les plus pertinentes, il a été possible de formuler des déclarations fondamentales communes sur l'euthanasie et les violences domestiques et de suggérer au Parlement la création d'un Jour national de célébration de la liberté de religion et du dialogue interreligieux le 1er février. Ces relations amicales et respectueuses ont permis d'accomplir de belles choses en très peu de temps. Mais cela ne signifie pour autant que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers. Comme l'a exprimé René Cassin : « La liberté n'est pas acquise une fois pour toutes. Elle est une création continue, une perpétuelle re-possession de soi, grâce à laquelle chaque particularité s'affirme sans s'opposer, exprime sa propre identité tout en respectant autrui dans sa différence. » Plus que jamais, nous sommes actuellement exposés à de réelles menaces qui pèsent sur l'ouverture et la bonne foi du dialogue entre les cultures, les religions, les peuples et les nations. Je pourrais en citer de nombreuses, mais je souhaite concentrer mon attention sur trois d'entre elles qui concernent le discours.

La première est le manque de sens de l'égalité et de la fraternité entre les peuples et au sein de la société, à une époque où la foule de possibilités offertes par les technologies de l'information au niveau mondial se solde à la fois par de l'approximation et de la dispersion. Contrairement aux visions optimistes de théoriciens des technologies de l'information tels que Newman, Hindman et Chadwick selon lesquelles Internet et les réseaux sociaux permettraient de créer un champ universel de liberté commune, d'appartenance et de participation, nous assistons, incrédules, à une fragmentation du débat public au sein de « tribus » aux intérêts divisés que seules des questions conjoncturelles et principalement polémiques peuvent unifier. En définitive, l'espace public du web n'est pas unique et partagé, mais divers et divisé en

fonction des intérêts, qu'ils soient nationaux, linguistiques, politiques, idéologiques ou religieux.

La deuxième menace est une conséquence évidente de la précédente. Comme Oscar Wilde l'a si bien dit : « C'est lorsqu'il parle en son nom que l'Homme est le moins lui-même, donnez-lui un masque et il vous dira la vérité. » Le déplacement des débats sur la culture, la politique, l'idéologie et la religion des bureaux, cabinets, conférences et salles de classe vers les émissions de radio et de télévision et les réseaux sociaux a largement contribué à la démocratisation de l'information et de la connaissance. Néanmoins, elle a également permis à des millions de personnes, dissimulées derrière leur masque numérique, d'enflammer le discours public en propageant l'ignorance, les préjugés et la haine. Comme le souligne Tom Nichols dans *The Death of Expertise*, nous avons mis en branle une société au sein de laquelle une opinion est aussi importante qu'un vote démocratiquement parlant et est parfois considérée comme une vérité incontestable. Ce à quoi nous assistons de nos jours dans de nombreuses régions du globe, c'est le triomphe de l'ignorance et de l'opportunisme parmi les leaders, lesquels ne comprennent pas les différences et ne respectent pas la dignité humaine qui devrait prévaloir sur les différences, ou utilisent l'ignorance, les préjugés et à la haine à des fins électoralistes.

Enfin, dernier point de cette réflexion, je tiens à évoquer les stratégies d'argumentation qui, consciemment ou pas, sont de plus en plus présentes dans le discours officiel médiatique et populaire concernant la culture, la politique, l'idéologie et la religion. Nous n'observons pas cette tendance croissante dans les pays ou sociétés où, en raison de l'absence de liberté et de respect des droits de l'Homme, il n'existe aucune différence entre les discours officiel, médiatique et populaire. Dans ces pays, le discours est toujours dévoyé à des fins d'autojustification et d'autosuffisance. Ce qui est bien plus préoccupant, c'est d'observer, dans certains pays et sociétés démocratiques et libéraux, une tendance à substituer ce qu'on pourrait appeler, selon la terminologie de Douglas Walton, un « raisonnement pratique et une argumentation engagée au service de la paix » par une argumentation basée sur les conséquences négatives et l'émotionnel, en particulier les préjugés, la peur, la colère ou l'envie, en usant toujours de l'instrument populiste de la différence, de l'opposition entre « nous » et « les autres », ceux qui ne sont pas comme nous, ceux qui, par leur présence, leur culture, leur religion, leur mode de vie, mettent en péril ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous avons le droit et la volonté d'être. De plus, nous retrouvons ce type d'argument dans toutes les sociétés,

des régimes où l'État, la société et la religion sont liés, à ceux où l'État s'oppose à la religion et, malheureusement, de plus en plus dans certaines régions ces dernières années, dans les démocraties libérales. Cette tendance s'ajoute à l'autre discours présent dans l'espace public depuis des années qui dénigre la religion en tant que réalité sociétale, ainsi que les communautés religieuses en tant que précieux agents et interlocuteurs œuvrant pour la paix.

Heureusement pour la paix et la liberté, il existe encore un écart entre ce que nous lisons, entendons et ressentons et les franges du discours public qui ont pris cette direction. Dans leur grande majorité, les autorités européennes et nationales, qu'elles soient institutionnelles ou civiles, sont absentes de ce type de discours et s'y opposent même. Du moins, jusqu'à maintenant. C'est le cas au Portugal où le discours officiel et médiatique vise à promouvoir la paix, la tolérance et le dialogue. Or, comme les agents de la coopération Dialogue Five nous l'ont signalé, nous devons être de plus de plus vigilants dans l'observation du phénomène afin de le dénoncer efficacement et de le contrer intelligemment. Permettez-moi de conclure en citant le président de la Commission portugaise pour la liberté religieuse qui a reçu le prix Jean Nussbaum et Eleanor Roosevelt en 2016 : « Le travail n'est jamais terminé face au danger de la discrimination, de l'inégalité et même de la violence. L'objectif est toujours le même : le dialogue menant à la coopération et à une relation paisible avec autrui. L'époque à laquelle nous vivons n'est pas simple : l'égale dignité de toutes les personnes inscrite dans bon nombre de nos constitutions, du moins en Europe, doit être notre guide. La manière dont une société traite les minorités et prend leurs droits au sérieux nous en dit beaucoup sur elle. »

4.11. **Révérend Victor H. KAZANJIAN Jr.**, directeur exécutif de *United Religions Initiative* – PRENONS CONSCIENCE DES PRISMES AU TRAVERS DESQUELS NOUS VOYONS LE MONDE ET L'INTERPRÉTONS

Je vous remercie. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à nos extraordinaires hôtes, Son Excellence Adama Dieng et le Docteur Liviu Olteanu. Merci à vous pour tout ce que vous avez fait.

Il n'y a rien d'inédit à promouvoir la diversité en ces temps de division mais, dernièrement, cela semble particulièrement urgent. Comme nous le savons, la diversité au sein de l'humanité est un phénomène naturel. Tout comme les plantes et les autres êtres vivants de la biosphère, les êtres humains, au sein de notre sociosphère, présentent une grande diversité de caractéristiques physiques, intellectuelles et spirituelles. Cette diversité est héritée de notre histoire biologique et sociologique et donne naissance à des individus uniques. Certains attributs comme le sexe, la culture, le statut économique, la nationalité, la race, la religion ou l'identité sexuelle sont autant de



Le révérend Victor H. Kazanjian Jr. (deuxième à partir de la gauche) directeur exécutif de United Religions Initiative pendant son discours

facteurs constitutifs de notre identité qui contribuent à leur tour aux identités de groupe qui composent l'extraordinaire diversité des êtres humains de cette planète. **Nos différences façonnent notre vision personnelle du monde. Elles peuvent soit contribuer à élargir nos horizons, nos connaissances et les liens qui nous unissent, soit favoriser des enclaves où règnent le repli sur soi et le conflit.** Tout au long de l'Histoire, les êtres humains ont lutté pour un idéal visant à créer des communautés soudées, cohérentes, paisibles et harmonieuses dans un monde où les différences identitaires sont légion. Ces différences ont souvent été et continuent d'être exploitées au profit de certains qui soumettent les autres. Nos différences sont utilisées pour justifier des stéréotypes, des préjugés, des injustices et certaines des pires atrocités de l'histoire de l'humanité.

La diversité, qui est inhérente à tous les organismes vivants sur cette planète, peut évoquer la beauté et l'unicité de l'humanité ou, au contraire, lorsque ces différences sont observées à travers le prisme du repli et de la peur, peuvent alimenter les poisons que sont le racisme, le sexisme, l'homophobie, la xénophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les autres maladies fondées sur la peur qui gangrènent nos sociétés et sont utilisées pour diviser les peuples et les inciter à commettre des violences terribles. Nous le constatons tous les jours autour de nous dans ce monde : les pourvoyeurs de peur diffusent le concept absurde d'un choc des civilisations, ou encore l'hérésie de la supériorité d'une race, d'un sexe ou d'une religion sur les autres, afin de diviser les peuples et d'asseoir leur pouvoir. Souvent, ces peurs se retournent contre des minorités religieuses, les réfugiés et les migrants, autant de cibles bien commodes. **Une telle division des êtres humains sur la base de facteurs identitaires restrictifs va à l'encontre des enseignements de toutes les traditions religieuses et spirituelles qui considèrent que l'humanité dans toute son entièreté est le reflet de l'unicité du divin. Aujourd'hui, alors que nous assistons à la normalisation de la déshumanisation basée sur l'identité aux États-Unis et partout dans le monde, que nous sommes exhortés à nous diviser en fonction de nos différences, que chacun se replie dans son coin par peur, désespoir ou à la suite de déportations, nous sommes confrontés à une question urgente : sur cette magnifique planète qui est la nôtre, au sein de nos communautés, de nos écoles et de nos lieux de travail, allons-nous accepter que nos différences soient utilisées pour étouffer notre désir d'établir des communautés soudées et connectées, ou allons-nous refuser d'être divisés et soumis afin de célébrer et d'exploiter nos différences pour atteindre ce que Martin Luther King considérait comme la « communauté bien-aimée », un processus que je nomme « instauration d'un nouveau bien commun mondial » ?** Mais qu'est-ce que ce « bien commun mondial » ?

Une photo est accrochée sur le mur de mon bureau. C'est une photo de la Terre vue de l'espace qui m'a été envoyée par une amie. Une photo qu'elle a prise depuis la navette spatiale qu'elle pilotait. Elle m'a donné cette magnifique photo. Je suis sûr que vous en avez déjà vu de semblables. Une image de la Terre vue de l'espace, avec ses mers bleues, ses continents verts. Une sphère parfaite flottant dans une immensité noire. C'est une image sublime, si belle, si paisible, si sereine. Quand on observe cette image de plus près, il semble inimaginable que, sur cette splendide sphère évoluant à travers l'univers, autant d'habitants soient empêtrés dans des conflits, dans des luttes à la vie à la mort. Dans l'espace, à des milliers de kilomètres au-dessus de la Terre, on échappe à la peur et la discrimination, à l'injustice et l'oppression, aux sons et relents de guerre et de violence qui accablent les peuples vivant sur cette planète. En lisant les journaux qui regorgent de récits de mort et de destruction, on peut aspirer à instaurer une telle distance vis-à-vis de la souffrance qui règne ici-bas.

Or, si cette vision du monde, celle d'un observateur très éloigné, était la seule dont nous disposions, nous n'aurions pas conscience que sur cette même planète, au milieu des luttes et de la souffrance, il y a aussi de la vie et de l'amour, de la beauté et des possibilités, de la coopération et de la collaboration entre les personnes de différentes identités et cultures. De si loin, nous ne pourrions pas voir l'incroyable beauté des expressions des nombreuses cultures du monde à travers l'art, la musique, la littérature, la danse et le culte. À mon ancien poste chez URI, j'ai vu des personnes du monde entier, des personnes avec des points de vue différents, s'engager dans des actes quotidiens de compassion et de bonté. J'ai vu des personnes avec des croyances et des histoires différentes partager leurs cultures, tomber amoureuses et devenir amies. J'ai vu des personnes avec des visions du monde différentes se rassembler pour renforcer leur compréhension d'autrui, nouer des liens et collaborer pour le bien de leurs communautés et du monde.

À cet égard, la Terre, qu'on l'observe à distance depuis l'espace ou juste à côté de nous, est un « bien commun mondial ». Le terme « bien commun » fait référence à un usage ancien, lorsque des parcelles de terre étaient exploitées « en commun » par les habitants d'un village. Le village dépendait de l'accès à et de l'utilisation de ces terres partagées qui offraient un espace communautaire rassemblant de nombreux biens de première nécessité, tels que la terre

permettant de cultiver de la nourriture et de faire paître les animaux et une source d'eau essentielle à la vie. Des siècles plus tard, dans un monde de plus en plus interdépendant et interconnecté, comme l'a écrit Richard Bocking dans son ouvrage *Reclaiming the Commons*, les biens communs peuvent également être considérés comme des choses essentielles à tous les membres de la communauté humaine qui partagent cette planète. Dans ce contexte, notre bien commun englobe l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les mers, les forêts et les montagnes, la diversité de la vie en tant que telle et celle que l'humanité a créée : les langues, les connaissances scientifiques, culturelles et techniques, les systèmes de santé, d'éducation, juridiques, politiques et économiques, les écoles dans lesquelles nous enseignons et apprenons, ou encore les entreprises dans lesquelles nous travaillons. **Le bien commun désigne tout ce que nous devons nous engager à préserver ensemble, au travers d'une mobilisation conjointe au profit de la communauté, de la coopération, de l'égalité, du respect des droits d'autrui. Il implique également les responsabilités afférentes que nous assumons pour chacun et pour la vie sur cette planète.**

Le projet d'instauration d'un nouveau bien commun mondial exige que les leaders, à tous les niveaux de la société, s'engagent en faveur de la diversité, invitent chacun à contribuer de ton son être, avec toute son authenticité, au bien commun au sein de son espace de vie, de son espace de travail et de sa communauté, afin que les lieux dans lesquels nous vivons et travaillons deviennent des espaces de dialogue et d'interaction, de rencontre et d'échange, de tension et même de conflits, mais de conflits qui nous aident en définitive à mieux comprendre que notre perception de nos différences est essentielle à notre implication auprès des autres. **L'un des obstacles à l'instauration d'un nouveau bien commun mondial est notre incapacité à voir les limites de nos propres perspectives qui sont le fruit de nos expériences et conditions de vie uniques. Lorsque nous ne connaissons pas les limites de nos perspectives, nos vies peuvent prendre des chemins différents. Par exemple, mes expériences personnelles (ma famille d'origine, la communauté dans laquelle j'ai grandi, la culture ou la religion à laquelle j'ai été exposé) ont façonné mes perspectives, ma vision du monde et mes attitudes vis-à-vis des personnes différentes de moi. Si nous ne prenons pas le temps de réfléchir à ces perspectives, elles peuvent être à la base de partis pris inconscients et des préjugés qui en découlent souvent.**

Pour prendre du recul, **nous devons avoir conscience des prismes au travers desquels nous voyons le monde et l'interprétons**. Ceux parmi nous

qui portent des lunettes ou des lentilles de contact comprennent parfaitement l'impact de ces prismes sur notre vision. De la même manière, notre expérience de la vie crée des prismes au travers desquels nous observons et interprétons le monde. **Si nous n'avons pas conscience de nos prismes, si nous pensons que notre vision est objective, que notre vérité est la seule qui vaille, alors nous vivons comme les hommes des cavernes, nous vivons dans une prison ou pour citer Einstein, nous sommes captifs de notre propre arrogance et de notre manque de conscience de nous-mêmes.** La tâche visant à instaurer un nouveau bien commun mondial nous invite à commencer par faire preuve d'une humilité radicale. Cette humilité nous oblige à comprendre que nos perspectives personnelles sont certes uniques et estimables, mais aussi limitées et partiales.

Alors que nous vivons sous la menace grandissante d'une rhétorique déshumanisante et de la violence qui en découle, il est également vrai que des acteurs de terrain s'attèlent pas à pas, jour après jour, à établir des relations, à améliorer la compréhension entre les peuples de croyances et d'origines différentes, à lutter contre les discours de haine et à encourager l'inclusivité et l'interconnexion entre les communautés. Je le constate tous les jours, partout dans le monde : des personnes ordinaires de toutes croyances se dressent ensemble contre la haine et collaborent pour relever les défis auxquels leurs communautés sont confrontées. Notre travail, ce travail, doit s'inspirer de la sagesse et de l'expérience des acteurs de terrain, en particulier des femmes et des jeunes. Ils sont nos partenaires et nos professeurs. Ils nous enseignent que notre diversité est une ressource plutôt qu'un obstacle à la création de sociétés pacifiques et prospères.

Nous pleurons en voyant que des personnes de toutes religions sont victimes de violence, mais nous devons également discuter de la manière dont nous, acteurs religieux, et pas seulement les extrémistes, avons été et sommes encore à l'origine de violences. Lorsque nos religions prétendent être seules détentrices d'une vérité qui dénigre les croyances des autres, nous fournissons le principal ingrédient de la déshumanisation, laquelle est essentielle pour ceux qui souhaitent exercer leur violence contre autrui.

Lentement, bien trop lentement, les religions comprennent que la croyance selon laquelle « ma vérité est la seule vérité » viole les préceptes spirituels fondamentaux de toutes les croyances et conduit à la déshumanisation et à l'exclusion d'autrui. De plus, elle s'oppose à l'établissement de passerelles, à l'inclusivité et à l'humanité tout entière. Chacun de nous

n'est qu'une infime partie d'un tout : les nations et les tribus ont été créées à l'image de Dieu, nous devons nous connaître les uns les autres et nous devons vivre unis, en harmonie avec la Terre et tous les êtres vivants. C'est ainsi que je comprends ma foi chrétienne : nous ne sommes qu'un parmi tant d'autres. Et le fait de n'être qu'un parmi tant d'autres est une chose magnifique. Au travers de notre travail commun et de notre partenariat avec nos frères et sœurs sur le terrain, je souhaite qu'il en soit ainsi.

4.12. **BRÈVE SESSION DE QUESTIONS / COMMENTAIRES ET RÉPONSES**. Animateur : **Dr. Kyriaki TOPIDI**, directeur du *cluster* de recherche Culture et diversité, *Europe Centre for Minority Issues*, Allemagne

4.12.1. Question posée par Suhail Algosaibi, président de la *Bahrain Foundation for Dialogue*

Je m'appelle Suhail Algosaibi. Je viens du Royaume de Bahreïn et je représente la Bahrain Foundation for Dialogue. J'ai trouvé très intéressant et très constructif d'écouter tous les intervenants du jour. J'ai un commentaire sur la dernière question à propos du dialogue interconfessionnel et interculturel. Je pense que, parfois, nous avons besoin de dialoguer au sein de nos propres groupes. En tant que musulmans, nous avons certainement plus besoin de dialogue interne que de dialogue avec l'extérieur et je pense que grâce à cela, nous renforcerons la paix, la protection des migrants et des minorités, etc. Par



Participants lors des commentaires et questions

conséquent, mon commentaire ou ma question porte sur l'avis des panélistes concernant le dialogue au sein d'une confession ou d'une foi spécifique. Plus particulièrement, j'aimerais connaître l'avis du Dr. Muhammad Al-Yaqoubi, si le temps le permet. Merci.

4.12.2. **Commentaires / questions de la** Mission permanente du Pakistan auprès des Nations Unies à Genève

Tout d'abord, je tiens à saluer les panélistes pour leurs excellentes présentations. Pour commencer, en tant que représentants du Pakistan, nous souhaitons répéter ce que nous avons déjà souligné précédemment : nous sommes très préoccupés par la montée de la xénophobie, de l'islamophobie et de la discrimination fondée sur la religion ou la croyance que nous observons dans le monde, ainsi que dans notre région. Le fait le plus alarmant à ce sujet, c'est que les propagateurs de haine tentent désormais de légitimer leur discours de haine sous couvert de libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression. Le recours à une rhétorique discriminatoire par les grands partis politiques et leurs leaders dans des contextes démocratiques est plus préoccupant encore : nous ne pouvons pas et ne devons pas accepter que ces expressions deviennent la nouvelle norme. Je sais que le temps est compté, alors je vais éviter un long développement et en venir directement à ma question et mon commentaire.

Pour chacune des trois catégories de groupes vulnérables mentionnés ici, nous avons un commentaire et une question. Concernant les migrants, nous voulons demander aux panélistes : en quoi estimez-vous que la migration concurrente au niveau mondial peut contribuer à diffuser une rhétorique de haine visant les migrants et les réfugiés ? Nous exhortons la communauté internationale à soutenir les pays accueillant des réfugiés en partageant leur fardeau dans le cadre de notre responsabilité commune envers l'humanité. Nous voulons demander aux panélistes quelles sont pour eux les causes fondamentales à l'origine de la crise des réfugiés et comment les surmonter. Enfin, concernant les minorités, nous voulons demander aux panélistes leur opinion sur la manière de rationaliser les processus des Nations Unies relatifs aux sanctions, afin d'inclure les organisations extrémistes contemporaines qui attisent les sentiments anti-musulmans et commettent des actes terroristes à travers le monde.

4.12.3. **Question posée par Rosanna Escobar,** représentante de *Youth with a Mission*

Je m'appelle Rosanna Escobar et je représente *Youth with a Mission* ici aux Nations Unies. J'ai un commentaire et une question à poser à M. le cheikh Muhammad Al-Yaqoubi en tant que leader religieux. J'estime que nous devons absolument reconnaître les choses que nous faisons mal. Nous pouvons tous dire que nous avons besoin de paix, de sécurité, d'unité, de respect, de diversité, etc. Mais que devons-nous changer, en particulier en tant que leaders religieux ? Vous avez mentionné auparavant les magnifiques initiatives en Égypte, mais en ce qui me concerne, ayant moi-même été confrontée à des situations en Égypte par exemple et même en Syrie, je constate que nous devons admettre qu'il reste encore beaucoup de choses que nous ne faisons pas comme il le faudrait. Par exemple, je suis moi-même chrétienne : nous devons reconnaître que les Croisades ont été absolument horribles, et nous devons l'accepter. Que pouvons-nous faire pour reconnaître les choses qu'il nous faut changer ?

4.12.4. **Réponse apportée par S. E. le cheikh Muhammad Al-YAQOUBI,** islamologue et leader religieux syrien

Je vous remercie pour ces questions. *En réponse à la première question* sur le dialogue interreligieux, ce dernier est plus que nécessaire au sein de la communauté musulmane. Malheureusement, dans les médias, les voix modérées ne sont pas très populaires. Les médias offrent un espace d'expression aux fanatiques qui attisent le conflit. Ce n'est pas bien, et la plupart des informations que je diffuse lors de mes interventions ne sont pas accessibles au public. Au contraire, les éléments qui provoquent les conflits entre les différents groupes musulmans sont mis en avant et ce n'est pas une bonne chose. Je pense que pour parvenir à une société pacifique, nous devons établir une sorte de loi intrinsèque au sein de chaque tradition. Nous ne devons pas oublier que la majorité des victimes de Daesh sont des musulmans. Les musulmans comptent le plus grand nombre de victimes, et cela est dû à ce fanatisme entre frères. Pour vous donner juste un exemple du fruit de mon travail d'opposition à Daesh, mon livre a été traduit dans huit langues. Je l'ai écrit en arabe et en anglais. 30 000 exemplaires ont été distribués dans le nord de la Syrie et ils ont aidé à arrêter ou à réduire le recrutement de Daesh en

convainquant les jeunes Syriens que cela n'a rien à voir avec l'islam, qu'il faut lutter contre Daesh et les empêcher de continuer à commettre leurs atrocités. Dans chaque pays musulman, nous avons besoin d'établir ce dialogue sans que des éléments étrangers interfèrent pour défendre leurs intérêts politiques car, souvent, ce n'est pas la religion, mais la politique qui crée les conflits. Merci.

En réponse à la dernière question, nous devons en effet reconnaître nos erreurs. Toutefois, la majeure partie du passé d'harmonie, de coexistence et de dialogue entre les musulmans et les autres groupes religieux a été occultée, effacée de la sphère publique, que ce soit à la télévision, dans les médias ou simplement dans la littérature publiée. J'ai mentionné un exemple qui n'a rien de nouveau et qui perdure même depuis des siècles : en Égypte, six églises hébergent les mausolées de saint chrétiens qui sont visités et honorés par les musulmans.

Je souhaiterais à présent souligner un autre fait historique remontant au quatrième siècle du calendrier musulman. En 998, Shabistari a écrit un livre intitulé *Les monastères* qui décrit la vie des monastères en Irak et en Syrie, dans lesquels les musulmans se réfugiaient et se retiraient pendant les jours saints chrétiens pour boire du vin, faire la fête et échapper un peu au contrôle de l'État. On a également connaissance de mystiques soufis qui avaient choisi de se retirer dans les monastères chrétiens au quatrième siècle après l'Hijra, ce qui correspond au X^{e} siècle de notre ère commune. Nous devons diffuser ces informations auprès des jeunes générations afin de leur montrer que les musulmans peuvent vivre avec les autres et que cela doit continuer. Nous disposons de nombreuses bases théologiques pour étayer ce discours : j'ai exposé de nombreux faits de cette nature dans mon livre réfutant Daesh que vous êtes nombreux à avoir lu. Malheureusement, je n'en ai plus d'exemplaires, mais il est peut-être disponible en ligne, avec un peu de chance.

CHAPITRE 5

POLITIQUE, DROITS DE L'HOMME ET ENJEUX HUMANITAIRES

Questions directrices

1. Quels sont les principaux défis politiques, humanitaires et relatifs aux droits de l'Homme en matière de protection des réfugiés, des migrants et des minorités religieuses ?
2. En quoi les normes, standards et programmes internationaux contribuent-ils à la protection de ces groupes ?
3. Quelles sont les solutions envisageables pour améliorer la protection de ces groupes ? Merci d'être spécifiques.

5.1. **Dr. Mohammed ABU-NIMER,** conseiller principal, KAICIID Dialogue Centre – LA CULTURE SÉCULAIRE QUI A RENIÉ ET ALIÉNÉ L'IDENTITÉ RELIGIEUSE A OUVERT LA VOIE À LA POLITIQUE DE LA PEUR

Merci. *Salam Alaikoum*. Je vais m'intéresser aux deuxième et troisième questions plutôt qu'à la tendance générale, en me concentrant sur l'Europe. **Permettez-moi de commencer par dire que nous nous entendons tous pour affirmer que la priorité absolue est de fournir une assistance humanitaire de base et des conditions de vie élémentaires aux trois groupes suivants : les réfugiés, les migrants et les minorités religieuses. Parler des droits religieux et politiques est un luxe lorsque les migrants et les réfugiés sont privés de droits de l'Homme fondamentaux, lorsqu'ils sont enfermés derrière les barbelés qui bordent les frontières européennes et celles de nombreux pays en dehors de l'Europe. C'est également un luxe d'aborder ce sujet sans mentionner que de nombreux gouvernements, jusqu'ici, ont**



M. Mohammed Abu-Nimer, conseiller principal du KAICIID, Centre de dialogue de Vienne

refusé de recevoir des réfugiés en crise enfermés dans différents camps à travers le monde, en particulier au Moyen-Orient.

Au lieu de me focaliser sur ces enjeux et sur la situation actuelle dans les différentes régions du monde, j'aimerais me concentrer sur le facteur qui affecte le renforcement de la protection des droits politiques, à savoir l'intégration des migrants, des minorités religieuses et des réfugiés en Europe. **L'un des principaux problèmes ou l'une des causes premières de la montée du mouvement populiste d'extrême-droite contre les réfugiés et les minorités religieuses dans le contexte européen est l'infrastructure et la culture séculaire des institutions gouvernementales européennes qui nuisent à l'intégration et, plus important encore, à l'implication auprès des groupes religieux et à l'identité religieuse. Alors que la religion peut jouer un rôle important dans le processus d'apaisement, ainsi qu'auprès des réfugiés, nous continuons d'observer une stigmatisation et des préjugés à l'encontre des minorités religieuses.** Le dernier rapport de la Fundamental Rights Agency en Europe a fait état, au travers de nombreux témoignages des deux communautés affectées, de l'essor de l'islamophobie et de l'antisémitisme.

Selon mon analyse, cette puissante culture séculaire qui dénigre et aliène l'identité religieuse dans ce contexte a ouvert la voie à ce que nous appelons la politique de la peur ; les campagnes électorales de certains dirigeants politiques, qui utilisent les réfugiés et les migrants comme des éléments de peur, trouvent malheureusement un écho favorable ou un terrain fertile. **Indubitablement, une politique législative est nécessaire au sein des institutions européennes pour éviter que les voiles des femmes musulmanes ou les symboles religieux des Juifs, des Bouddhistes et des Hindous soient considérés comme une menace pour le style de vie européen. Cette menace pesant sur le style de vie européen et ses valeurs est l'un des principaux arguments sur lesquels la politique de la peur repose. La notion de diversité en Europe et ses implications sur le plan politique n'incluent pas la pleine intégration de la religion dans les différentes institutions.**

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT AU NIVEAU POLITIQUE

Nous pouvons consacrer davantage de temps au diagnostic de cette situation, alors permettez-moi de passer à ce que nous pouvons faire concrètement au niveau politique. **Au niveau politique, nous nous intéressons à la nécessité d'impliquer les minorités ethniques, les minorités religieuses, les migrants et les réfugiés sur le plan institutionnel au travers de plates-**

formes conjointes, mais aussi d'aller au-delà de l'engagement symbolique qui consiste à inviter un cheikh, un prêtre ou un rabbin. Nous ne devons pas nous contenter d'avoir un seul représentant pour l'ensemble de l'Union européenne, de l'OSCE ou même des Nations Unies. Le fait qu'une ou deux personnes seulement se consacrent à ce sujet n'est pas soutenable et n'est pas vraiment systématique. Par conséquent, nous devons appeler à et défendre la création d'une plate-forme systématique.

Deuxième point : l'implication auprès des migrants et des réfugiés doit être basée sur ce que nous appelons l'*inside out* plutôt sur l'*outside in*. L'*outside in* signifie que nous décidons de la représentation à leur place et que nous les forçons à être unis, au lieu de les écouter de l'intérieur et d'œuvrer de l'intérieur vers l'extérieur pour accéder à ces communautés.

Le dernier point au niveau institutionnel est le suivant : comment, dans le contexte européen, pouvons-nous attendre des citoyens qu'ils n'aient pas peur de la religion lorsque la culture religieuse n'est pas introduite dans le système éducatif formel ? Un enfant peut grandir et sortir du système scolaire au bout de nombreuses années sans jamais avoir vraiment reçu d'enseignement sur l'islam, le judaïsme ou la chrétienté. Le système n'intègre pas le concept d'identité religieuse.

Le point final que nous avons mentionné concerne les réfugiés et les migrants en tant que survivants et victimes. Mais il existe également deux points de responsabilité sur lesquels les migrants et les communautés vulnérables auraient tout intérêt à travailler :

- **le premier consiste à s'opposer clairement aux voix qui appellent à la pureté religieuse, laquelle a favorisé la formation d'enclaves ethniques et religieuses et entraîné un manque d'interaction avec les autres groupes minoritaires.**
- **Le deuxième point est qu'ils ont besoin de s'impliquer de manière solidaire et d'établir des alliances avec les autres groupes marginalisés.**

La sécurité des réfugiés, des migrants et des minorités religieuses peut être grandement renforcée grâce à la formation de coalitions avec les anti-racistes, les anti-fondamentalistes et les défenseurs de l'environnement, ainsi qu'avec de nombreux autres mouvements, au lieu de travailler seuls sur un aspect de la religion. L'expérience américaine du 9 septembre nous a appris que la sécurité de ces groupes sur notre sol est principalement assurée par la formation de ces alliances internes.

Pour conclure dans le cadre de cette conférence et des nombreuses conférences auxquelles j'assiste (et croyez-moi, elles sont malheureusement très nombreuses), je dois dire que **nous nous intéressons aux symptômes plutôt qu'aux causes fondamentales. Nous connaissons tous les causes fondamentales de la crise des migrants et des réfugiés.** Aucun d'entre eux n'a quitté son pays par plaisir, qu'il soit Palestinien, Syrien, Somalien, Afghan, Libanais, Tunisien, Cachemirien, Philippin, Birman ou autre... Aucun n'avait envie de quitter sa maison et de parcourir des centaines, voire des milliers de kilomètres pour être réfugié. **Tous fuient et risquent leur vie à cause de l'injustice, d'une mauvaise gouvernance, de la corruption, de suspicions, du manque de développement économique et de la politique libérale qui appauvrit les masses.** Par-dessus tout, nous, Européens et Américains, continuons de produire des armes et de les vendre à leurs gouvernements.

Tant que nous ne nous attaquerons pas aux causes fondamentales, nous nous contenterons d'essayer de traiter uniquement les symptômes des réfugiés qui quittent le Nigéria, l'Afrique ou le Moyen-Orient. Non seulement c'est une perte d'énergie et de ressources, mais c'est véritablement un cycle sans fin qui ne produit pas beaucoup d'effets. Nous devons nous pencher sur les politiques qui continuent de produire des gouvernements et des régimes à l'origine de ces vagues de réfugiés. Je vous remercie.

5.2. **Mme Hajar Al-Kaddo,** responsable des programmes, représentante du Forum des organisations européennes de jeunesse et d'étudiants musulmans (FEMYSO) – LES GROUPES POPULISTES ET D'EXTRÊME-DROITE GAGNENT DU TERRAIN EN EUROPE AUJOURD'HUI, EN PARTIE PARCE QUE D'AUTRES DIRIGEANTS NE FONT PAS FACE À LEUR FAUX DISCOURS

As Salam Alaykoum et bonjour à tous,

Je vous remercie madame la présidente, chers invités. C'est un grand honneur pour moi d'être parmi vous et de représenter la jeunesse musulmane d'Europe. Parfois, je me demande ce qui nous pousse à utiliser des expressions comme « crise des migrants et des réfugiés » quand nous parlons de ceux qui arrivent aux portes de l'Europe. Entre 2015 et 2016, nous avons beaucoup entendu parler de ces crises. Il semblerait que soudainement ces crises aient mystérieusement disparu des médias, comme si elles avaient été résolues par miracle. Malheureusement en réalité, l'Europe n'a pas trouvé de



Mme Hajar Al-Kaddo, Forum des organisations européennes de jeunes et d'étudiants musulmans

réelles solutions ; nous avons investi dans des centres de détention et rétabli des frontières, à quelques exceptions près. On parle des migrants, des réfugiés et des minorités religieuses uniquement quand des politiciens populistes et les médias veulent mettre en avant leur actualité. Où cela va-t-il nous mener ?

Les attaques récentes du mois dernier nous montrent l'intolérance croissante des communautés religieuses. En tant que jeune travaillant dans le secteur humanitaire et interconfessionnel, je ne cesse de m'interroger : où faisons-nous fausse route ? Pourquoi faisons-nous l'objet d'attaques alors que nous voulons prendre part à la société, protéger les libertés religieuses, les libertés des minorités et adhérer aux valeurs des communautés et des pays dans lesquels nous vivons ? Notre monde fonctionne, non pas en dépit de, mais *grâce à* la migration, aux accords commerciaux internationaux, à la communication, etc. Cela enrichit nos économies et nos sociétés, n'est-ce pas ? Le journal britannique de centre-droit « The Economist » a appelé à accueillir davantage de migrants pour des raisons économiques. En fait, cela ne devrait pas être la seule raison de bien accepter la migration. Chaque jour, des millions de jeunes migrants apportent en Europe leur précieuse contribution culturelle, sociale, politique et économique. C'est ce qui fait de l'Europe l'un des continents les plus dynamiques, multiculturels et innovants du monde actuellement, l'une des raisons de son succès. Les décideurs doivent se montrer francs et ouverts avec leurs populations, et courageux aussi. Des populistes et des groupes d'extrême droite attirent des voix en Europe aujourd'hui parce que les autres dirigeants ne remettent pas en cause leurs discours mensongers. À la place, ils sont nombreux à emprunter leur rhétorique dans une tentative désespérée de récupérer des votes de l'extrême droite. La réponse se trouve chez des dirigeants courageux qui font montre d'un vrai leadership moral.

Je vais citer l'un de mes jeunes collègues : « Les jeunes ont le pouvoir d'améliorer l'Europe en choisissant la diversité plutôt que la discrimination ; l'intégration au lieu de l'isolement ». Cela ne peut se faire qu'en invitant des jeunes à la table des décisions. C'est facile pour moi de prononcer ces mots, puisque je suis invitée ici à m'exprimer, mais pourquoi suis-je la seule représentante de la jeunesse présente à cette table ? Où sont les jeunes représentants des différentes confessions ? Mon organisation, le Forum des organisations européennes de jeunesse et d'étudiants musulmans (FEMYSO), représente plus de 140 000 jeunes à travers 23 pays européens. Récemment nous avons encouragé les jeunes à participer au système démocratique européen en s'assurant qu'ils votent aux élections européennes de 2019, en participant nous-

mêmes à la campagne. La voix des jeunes compte au cours de ces élections, puisque c'est le premier pas vers une citoyenneté active dans cette Europe qui est la leur. En outre l'espoir d'un changement positif soutenu par les jeunes est permis, si on observe les jeunes qui appellent à agir envers le changement climatique, où juste une voix jeune a agi comme un déclencheur de manifestations à travers le monde.

En réalité, la protection des groupes vulnérables commence avec chacun d'entre nous. Tant que des gens bons laissent de mauvaises choses arriver, près d'eux, dans leurs sociétés, les normes internationales ne fourniront aucunes vraies garanties. Il faut se mobiliser, s'organiser et agir afin de protéger les droits des groupes vulnérables tels que les réfugiés, c'est le seul moyen d'assurer leur protection. Nous avons été témoins de ces initiatives heureuses menées par des individus ordinaires et néanmoins formidables qui accueillent les réfugiés, les aident à s'intégrer et à se sentir les bienvenus, afin qu'ils puissent contribuer à leur nouvelle société. Ces initiatives envoient des messages forts aux décideurs : s'ils ne souhaitent pas faire preuve de leadership, alors les gens ordinaires le feront à leur place. Nous devons prendre soin de la jeunesse, puisqu'ils dirigeront le monde de demain, nous devons nous assurer que nous ne leur enseignons pas que la guerre et la discrimination sont acceptables.

Au-delà des évidences, nous devons également inclure l'enseignement des droits de l'homme dans nos systèmes d'éducation religieuse. Je pense honnêtement que la formation et les outils sont un moyen vers le changement à tous niveaux. La répartition hommes-femmes dans le leadership religieux doit aussi être plus équilibrée. Où sont les femmes de premier plan ? Nous devons habiliter et financer des groupes de réflexion et des organisations de jeunes. Il est nécessaire que les jeunes responsables des différentes confessions soient mieux représentés à la table de ceux qui décident et influencent les politiques. La recherche et les groupes de réflexion sur les politiques doivent bénéficier de davantage d'engagement puisqu'ils offrent une approche ascendante de l'élaboration des politiques. Enfin, il faut encourager les actions interconfessionnelles conjointes menées par les jeunes. Enfin, nos responsables religieux devraient se montrer à des événements destinés aux jeunes. Pas juste parce qu'ils sont invités, ou pour donner des conseils, mais plutôt pour s'asseoir, écouter et échanger avec nous dans notre propre environnement.

5.3. **Révérende Grace CHUNG LEE**, présidente de *Vision for a New Civilization* – EN RECONNAISSANT QUE « LES AUTRES » FONT PARTIE DE NOUS, NOUS NOUS SENTIRONS RESPONSABLES DE LA PROTECTION DE TOUS

Aujourd'hui, je souhaite aborder la perspective éthique et morale de la question mondiale sous un angle légèrement différent. **Nous vivons dans un monde nouveau soumis à une nouvelle réalité, mais qui exige que l'humanité change et adopte un nouveau mode de vie en commun. Le contexte est désormais multiculturel et multireligieux et intègre des minorités religieuses, des réfugiés et des migrants** : de nombreuses personnes n'ont pas évolué et n'ont pas appris à vivre ensemble et à cohabiter pacifiquement avec autrui. **Par conséquent, il est fondamental de nous attaquer aux causes fondamentales du discours de haine et des crimes de haine afin de protéger les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants. Cette haine fondée sur la cupidité humaine et l'illusion s'exprime sous la forme d'une cruau-**



Révérende Grace Chung Lee, présidente de Vision for a New Civilization

té destructrice. Elle nous incite à étudier les comportements humains et les croyances, ainsi qu'à sonder les esprits et les cœurs. Aujourd'hui, nous accordons trop d'importance aux valeurs matérielles et extérieures. Cela provoque des guerres, de la cupidité, un repli sur les intérêts personnels et attise la haine dans les esprits. Cette situation entraîne à son tour un discours de haine, des crimes de haine à l'encontre de ces minorités et groupes vulnérables. **Par conséquent, nous devons faire appel à nos valeurs morales, éthiques et spirituelles pour éviter la haine, les partis pris et les préjugés à l'encontre de toutes les minorités religieuses dans notre société.**

Nous avons besoin d'une nouvelle vision ; nous avons besoin d'une nouvelle pensée et de nouvelles approches pour nous attaquer à ces problèmes profonds qui affectent l'humanité tout entière, parce qu'en faisant du mal à autrui, nous nous faisons du mal à nous-mêmes. Cette vision repose sur une pensée dualiste qui conduit à une séparation et une division ; au sein de notre communauté mondiale, nous avons de plus en plus conscience de faire partie d'une même communauté internationale et nous devons élargir cette nouvelle définition d'une communauté humaine afin d'inclure tout le monde. **L'un des principaux enseignements du bouddhisme met l'accent sur l'interdépendance et l'interconnectivité totales entre tous. En admettant que les autres font partie de nous, nous nous sentirons responsables de tout le monde et de toute chose ; nous réaliserons que nous partageons la responsabilité de leur protection.** Nous constatons que nous vivons dans un seul et unique monde interdépendant et nos institutions doivent être réformées afin de résoudre de nouveaux problèmes en nous appuyant sur des valeurs universellement partagées. **Chacun individu, chaque communauté est connecté. Pour adopter une nouvelle vision et trouver de nouvelles solutions, nous devons rechercher au plus profond de nos cœurs et de nos esprits et nous intéresser à la manière dont nous fonctionnons pour exprimer cette vision du monde. Nous devons exprimer de la compassion et de l'amour envers les réfugiés, inclure les migrants, intégrer tous les groupes minoritaires, instaurer l'harmonie au sein de l'humanité et respecter la dignité de tous les êtres humains.** Merci à vous.

5.4. **Rabbin Michael MELCHIOR,** président du *Mosaica Center for Religious Conflict Transformation in the Middle East* – NOUS DEVONS AGRANDIR LA TENTE DE LA PAIX ET, POUR CELA, VOUS DEVEZ TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES QUE VOUS N'APPRÉCIEZ PAS

Lorsque je me suis réveillé à six heures ce matin, depuis ma chambre d'hôtel, j'ai assisté au lever du soleil sur les magnifiques collines encore recouvertes de neige et j'ai regardé les avions qui passaient dans le ciel. J'ai allumé la radio sur la BBC et j'ai écouté le coach de Tottenham Hotspur. J'espère que vous voyez de quoi je parle : les Tottenham Hotspurs jouent ce soir les demi-finales de la Champions League ! J'ai écouté le message de Pochettino à l'intention de tous les fans des Spurs : « Nous devons être disposés à rêver. » Je lis une grande interrogation sur le visage de la plupart des personnes qui m'écoutent. C'est une bonne chose ! Vous devez ouvrir les yeux sur la réalité du monde. Il s'agit de football ! La réalité du monde, là dehors, et de la Champions League sont très importantes. C'est la première fois que Tottenham Hotspur atteint les demi-finales et nous devons être disposés à rêver ! C'est un



Le rabbin Michael Melchior, président du Centre Mosaica pour la résolution des conflits religieux au Moyen-Orient

bon slogan, nous seulement pour eux, mais aussi pour nous. Tout le monde au sein de cette salle de conférence du Palais des Nations à Genève s'entend sur tous les enjeux majeurs. C'est la raison pour laquelle vous êtes invités à cette conférence, et je n'ai donc pas besoin de parler de cela. **Je n'ai pas non plus besoin de parler des obstacles, parce que vous êtes tous experts en la matière. Il est donc inutile de que nous consacrions du temps à la gestion de ces obstacles.**

Discutons plutôt un peu des solutions. Certains d'entre vous ont déjà tenu d'excellents propos à ce sujet et j'adhère à ce que la majorité de mes prédécesseurs ont dit, en particulier mon jeune collègue musulman juste ici. Vous pourriez être élu Président de l'Europe et je peux vous assurer que je voterais pour vous (si j'avais le droit de voter depuis Israël, ce qui n'est probablement pas le cas) ! **Je tiens juste à vous faire part de quelques principes qui peuvent être controversés, mais qui peuvent aussi être utiles.** Dans le travail que nous effectuons aux Moyen-Orient, ces principes ont permis de sauver des milliers de vie sans doute, non seulement en Israël et en Palestine, mais aussi dans le contexte plus vaste du Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique, en Europe et dans d'autres régions du monde.

Tout d'abord, je pense qu'il faut restaurer la foi : nous avons eu une impression de fin d'un monde mais, désormais, nous sommes confrontés à un manque de foi, en particulier chez ceux qui aspirent à un monde meilleur. Pour paraphraser ce qu'a dit le Rabin Nachman de Bratslav, un juif brillant, il y a quelques années : « Si les gens sont capables de croire en la capacité de destruction de l'humanité, alors ils doivent être capables de croire en la capacité de l'humanité à construire et à reconstruire. » Nous devons donc restaurer cette foi en l'humanité. En ce qui concerne les méthodes permettant de restaurer cette foi, certaines ont déjà été mentionnées ici : asseoir le leadership, le leadership des jeunes, le leadership des femmes, le leadership courageux, tous les leaderships. Nous devons penser en dehors des sentiers battus, nous devons être convaincants. Nous devons définir une vision, chose que nous n'avons pas l'habitude de faire. Nous avons besoin d'une grande vision. Ne dites pas « pourquoi pas », mais « POURQUOI PAS » ! Nous connaissons toutes les raisons de ne pas faire les choses, mais pourquoi pas agir ? POURQUOI PAS ? Pour surprendre.

Je tiens à mentionner mon ami le cheikh Abdullah Nimer Darwish, que son âme repose en paix, avec qui j'ai créé la Coalition religieuse pour la Paix au Moyen-Orient. Il était non seulement le fondateur de l'*Israeli Islamic Movement*, mais aussi membre de l'Israeli Islamic Jihad. Il a été emprisonné pour

terrorisme, il s'est consacré encore plus à l'islam, et il m'a appris une chose, alors que je m'exprimais à propos de l'antisémitisme, en disant : « Avec tout le respect que je vous dois, lorsque vous parlez de l'antisémitisme, vous êtes convaincant, mais pas plus que cela. Lorsque vous parlez de la haine à l'encontre de l'islam, en revanche, vous êtes persuasif, vous êtes énergique, vous êtes fantastique. Lorsque vous parlez de l'antisémitisme, vous vous en sortez bien, mais vous défendez seulement votre propre intérêt. **Passons un accord. Moi, le cheikh Abdullah, je vais parler de l'antisémitisme ». Et il l'a fait au cours de centaines et de milliers d'interviews dans tout le monde arabo-musulman. « Vous, vous allez parler de la haine à l'encontre des Musulmans ; c'est beaucoup plus convaincant, beaucoup plus surprenant. » Vous allez montrer qu'il n'y a pas de contradiction entre les principes de la démocratie et de la dignité humaine et ceux de la tradition, de l'identité et du sentiment d'appartenance nationale car, aujourd'hui, les jeunes estiment qu'il s'agit de deux choses différentes. Vous devez donc être convaincant, parce que tant que des gens penseront que ces notions sont contradictoires, nous ne parviendrons pas à la paix.**

Mon dernier point sera le suivant : **Nous devons agrandir la tente de la paix et, pour cela, vous devez travailler avec des personnes que vous n'appréciez pas, des personnes qui ne sont pas dans cette pièce. Pour cela, vous devez mettre de côté certains de vos beaux principes afin de simplement ouvrir la tente de la paix. Vous devez œuvrer avant tout pour la paix, pour la vie et, seulement ensuite, vous occuper de vos idéologies, vos principes, votre vérité, etc. Ne les oubliez jamais ! Ne les oubliez pas même une minute ! Mais faites entrer tout le monde à l'intérieur puis, une fois que vous aurez instauré une relation de travail, revenez sur les autres problèmes.** Ouvrez les portes, laissez tout le monde entrer et montrez qu'il existe une alternative : nous pouvons reconstruire, il y a de l'espoir, il y a un futur, nous pouvons restaurer l'espoir pour une nouvelle génération. Un grand merci à vous tous.

5.5. **Dr. Kishan MANOCHA**, conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction (OSCE/BIDDH) – EN EUROPE AUJOURD'HUI, CERTAINS UTILISENT LA LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTION D'UNE MANIÈRE TRIBALE ET POUR EXCLURE, ET NON COMME UN DROIT POUR TOUS

Je suis ravi d'assister à ce Sommet mondial très important. Je vais me concentrer sur l'un des thèmes qui font l'objet de cette conférence, à savoir la liberté de religion ou de conviction comme aspect essentiel de notre travail pour construire des environnements ouverts, inclusifs, tolérants, cohésifs, pluralistes. Pourquoi est-ce important et pourquoi la liberté de religion ou de conviction est-elle importante ? Parce que c'est la quintessence des droits de l'homme, un droit lié à l'idée d'humanité dans toute sa diversité, son incroyable diversité – un commentaire que nous avons entendu maintes et maintes fois ces deux derniers jours. La liberté de religion ou de conviction n'est pas seulement un principe important des droits de l'homme, mais c'est aussi un instrument pour la prévention des conflits et une invitation à s'enga-



M. Kishan Manocha, conseiller principal sur la liberté de religion et de conviction (OSCE/BIDDH)

ger dans un dialogue très profond sur la manière de construire des sociétés ouvertes, inclusives et cohésives. C'est pourquoi cette liberté a autant de valeur et de signification ; c'était mon premier argument.

Mon deuxième point, c'est que néanmoins nombreux sont ceux qui doutent de sa pertinence, de sa validité et de son importance ; nous devons examiner cela et en tenir compte, y compris au sein de la communauté des droits de l'homme, même si ce type de réflexion s'avère parfois pénible. Un point à souligner à cet égard est que nous vivons à une époque où il y a un recul notable et significatif de l'universalisme vers le particularisme, le factionnalisme, une crise d'identité qui imprègne tous les peuples et toutes les sociétés. Donc l'un des défis rencontrés par les droits de l'homme aujourd'hui est les gens ont du mal à les accepter en tant que principes universels. Le second argument — et la liberté de religion ou de conviction en est victime — est que nous devons reconnaître que certains utilisent la liberté de religion ou de conviction de manière tribale et pour exclure, comme un droit accordé à certains, et pas à tous. Nous en entendons parler et le voyons beaucoup en Europe aujourd'hui. Elle est parfois utilisée par les majorités pour écraser les minorités vulnérables, y compris les minorités religieuses bien entendu, et cela inclut les demandeurs d'asile, les migrants et les réfugiés. Le troisième argument est une autre tendance humaine à penser de façon très réductrice ; nous luttons parfois avec des conceptions holistiques et tombons parfois dans un piège en ce qui concerne la liberté de religion ou de conviction, en la réduisant et en la confinant à ce que les gens font à l'intérieur de leurs quatre murs, à savoir la prière et le culte privés. C'est formidable, mais à la minute où vous sortez de chez vous, vous vous habillez de façon différente et avez l'air différent des autres, on considère que vous allez un peu trop loin, et la tendance est alors de pas se familiariser avec ces usages, de ne pas même être curieux de savoir ce qui motive des individus à la base, mais plutôt de restreindre, car cela est considéré comme une menace, une crainte, ou quelque chose de dérangeant, voire d'inquiétant. Cette tendance à réduire et à compartimenter affecte la liberté de religion ou de conviction et par conséquent les pratiques fondées sur la confession, le désir de pratiquer le culte ensemble ou de se réunir en communauté, ne bénéficient pas de la même protection que la conviction et la conscience.

Alors, que peuvent faire les acteurs du Dialogue Five dans leurs efforts de collaboration pour construire des sociétés ouvertes et inclusives ? Premièrement, je dirais qu'il faut systématiquement et délibérément intégrer la liberté de religion ou de conviction dans leur travail ; mais cela signifie adopter une conception holistique, cela signifie aussi penser à l'indivisibilité des droits de

l'homme qui sont tous interdépendants, interconnectés et se renforcent mutuellement. Nous entendons régulièrement que la liberté de religion ou de conviction est le droit premier parmi les droits de l'homme, mais puisque tous les droits de l'homme sont interconnectés et interdépendants, il n'est pas plus « premier » que les autres. Néanmoins, si vous limitez un droit comme la liberté de religion ou de conviction, vous limitez en fin de compte d'autres droits : la liberté d'association, la liberté d'expression, le droit des femmes à l'égalité — les droits de l'homme sont indissociables. Il est également nécessaire d'élargir le débat. Nous devons amener la discussion sur la construction de sociétés ouvertes, inclusives et tolérantes enracinées dans le respect de la liberté de religion ou de conviction de chacun, et sur les acteurs qui sont souvent absents et qui brillent de plus en plus par leur absence. Nous devons élargir le débat, et il est important de le faire consciemment et délibérément. Il est parfois facile de penser uniquement aux communautés religieuses que nous connaissons et qui sont présentes à l'échelle mondiale, mais je dirais qu'elles ne sont pas plus importantes ni plus pertinentes que les plus petites, ces groupes moins établis que nous ne voyons pas vraiment chez nous, mais qui ont de la crédibilité parce qu'ils plaisent aux gens et qu'ils apportent leur contribution. Nous devons aussi les écouter, et ils doivent participer à cette discussion. Nous devons faire en sorte que la liberté de religion ou de conviction fasse partie des autres discussions qui importent : le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, l'égalité des genres, ainsi nous l'intégrerons dans de nombreux autres domaines.

Mon avant-dernier point, tout en gardant à l'esprit que les normes que nous évoquons sont universelles, il faut néanmoins ancrer ces principes dans la réalité du quotidien, dans un contexte : les contextes nationaux importent, et dans le cas présent, ils sont même très, très importants. Je me dis parfois, nous tenons tellement à parler des droits de l'homme et de la liberté de religion ou de conviction que les gens nous regardent et nous remercient, mais ils demandent : « Qu'est-ce que cela signifie vraiment ici pour nous ? » Il est important d'écouter ces questions et de penser à la liberté de religion ou de conviction puisqu'elle est liée à des aspects essentiels tels que la citoyenneté et la coexistence, et de focaliser le débat sur ces aspects, sans pour autant perdre de vue notre objectif.

Enfin, je termine en répétant ce qui a été dit précédemment par d'autres orateurs sur le rôle de l'éducation. L'éducation ne concerne pas seulement les jeunes, mais tous les âges pour les sujets liés à la connaissance des religions, aux convictions religieuses, à la diversité, etc. C'est fondamental et cela fait partie de la solution aux problèmes auxquels font face nos sociétés malheureusement de plus en plus polarisées. Je vous remercie.

5.6. **Professeur Li GUODONG**, président d'UCT *International Culture Development Inc.* – SI NOUS N'OUVRONS PAS NOS COEURS, NOUS DÉTRUISONS CE MONDE, ET CE N'EST PAS RIEN

Bon après-midi à tous. Je suis désolé, mais je ne suis pas capable d'exprimer mon idéologie en anglais, alors ma fille m'a aidé à la traduire à partir du chinois. Les réunions de ce jour pourraient bien apporter d'importantes contributions à l'Histoire.

J'ai deux points à vous soumettre : au cours du siècle dernier, nous avons connu deux conflits majeurs, deux grandes guerres à travers le monde, et notre vie humaine était vraiment misérable avant la création des Nations Unies. Aujourd'hui, soixante-treize ans plus tard, elles font incontestablement un travail formidable. **Nous devons nous montrer extrêmement reconnaissants envers elles car, en tant qu'êtres humains, notre monde a grandement profité des Nations Unies.** Malgré tous, de nombreuses régions sont



Professeur Li Guodong, président de UCT *International Culture Development Inc*

encore en guerre et cela ne cessera jamais. **Depuis deux mille ans, différentes religions telles que l'islam, le bouddhisme et bien d'autres coexistent. Je pense que chaque religion nous apprend à être de bonnes personnes. Mais sachant qu'il existe toujours des guerres, dans nos cœurs, les choses ne se sont pas calmées, les choses ne sont pas paisibles. C'est très mauvais et nous devons nous en préoccuper, en particulier aujourd'hui.** L'économie se porte très bien et la science va tenir un rôle très important dans ce monde.

Malgré tout, si nous n'ouvrons pas nos cœurs, nous risquons de détruire ce monde, et ce n'est pas rien. Mais en veillant à toutes les choses que nous estimons bonnes pour la vie, telles que l'économie et la science, notre avenir sera radieux.

5.7. **Dr. Jose María COELLO DE PORTUGAL**, *vice-doyen en charge des relations internationales à la Faculté de Droit de l'université Complutense de Madrid* – NOUS DEVONS ÉTABLIR UNE CULTURE AU SEIN DE LAQUELLE LES RELIGIONS SONT DES INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA DÉFENSE DE LA PAIX

Vos Excellences, chers collègues, mesdames et messieurs, je souhaite tout d'abord remercier l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse pour son aimable invitation à participer à ce prestigieux congrès avec vous tous. C'est un plaisir de travailler dans cette salle des Nations Unies avec des personnes de cultures très différentes, mais qui sont toutes de bonne volonté. Comme les vôtres, mon intervention sera très brève, mais défendue avec conviction, et je souhaite également transmettre un message de paix, de compréhension et d'inclusivité.

Notre monde se fait de plus en plus petit de jour en jour. Les relations euro-atlantiques sont de plus en plus étroites et l'intégration européenne est



M. José María Coello de Portugal (au centre), vice-doyen aux relations internationales à la faculté de droit, université Complutense de Madrid

déjà une réalité. Dans ce scénario traditionnel, de nouveaux agents, tels que les pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique ont unis leurs forces. Dans ce nouveau contexte, grâce aux flux migratoires, la citoyenneté dans tous les États est de plus en plus mondiale et cosmopolite. La mondialisation a donné de l'impulsion à l'intégration transnationale des citoyens, à la création de sociétés culturellement ouvertes, plurielles et diverses et, avec elles, à de nouveaux défis pour la liberté religieuse, tels que le besoin de créer une culture de respect et de tolérance. **Par conséquent, il est nécessaire de réintroduire la liberté religieuse en tant que droit fondamental dans l'agenda des gouvernements démocratiques, afin d'établir des systèmes de protection de ce droit et une culture au sein de laquelle les religions sont des instruments au service de la défense de la paix.** Dans notre monde, les religions sont (ou du moins devraient être) des instruments au service de la paix et non des menaces pour la paix. Nous sommes des instruments au service de la paix et non des menaces pour la paix. **Les nouvelles sociétés ouvertes, démocratiques, cosmopolites, diverses et plurielles que nous voulons établir et qui caractérisent notre siècle impliquent que, dès aujourd'hui, les citoyens de nombreuses cultures cohabitent dans le même espace. Ce fait ne doit pas constituer une menace pour la paix, mais au contraire nous offrir l'occasion de parvenir à l'harmonie.**

Pour garantir cette harmonie, je propose les mesures suivantes :

1) nous devons établir un cadre normatif garantissant le respect de toutes les croyances.

2) nous devons faire en sorte que la liberté de religion puisse être exercée en tant que droit fondamental. Nous ne devons pas tolérer que la liberté religieuse soit considérée comme le parent pauvre des droits fondamentaux. C'est un droit fondamental au même titre que tous les autres et il doit être respecté en tant que tel.

3) nous devons éviter toute forme de discrimination directe ou indirecte à l'encontre des citoyens qui pratiquent une religion.

4) nous devons favoriser les relations collaboratives entre les États et les confessions religieuses en évitant les troubles, mais en garantissant la coopération.

5) nous devons veiller à ce que les citoyens disposent d'un accès réel et effectif aux services religieux, sans discrimination.

6) nous devons établir une culture au sein de laquelle la religion et la pratique religieuse sont considérées comme des expressions d'un pluralisme social sain, même dans les États laïcs.

La religion doit être proposée et non imposée. Bien entendu, il est nécessaire d'établir une culture au sein de laquelle la religion est un droit fondamental au même titre que les autres et au sein de laquelle les différentes confessions constituent un instrument au service de la paix et non une menace pour la paix. Je vous remercie de votre attention.

5.8. **M. Arie de PATER**, représentant de l'Alliance évangélique européenne auprès de l'Union européenne – NOUS APPRÉCIONS LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, ET JE SUIS INQUIET QUAND L'ÉTAT ET LA RELIGION SONT TROP PROCHES

J'apprécie vraiment de pouvoir prendre la parole, mais en même temps, je suis un peu intimidé de m'exprimer après des intervenants aussi éloquents. Je souhaite juste saluer certaines contributions, en particulier celles du rabbin Melchior et de M. Manocha. Ils ont apporté des points très précieux à la discussion concernant l'importance de la tolérance et de la liberté de religion ou de croyance. **Bien entendu, nous apprécions la séparation de l'Église et de l'État, et je suis inquiet lorsque l'État et la religion sont trop proches. Mais en même temps, lorsque nous parlons des réfugiés et des demandes d'asile, parfois, les États doivent s'impliquer dans les questions religieuses.** Le Dr. Cole Durham a déjà évoqué hier les enjeux spécifiques des convertis



M. Arie de Pater (à gauche), représentant de l'Alliance évangélique européenne auprès de l'Union européenne

et des apostats parmi les réfugiés et la manière dont les États devraient gérer cette question, et je souhaiterais souligner sa contribution au débat à ce sujet.

Nous sommes nous-mêmes une composante importante de la société et nous sommes appelés à être acteurs du changement nous aussi. Par conséquent, nous devons prendre position contre les abus. Nous ne devons pas garder le silence lorsque nous pensons que notre religion ou nos libertés sont exploitées de manière abusive pour discriminer autrui et pour exclure les autres de l'espace public civil que nous défendons. Il y a huit ans de cela, le Dr. Os Guinness du Royaume-Uni a publié la Charte mondiale de la conscience. Dans cette charte, il milite pour un espace public civil au sein duquel toutes les voix de notre société peuvent s'exprimer. **Nous devons nous redonner l'occasion ou la possibilité de ne pas être d'accord.** Nous savons que nous vivons dans un monde divers et il est préférable de disposer de cet espace public inclusif plutôt que de renvoyer la religion dans la sphère privée. Nous voulons avoir ce débat en public, et c'est un sujet important pour nous.

En ce qui concerne les migrants, il est important de changer de langage car, bien trop souvent, nous nous appuyons sur un discours religieux ou des arguments religieux pour imposer notre propre programme. Nous devons prendre position contre ce discours d'exclusion. Nous avons tous un rôle à jouer au sein de nos sociétés. Dans le discours sur les réfugiés et les migrants, l'accent doit être mis sur les histoires individuelles plutôt que sur les statistiques. Trop souvent, dans les débats politiques, on parle beaucoup des statistiques, en particulier en Europe où nous voulons réduire le nombre de personnes arrivant sur notre continent, mais **nous devons garder à l'esprit qu'il y a des personnes derrière les chiffres.** Des personnes qui ont enduré des souffrances immenses, et j'espère que nous ouvrirons le débat dans nos sociétés afin de les accueillir et de les aider à s'intégrer.

5.9. **Pasteur Alberto GUAITA**, président de l'Association pour la défense de la liberté religieuse en Espagne – DEUX RÊVES ET UNE RÉALITÉ – DE NOMBREUX PAYS SOUSCRIVANT AUX DROITS FONDAMENTAUX NE RESPECTENT PAS LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

On pourrait dire qu'il y a cinquante ans, dans de nombreux pays (y compris dans les pays occidentaux comme l'Espagne) la liberté religieuse n'était qu'un espoir, un souhait, mais pas la réalité. On pratiquait la discrimination directe et ouvertement. Par exemple, les aliments bons pour la santé qui venaient des États-Unis et étaient distribués dans les paroisses catholiques étaient exclusivement destinés aux fidèles de la paroisse, donc aux catholiques pratiquants. Par contre, ceux qui étaient issus des minorités étaient complètement exclus, comme les protestants et autres. Je l'ai vécu avec mes parents, qui comme tant d'autres familles appartenaient à une minorité religieuse, il ne s'agit donc pas d'une fable ou d'une interprétation partiale de l'histoire. Et cela ne date pas d'il y a si longtemps. Face à cette histoire vraie, avec vous tous pour témoins, je voudrais oser penser — mais cela relève de la fiction



Pasteur Alberto Guaita, président de l'Association pour la défense de la liberté religieuse, Espagne

à ce stade — que dans 50 ans, nous pourrions dire quelque chose comme : « Il y a 50 ans, l'intolérance religieuse existait encore dans de nombreux pays du monde, même si cela nous paraît curieux aujourd'hui. Cependant, cela a disparu depuis longtemps. »

La réalité est néanmoins tout autre. Ces derniers jours, ces dernières semaines ou ces derniers mois, des attentats à caractère fortement religieux, perpétrés par des minorités violentes ont fait couler le sang et répandu la haine selon plusieurs scénarios. On voit cela aux informations, à la télévision, dans les journaux, les réseaux sociaux, partout. **Nous avons le sentiment que l'évolution technologique et l'information en temps réel au sujet de chaque événement n'ont pas permis d'améliorer beaucoup les choses.**

Mon second récit est un peu particulier. Je pense que si un être intelligent ne venant pas de la planète Terre observait comment nous nous traitons les uns les autres, comment nous exerçons une discrimination envers autrui en fonction de notre appartenance religieuse, politique ou économique, il penserait que nous sommes peut-être intelligents, mais pas raisonnables, vraiment ridicules, absurdes et incompréhensibles. La réalité actuelle, après tant d'années passées à parler, écrire, débattre, lors de séminaires et conférences internationales comme celle-ci, avec autant de pays souscrivant aux droits humains fondamentaux sans les respecter, est que **la liberté religieuse, de croire ou pas, mais de respecter toutes les personnes, perdure sans être une réalité**. Je crois que nous ne sommes pas parvenus à appliquer des aspects essentiels dans les lois et les concepts culturels de base de notre société moderne du 21è siècle.

Trop de pays ou trop de gouvernements sont encore incapables de séparer l'Église, ou toute religion, et l'État, puisque beaucoup de lois civiles se confondent encore avec des lois religieuses. Cela montre que ces deux concepts, ces deux réalités mêlées, continuent d'être présentes au nom des traditions et de la culture, ce qui en pratique nie des droits fondamentaux comme le droit à la liberté religieuse, la liberté de choisir une nouvelle religion ou d'y renoncer. Nous ne sommes pas encore parvenus à ce que beaucoup de pays séparent les lois civiles et la religion, respectant foncièrement les différentes minorités religieuses. Il semble qu'au final le domaine le plus important soit toujours le domaine économique : l'argent, le pétrole, les grandes multinationales et leurs intérêts ou simplement les intérêts de quelques personnes qui dirigent ou gouvernent.

Deuxièmement, je pense que dans notre situation, **les Nations Unies devraient avoir l'autorité suffisante pour obliger les États qui ont souscrit au**

respect des droits de l'homme à s'y conformer. Il faudrait soumettre toute leur législation aux droits de l'homme, y compris dans les États où la religion et l'État sont si proches qu'ils semblent inséparables. Selon moi, un pays qui n'accepte pas les droits de l'homme en pratique, à commencer par le droit à la liberté religieuse, ne devrait prendre part à aucune organisation internationale d'aucune sorte, qu'elle soit politique, civile, économique ou religieuse. Bien sûr, cette vision est naïve et utopique. Je sais que cela est difficile à appliquer, pour ne pas dire impossible, car des intérêts particuliers prennent le pas sur tout autre intérêt général, mais il serait positif que pour une fois les Nations Unies puissent décider grâce à ce filtre qui peut ou ne peut pas participer à ces organisations internationales qui accordent souvent un important soutien économique ou des subsides. Cela devrait à la fois s'appliquer à la liberté religieuse et au traitement égalitaire entre les hommes et les femmes devant la loi. Le droit de tout pays devrait reposer sur le fondement de son organe législatif ou de sa Constitution, et toute dénomination religieuse dominante devrait accepter et pratiquer le respect des droits de l'homme fondamentaux, supplantant toute autre conception religieuse.

Nous venons d'avoir des élections en Espagne. Chaque candidat a exprimé ses opinions et des promesses sur le futur plus ou moins proche, mais aucun n'a parlé de la liberté religieuse, comme si c'était une réalité inexistante. Certains ont exprimé leur souhait que l'Espagne continue d'être un pays où les traditions catholiques prévalent sur toutes les autres ; évidemment cela paraît inacceptable et peu défendable au regard des droits de l'homme fondamentaux. Le but était de défendre la culture et la tradition, même si nous savons tous que certaines traditions méritent d'être exclues de la théorie et de la pratique sociale. D'autre part, on trouve des défenseurs d'une laïcité extrême de l'État, alors que **ce qu'il nous faudrait se trouve entre les deux extrêmes : entre la laïcité de l'État qui ignore en pratique le facteur religieux, et ceux qui revendiquent une uniformité traditionnelle**, qu'elle soit religieuse ou culturelle. **Alors seulement, la coopération, le respect et l'acceptation des différences de l'autre dans une tolérance absolue pourront exister. Nous comprenons que l'égalité en est la condition *sine qua non* pour tous, quand il s'agit de reconnaître et de respecter les droits humains d'une perspective purement religieuse.**

En tant que pasteur, je comprends que notre conception de Dieu puisse différer, mais en général nous croyons ou voulons croire que Dieu pour les croyants est défini avant tout comme un père qui sait tout, qui peut tout faire, qui aime tout le monde et respecte même les rebelles, et ceux qui nient ou

blasphèment. À mon sens, selon ma conception de Dieu au travers de Jésus-Christ, Jésus de Nazareth, est un exemple à suivre sur ces trois aspects :

1. **Il faut que nous connaissions et admettions la réalité, en intégrant nos limites mais aussi toutes les informations possibles. Et le faire avec humilité, mais avec fermeté.**
2. **Il est de notre obligation morale de faire tout ce que nous pouvons en faveur des minorités, y compris des minorités immigrées ; ce qui peut être fait, doit l'être pour tous.**
3. **Et ce qui rend tout cela possible constitue le troisième aspect, qui est le devoir d'aimer chacun sans discrimination, d'aimer notre voisin comme nous-même, ne voulant pas pour les autres ce qu'on ne voudrait pas pour nous et cherchant à la place à concrétiser des projets et des stratégies sérieuses visant à ce que chacun ait le droit à une vie heureuse et à un réel progrès sans demander la charité ; pouvoir vivre en paix selon leur conscience religieuse comme ils l'entendent, sans discrimination.**

À cette fin, nous devrions pouvoir mettre la pression ou plus précisément convaincre les gouvernements depuis les Nations Unies, de respecter les droits de l'homme en pratique, en commençant par la liberté religieuse, socle fondamental des droits de l'homme après le droit à la vie. **Nous avons pour devoir d'enseigner la tolérance**, dès la petite enfance dans nos foyers, ensuite à l'école, à l'église, à la mosquée, à la synagogue, au centre religieux ou au lieu de culte habituel de chacun. Nous devons constamment garder à l'esprit que tous les êtres humains, quelle que soit leur situation économique, politique ou religieuse, sont les enfants de Dieu et sont à son image, selon sa ressemblance. Aucune religion n'a de valeur si elle n'aspire pas dans son but ultime à imiter Dieu, à suivre l'exemple ultime de respect de la liberté individuelle et collective, et de l'amour envers tous les êtres sans montrer de favoritisme envers qui que ce soit, personne ou groupe.

5.10. **PRÉSIDENT : S.E. M. Adama DIENG**, sous-secrétaire général des Nations Unies et conseiller spécial auprès du secrétaire général pour la Prévention du Génocide – IL EST CRUCIAL DE NOUS OPPOSER CLAIREMENT AUX VOIX QUI APPELLENT À LA « PURETÉ »

Je tiens simplement à dire que nous avons assisté à une présentation riche en enseignements. Je déplore juste que nous n'ayons pas eu le temps d'interagir avec tous les panélistes, mais si je devais repartir avec quelque chose en guise d'apéritif avant le déjeuner, ce serait ce qu'Abu Nimer a dit au tout début : **« il est nécessaire de fournir un outil en faveur de la défense de la protection des minorités ».** *Je me suis récemment rendu en Italie où j'ai eu le plaisir de voir de nombreux groupes d'acteurs de la société civile qui consacrent leur temps et leur énergie à la fourniture de cette protection indispensable. Mais en même temps, j'ai été préoccupé par le silence qui règne autour du traitement de ces minorités, réfugiés et migrants. Je veux dire, alors que nous nous attaquons, par exemple,*



S.E. M. Adama Dieng, secrétaire général adjoint des Nations unies, conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la prévention du génocide (au centre), lors de sa participation

à l'ultranationalisme et à l'extrême-droite, les personnes se réclamant de gauche ne s'expriment pas vraiment sur la question. Vous savez qu'il existe une sorte d'opportunisme également de ce côté et c'est pourquoi j'ai dit qu'il est crucial de nous opposer clairement aux voix qui appellent à la « pureté ».

Je parle de ceux qui pensent que la présence des migrants et autres entache leur identité, ce qui est totalement faux.

Nous assistons à une montée de l'antisémitisme en particulier dans cette partie du monde, en Europe. Nous voyons des réfugiés et migrants humiliés, déshumanisés, et nous entendons même des dirigeants dire que si notre économie s'effondre, c'est la faute des migrants, des réfugiés. Cela doit nous rappeler le discours des années 1930, lorsque les juifs servaient de boucs-émissaires et étaient accusés d'être responsables de tout. C'est pourquoi je pense qu'il est très important de continuer à chercher des solutions. Certains ont évoqué l'éducation, mais ne pourrions-nous pas prendre le temps de discuter de ce qui est vraiment nécessaire ? De quelle éducation parlons-nous ? **Le moment est certainement venu de réfléchir à une éducation transformatrice.** *Comment pouvons-nous nous assurer que les choses changent, sachant que nous vivons dans un monde nouveau ? Il existe une nouvelle éducation, une éducation du futur pour ainsi dire, et nous devons y réfléchir.*